

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

2500 ans de débats et controverses en Occident

d'Olivier NAY

Éditions Armand Colin (juillet 2023)

• Nous sommes dans l'entre-deux tours des élections législatives anticipées de fin juin-début juillet 2024. J'ai écrit un « billet » la semaine précédant le 1^{er} tour du 30 juin, que je reproduis ici (*première partie*). Dans ce « billet », je considère en particulier que la situation actuelle met en présence, après une longue histoire de structuration, trois blocs que je qualifie d'extrémisés : un bloc de droite extrémisé sous la domination de Marine Le Pen, un bloc de gauche extrémisé sous celle de Jean-Luc Mélenchon et un bloc du centre extrémisé sous celle du Président Macron. Pour moi, ces blocs politiques sont extrémisés par leur intolérance, par leurs idées et comportements très souvent radicalisés, par leurs populismes propres¹, et aussi par leur fonctionnement oligarchique, épistocratique pour certains, et soumis trop souvent à la tyrannie de minorités. Ce sont ces caractéristiques qui m'amènent à proposer ci-après quelques pages de l'important travail du Professeur Olivier Nay sur l'histoire des idées politiques, parue il y a tout juste un an (*deuxième partie*).

Je profite de cette « réflexion du mois » pour reproduire deux tableaux tirés de l'enquête IFOP faisant l'analyse du 1^{er} tour des élections (*troisième partie*) et pour préciser en quoi le centre « macronien » peut être qualifié d'extrême, en me fondant sur l'analyse proposée par Pierre Serna il y a déjà près de 20 ans et qu'il reprend dans un livre paru en 2019, « L'extrême centre ou le poison français, 1789-2019 », aux éditions Champ Vallon (*quatrième partie*).

• Je reprends la plume en ce 10 juillet, donc après les résultats définitifs des élections législatives.

Le Président Macron est à Washington pour participer au Sommet de l'OTAN, et, en France, se multiplient les réunions des appareils politiques confrontés au risque d'ingouvernabilité du pays puisque les trois blocs sont tous en minorité relative à l'Assemblée nationale. On pourrait penser que l'une des conséquences des élections est que le centre n'est plus extrémisé puisque l'exécutif macronien ne semble plus pouvoir imposer quoi que ce soit à l'Assemblée nationale qui vient de sortir des urnes. Mais, de son côté, le bloc extrémisé de gauche, parce qu'il a du mal à s'affranchir de la tutelle mélenchonienne et/ou parce qu'il hésite pour l'instant encore à trahir ses promesses programmatiques, pourrait ne pas être en mesure de trouver de solution pour former un gouvernement ayant quelque chance d'éviter le couperet d'une motion de censure. Quant au bloc extrémisé de droite, le « tout sauf le RN » ayant bien fonctionné - au prix de désistements souvent baroques -, il est bel et bien mis sur la touche du pouvoir : il est donc spectateur qui attend la conclusion de cet acte de la pièce en attendant le suivant pour entrer en scène... Alors, quand le Président reviendra, son pouvoir que lui donne la constitution peut lui permettre de profiter de la « chienlit » actuelle pour construire à nouveau un centre extrémisé !²

Dans une cinquième partie je donne, pêle-mêle, diverses informations et analyses, notamment l'éditorial de Riss dans le Charlie Hebdo paru le mercredi 10 (« jamais 2 sans 3 » !) pour jouer sur la continuité du propos et préserver une certaine cohérence dans l'argumentation.

Une table des matières est en fin de document.

¹ Une définition du populisme est proposée en 5^{ème} partie, dans l'article de P. Cahuc et A. Zylberberg.

² Le hasard veut que, ce jour-même, j'apprenne que le Président Macron s'adresse aux Français par l'intermédiaire d'une lettre que fait paraître la presse régionale. Je la reproduis en fin de document. Je laisse le lecteur juger si son contenu confirme mon hypothèse...

PREMIÈRE PARTIE :

MON BILLET D'AVANT LE 1^{ER} TOUR (écrit le 27 juin).

Je suis tellement en souci de ce qui arrive à mon pays, et je crains tellement pour ce qui peut advenir que j'écris ces quelques lignes pour m'imposer à moi-même une réflexion, sans faire d'elles pour autant un début de disputation parce que ce site, à vocation essentiellement économique et pédagogique, ne peut en être correctement le lieu.

Mais cette réflexion s'impose à moi parce que nous vivons un moment inédit et inouï où la crise politique peut se transformer en crise de régime. La démocratie est mise en danger : comme la tolérance - je veux parler de celle qui ne relève surtout pas d'un discours moralisateur - fait partie de ses valeurs fondamentales, il devient, certes paradoxalement, mais pourtant absolument nécessaire de combattre l'intolérable.

Ce qui est intolérable aujourd'hui, c'est la montée de la violence politique - et pas seulement politique - à laquelle on assiste, ce qui fait peur et honte (on ne peut d'ailleurs que se désoler de la médiocrité assez généralisée et souvent mêlée de pleurerie de notre personnel politique contemporain, ce qui explique en grande partie la situation actuelle).

Mais ce qui est particulièrement intolérable aujourd'hui, et ce qui exaspère sans doute une majorité de nos concitoyens, c'est que l'offre politique se réduit dramatiquement à trois blocs, tous trois *extrémisés* - en ce sens qu'ils sont intolérants et populistes et souvent radicalisés dans leurs idées et dans leurs comportements - : un bloc de gauche extrémisée, sous la férule de Jean-Luc Mélenchon, un bloc de droite extrémisée dominé par Marine Le Pen et un bloc de centre extrémisé, conduit par l'actuel Président de la République, cet « extrême centre » résultant lui-même non pas d'une addition des extrêmes mais au contraire d'une exclusion des extrêmes, de gauche et de droite (je pense ici aux réflexions de Pierre Serna et de Pierre Bouthillon).

Cela explique qu'on ne sache plus où placer le « front républicain » et que chaque bloc veuille « faire barrage » aux deux autres. Par ailleurs, le fossé entre les « élites politiques », à quelque bloc qu'elles appartiennent, et la majorité des citoyens ne cesse de s'élargir : les blocs politiques « extrémisés » font penser à des oligarchies, non seulement parce qu'en leur sein le pouvoir n'est détenu que par quelques-uns mais aussi parce qu'y domine très souvent une tyrannie de minorités, ceci et cela étant absolument contraires à la démocratie ; et un mur d'incompréhension s'élève toujours plus haut entre les élites intellectuelles, médiatiques, culturelles et artistiques et le peuple des couches populaires et des classes moyennes (voir annexe 1).

De surcroît, les élections vont se dérouler dans un contexte économique et social on ne peut plus défavorable, ce qui rend totalement irréalistes, voire même insensés, les programmes économiques des trois blocs (voir annexe 2).

Au total, notre démocratie est attaquée par les pathologies des extrêmes et notre République n'est plus vraiment en mesure de défendre ses valeurs et ses principes, en particulier celui de la laïcité (je renvoie au livre collectif paru en 2006 aux éditions de La Dispute : « Démocratie aux extrêmes ; sur la radicalisation politique »).

Le pacte social est défait, la société en est gravement malade, l'État est trop absent et/ou inopérant et la nation n'est plus vraiment synonyme de « peuple » dans un sens politique du terme, comme à l'époque de la Révolution française (n'oublions pas la signification profonde d'« assemblée nationale » donnée le 17 juin 1789 : on peut même considérer que la Révolution française commence vraiment ce jour-là, c'est-à-dire quand, un mois après la réunion à Versailles des états généraux, les députés du tiers état, considérant qu'ils représentaient les « quatre-vingt-seizième centièmes au moins de la nation » se proclament « Assemblée nationale ». Ils font acte de souveraineté en matière d'impôt et décident d'élaborer une constitution limitant les pouvoirs du roi, décision proprement révolutionnaire : la souveraineté réside désormais non plus dans la personne du monarque mais dans la nation qui l'exerce par l'intermédiaire de représentants qu'elle choisit).

La conclusion à ce bref billet, on peut la trouver dans l'éditorial que Riss a donné dans Charlie Hebdo hier, mercredi 26 juin.

Qu'il me soit donc permis de reproduire in extenso
l'édito de Riss dans le Charlie Hebdo du 26 juin

Édito

Si « Charlie Hebdo » n'en parle pas, qui le fera ?

RISS

Dans quel état la France, la gauche et la droite sortiront-elles de cette crise politique inédite ? C'est la quatrième fois qu'on vous fait le coup du « front républicain » contre l'extrême droite. La première, c'était en 2002, quand Jean-Marie Le Pen était arrivé derrière Jacques Chirac. Au second tour, la gauche se résigna à voter Chirac. La même situation se répéta en 2017 et en 2022 entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Combien de fois ce piège va-t-il être utilisé pour vous forcer à voter pour un candidat dont vous ne voulez pas ?

Contrairement aux précédents cas de figure, cette fois, vous ne votez pas pour un président, mais pour des députés. Ce n'est donc pas entre deux postulants que vous devrez choisir mais entre 4 011 candidats répartis sur tout le territoire, dans 577 circonscriptions. Rien à voir avec 2002, 2017 et 2022. Le « front républicain » n'a donc pas lieu d'être ! Au premier tour, on est libre de voter pour qui on veut. C'est seulement au second tour que cette question se posera peut-être.

Pour le moment, la gauche se présente unie sous la bannière Nouveau Front populaire (NFP). Que vaut cette coalition de circonstance, actuellement en deuxième position dans les sondages, derrière le RN ? On entend déjà des protestations contre ce qui ressemble à un hold-up politique, où, pour faire barrage à l'extrême droite, on met les électeurs de gauche en demeure de voter aveuglément pour les candidats présentés sous le label Nouveau Front populaire, dont on sait qu'il est cornaqué par les dirigeants de La France insoumise. Voter pour ce mouvement, est-ce voter pour la gauche ou pour La France insoumise ? Car La France insoumise ne représente qu'une partie de la gauche en France. Et elle a de plus en plus de mal à cacher ses divisions. Mais gare à celui qui ose le dire, il risque d'être écarté comme certaines figures historiques de ce parti ou, pire, d'être accusé de faire le jeu du RN et des fascistes.

Charlie Hebdo a toujours emmerdé le Front national et

d'ailleurs très dérangeant d'entendre autour de soi des gens autoproclamés de gauche exiger de nous que l'on vote aveuglément pour eux, au nom du prétendu « front républicain », et donc de nous taire sur la laïcité. Nous ne le ferons pas, car nous ne sommes inféodés à personne et nous défendons toujours notre indépendance sur tous les sujets et en toutes circonstances.

Pourquoi insister sur cette question cruciale, mais que tout le monde évite ? Parce que, en politique, il faut distinguer entre ce qui est structurel et ce qui est conjoncturel. Augmenter le smic ou diminuer les impôts, ce n'est pas structurel, et un gouvernement peut redéfinir sa politique en fonction des circonstances. Le budget et les lois de finances sont discutés et votés chaque année, et peuvent être adaptés aux impératifs économiques et sociaux du moment. On voit ça tout le temps. Par contre, les règles de la laïcité, elles, touchent aux fondements mêmes de la démocratie. Elles ne sont pas négociables, et faisaient consensus depuis 1945. La gauche se veut l'héritière du Conseil national de la Résistance (CNR), où siégeaient des personnalités issues des différentes familles politiques. Certains candidats qui défendent ces valeurs sont peut-être de droite ou centristes. Et alors ? François Bayrou et Nicolas Sarkozy avaient bien témoigné en faveur de *Charlie Hebdo* lors du procès des caricatures, en 2006. Les heures tragiques de l'histoire de France imposent parfois de mettre de côté les divergences pour défendre les valeurs communes à tous, qui structurent durablement nos vies et notre pays. Nous vivons ces heures difficiles. Dans ces moments-là, pour le salut de notre démocratie, il n'y a pas de honte à se retrouver aux côtés de femmes et d'hommes qui ne pensent pas toujours comme vous sur d'autres sujets plus conjoncturels.

À gauche aussi, dans ce gloubi-boulga indigeste qu'est ce Nouveau Front populaire, il y a certainement des femmes et des hommes politiques respectables, qui n'ont jamais transigé avec les valeurs

**Votre liberté
n'est pas à vendre**

Charlie Hebdo a toujours emmerdé le Front national et continuera de le faire. Mais *Charlie Hebdo* emmerde aussi une gauche autoritariste qui voudrait nous tordre la main pour nous forcer à glisser dans l'urne le bulletin de vote en sa faveur. Votre liberté n'est pas à vendre, et dans l'isoloir, vous agirez comme bon vous semblera, n'obéissant qu'à votre conscience.

Ce qui se jouera dimanche, c'est 577 élections différentes. Il est absurde de suivre uniformément sur tout le territoire les consignes de vote d'un parti, quel qu'il soit, puisque aucune ne peut prendre en compte la diversité des situations de chaque circonscription.

Ce sera donc à vous, électeurs, de juger seuls, pas uniquement les programmes (dont on sait qu'ils ne sont jamais respectés), mais aussi la personnalité des candidats, leur parcours, leurs décisions et leurs déclarations passées. Ont-ils soutenu, après le 7 janvier 2015, *Charlie Hebdo* pour avoir publié les caricatures du Prophète? Ont-ils donné raison à Samuel Paty d'avoir voulu discuter avec ses élèves des caricatures du Prophète? Ont-ils voté des lois qui ont renforcé la laïcité à l'école. Ont-ils défendu le droit au blasphème? Sont-ils partisans de l'universalisme ou du communautarisme? Ont-ils déclaré que le combat des femmes iraniennes contre le port du voile était légitime? Ont-ils participé aux manifestations contre l'antisémitisme après les pogroms du 7 octobre 2023?

Les candidats qui se sont tenus à distance de ces combats ne sont pas fiables et ne méritent pas votre suffrage.

Car contrairement à ce qu'on vous fait croire depuis plusieurs jours, les revendications de la gauche ne se résument pas aux questions économiques. À chaque fois, c'est la même manipulation : on ne nous parle que de pouvoir d'achat et de hausse des prix, dans le but de faire diversion et de passer sous silence d'autres problèmes beaucoup plus sensibles, comme, par exemple, l'intolérance religieuse. « *La laïcité ne remplit pas le frigo* », entend-on à gauche. Mais le mariage pour tous non plus ne remplit pas le frigo, les droits des LGBT non plus ne remplissent pas le frigo et la lutte contre les violences faites aux femmes non plus ne remplit pas le frigo. Comme par hasard, c'est toujours à la laïcité qu'on fait ce procès absolument malhonnête. Si, dans votre circonscription, le candidat de gauche tient ce genre de raisonnement, ne votez pas pour lui. C'est une planche pourrie.

Dans cette campagne, les candidats ne se bousculent pas pour défendre la laïcité. Surtout à gauche. Si *Charlie Hebdo* n'en parle pas, qui le fera? L'histoire de *Charlie* nous l'impose, et on ne pourrait plus se regarder dans une glace si on se taisait. C'est pour nous une obligation morale. Il est

tiques respectables, qui n'ont jamais transigé avec les valeurs que nous venons d'évoquer. Ils méritent votre voix. À vous de les identifier et de bien les juger.

Au premier tour, le choix sera plus large, donc plus facile. Mais au second tour, si le Rassemblement national se maintient et que le candidat de gauche qu'on lui oppose ne vous inspire pas confiance? La lutte contre le Rassemblement national ne nous oblige-t-elle pas à voter quand même pour des candidats qui sentent le gaz, ce qui malheureusement ne manque pas à gauche? Pas du tout! Vous avez parfaitement le droit de refuser de voter pour un candidat labellisé « de gauche » dont les idées sur les questions de laïcité seraient contraires aux vôtres. Pourquoi? Parce que ce n'est pas vous qui êtes à l'origine de cette situation. Parce que les seuls responsables de cette impasse sont les membres de ce Nouveau Front populaire qui ont validé les candidatures de personnages aux prises de position scandaleuses, aux déclarations hostiles aux valeurs pour lesquelles se bat *Charlie* depuis toujours. Il y a des candidats désignés par ce Nouveau Front populaire qui nous font honte, qui font honte à la gauche, par leur cynisme, par leur malhonnêteté intellectuelle, par leurs trahisons incessantes à l'égard des valeurs républicaines. Ils ne représentent rien de ce que vous êtes, alors ne votez pas pour eux. Ils ne vous méritent pas. Ce n'est pas à vous de rattraper les erreurs de la direction du NFP, en vous forçant à voter pour des usurpateurs qui osent prétendre représenter et diriger la gauche! Ne souillez pas votre carte d'électeur en votant pour des candidats sans foi ni loi, abusivement qualifiés « de gauche ». À la place, votez blanc ou nul. Vous en avez le droit. Dans l'isoloir, vous êtes souverain et n'obéissez qu'à votre conscience. Parce que vous êtes libre, à la fin, c'est vous qui décidez. L'enjeu de cette élection est double : s'opposer au Rassemblement national, mais aussi débarrasser la gauche de ceux qui la prennent en otage depuis des années. ●

Avant de voter, pour savoir si les candidats qu'on vous propose sont des escrocs de l'islamophobie, relisez Charb.

• Éd. *Les Échappés*, 93 pages, 13,90 euros, disponible sur abo.charliehebdo.fr



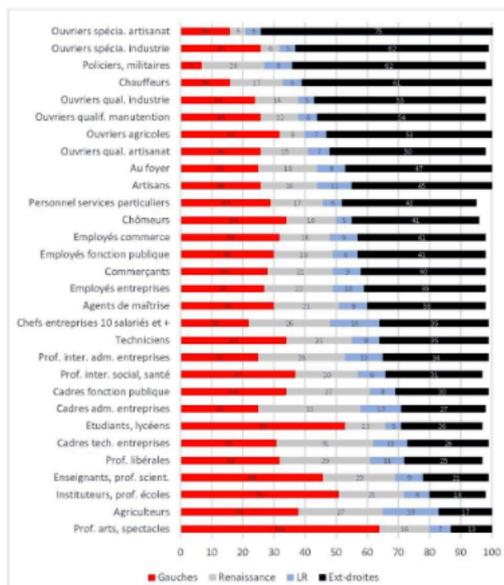
ANNEXE 1 sur les intentions de vote par catégorie professionnelle

Les intentions de vote au premier tour des élections législatives de 2024 par catégorie professionnelle (actifs et retraités) (%) et par grands ensembles politiques.

Source : Luc Rouban, Enquête électorale Cevipof, Fondation Jean Jaurès, Institut Montaigne, Ipsos, Le Monde, Radio France, France Télévisions, vague 6, juin 2024, échantillon N = 11 820.

Lecture : on a distingué quatre ensembles politiques : l'ensemble des gauches, l'ensemble Renaissance et centristes, l'ensemble LR et l'ensemble des extrêmes-droites (intentions de vote pour les candidats RN, Reconquête !, mais aussi LR en soutien au RN et les candidats de droite souverainiste). Ces regroupements permettent de mettre en lumière les rapports de force et le potentiel électoral pour le second tour.

Comme le graphique n'inclut pas les intentions de vote pour les « autres candidats », les totaux ne font pas toujours 100%.



ANNEXE 2 sur les programmes économiques des 3 blocs.

Ici même, sur ce site, plusieurs documents traitent des théories et des faits économiques, en particulier mon « Historique de l'euro » et les « Réflexions que suggère l'actualité » numéros 1 et 2.

Mais l'économiste Olivier Passet, Directeur des synthèses économiques chez Xerfi Canal, vient de consacrer trois vidéos aux programmes économiques des « trois blocs ».

En voici le contenu :

LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DE « RENAISSANCE/ENSEMBLE »

Comment faire pour incarner la continuité et susciter du désir quand le courant que l'on représente est devenu le point focal du mécontentement ? C'est le défi quasi impossible de Renaissance.

Face aux promesses de rupture des blocs concurrents, armés de promesses sociales fortes, il ne reste plus que la carte de la stabilité. Moi ou le chaos. C'est une carte qui peine à convaincre lorsque la politique raisonnable que l'on incarne est associée à l'une des plus fortes poussées de l'endettement depuis l'après-guerre. Mais elle dispose de quelques arguments dans le contexte de très forte incertitude géopolitique et financière qui caractérise l'économie mondiale depuis 2020 et quand les agences de notation sont aux aguets et quand la Commission européenne tire la sonnette d'alarme. *C'est donc la carte jouée par le parti présidentiel.*

Pause sur la politique de l'offre

Le programme Renaissance, c'est d'abord un statu quo implicite lourd de conséquences. Celui du maintien des réformes déjà actées : fiscalité, retraites, loi du travail, chômage, formation, etc. C'est la spécificité principale d'une plateforme dont la première singularité est de ne pas détricoter l'acquis libéral macronien. De l'aisance financière des entreprises, de la limitation des risques qui pèsent sur le capital dépend tout le reste : l'emploi, les salaires, l'investissement, l'attractivité. Une politique de l'offre étant à infusion lente, elle a besoin de constance. La seule concession faite à la pression de l'opinion, c'est l'abandon de la thématique de l'accélération des réformes. Il s'agit maintenant de gérer l'acquis, sans pousser plus loin le bouchon.

Pause sur la politique de l'offre donc.

Il faut bien sûr un peu de changement dans la continuité. Le parti présidentiel ne peut ignorer le premier rang que tient la problématique du pouvoir d'achat dans l'opinion. Les mesures de soutien aux dépenses des classes moyennes et populaires sont bien en devanture du programme, mais avec un coût direct ou indirect limité pour les finances publiques. Avec

1/ l'extension de la prime de partage de la valeur, dite Macron, exonérée de charges fiscales et sociales pour les salariés gagnant jusqu'à trois fois le SMIC, avec un plafond porté à 10 000 € par an et une possibilité de mensualisation ;

2/ la baisse de 10 à 15% à partir de février 2025 des tarifs réglementés de l'électricité pour les entreprises et les particuliers ;

3/ le transfert des cotisations sociales des salariés vers la TVA pour augmenter les salaires nets ;

4/ l'exonération des frais de notaire pour les primo-accédants jusqu'à 250 000 euros ;

5/ la création d'un fonds de rénovation énergétique pour les classes moyennes et populaires, avec pour objectif la rénovation de 300 000 logements d'ici 2027.

6/ Et enfin, l'extension de la complémentaire santé solidaire à 1 euro par jour aux retraités, étudiants, indépendants et demandeurs d'emploi sans mutuelle.

Il ne peut ignorer non plus l'urgence écologique. C'est même là que figure l'objectif le plus ambitieux du programme... si ambitieux d'ailleurs qu'il peut être suspecté d'irréaliste : 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2027, c'est héroïque. D'autant que le programme s'en remet exclusivement à l'investissement dans le nucléaire et les énergies renouvelables pour atteindre ses fins... autant dire des processus de longue haleine, ne commettant pas l'imprudence de jouer les taxes. L'ambition risque de surcroît d'être contrariée par le reflux des prix de l'énergie.

Capitaliser sur la peur des concurrents

Mais c'est sur la peur que peuvent susciter le RN et le nouveau front populaire en matière de crédibilité budgétaire que Renaissance entend surtout capitaliser. Il ne lui en faut pas beaucoup pour cela :

1/ la confirmation d'un moratoire sur les hausses d'impôt et

2/ 10 milliards d'économies budgétaires supplémentaires en plus de celles déjà actées.

Même flou que les autres sur le chiffreage ; même absence de bouclage véritable... mais partant de promesses bien moins coûteuses et surdimensionnées que les coalitions concurrentes... cela suffit à créer par contraste un sentiment de sérieux.

Le programme de Renaissance, c'est au fond du « en même temps homéopathique ». Un peu de pouvoir d'achat, un peu de consolidation budgétaire (plus postulée qu'avérée) et un volontarisme écologique qui n'engage rien d'autre que ce qui est déjà acté... Cela s'appelle de la prudence. Et à défaut de rêve, c'est le fonds de commerce sur lequel le parti présidentiel espère déclencher un vote, un vote de résignation à défaut d'être d'adhésion.

LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU NFP

Matraquage fiscal et le risque de sanction par les marchés, c'est la grande peur qui entoure le programme du nouveau front populaire. Mais avant de se lancer dans l'examen des moyens et de leurs effets, interrogeons-nous sur le diagnostic et les fins qui sous-tendent ce compromis.

Pour dire les choses sommairement :

- La France est confrontée à une triple urgence, sociale, écologique et industrielle qui exige de mobiliser des ressources financières pérennes.
- Le marché et la finance se sont révélés inefficaces en matière de réorientation industrielle et climatique de l'économie ; c'est donc à l'État d'être le maître d'œuvre de ces transformations.
- La sous-valorisation des salaires, en bas de l'échelle, démobilise le travail et pénalise in fine les entreprises aussi bien en termes de débouchés que de recrutement.
- Le recours disproportionné à la dette a pour première cause la sous-imposition du capital et de ses détenteurs.

Bref, pour que l'État soit moins submergé financièrement par l'urgence sociale et puisse réorienter ses dépenses sur l'investissement, social, écologique, industriel, il faut que les entreprises en fassent plus en matière de distribution primaire du revenu.

Face à cela, quels sont les principaux leviers d'action proposés ?

D'abord, celui de la planification industrielle et écologique, avec plusieurs axes : l'indépendance stratégique sur les domaines des semi-conducteurs, des médicaments, des technologies de pointe, de la voiture électrique, des panneaux solaires ; la structuration de filières françaises et européennes dans le renouvelable, de l'amont à l'aval. Avec une priorité concernant l'éolien en mer. L'objectif de sortie du nucléaire de LFI est abandonné.

Deuxième levier, l'investissement public, avec un gros plan de construction : logement social et isolation thermique notamment. Avec aussi un renforcement des capacités de la santé et l'éducation par plus de postes, plus de rémunérations et moins de déserts administratifs.

Troisième levier, réformer la finance et la gouvernance d'entreprises : par la création d'un pôle public bancaire associant la CDC et la BPI, dédié aux besoins sociaux et environnementaux ; par zéro financement bancaire des énergies fossiles ; par l'augmentation des réserves des banques pour faire face aux risques climatiques ; par l'incorporation d'un tiers de salariés dans les conseils d'administration ; par le conditionnement des aides aux entreprises au respect de critères environnementaux et sociaux.

Quatrième levier le plus médiatisé : booster l'offre de travail et la consommation en revalorisant les bas revenus. Avec notamment une revalorisation de 14% du SMIC, une hausse de 10% du point de la fonction publique, l'alignement du minimum retraite (dit contributif) sur le SMIC, l'indexation des salaires sur l'inflation ou la suppression de la taxe Macron de 10% sur l'énergie... et bien sûr la retraite à 60 ans.

La facture est très lourde. Pour l'État d'abord, avec un flou sur le chiffrage et le timing : pour y répondre la coalition revendique un financement par l'impôt... Les majorations étant concentrées sur les plus hauts revenus et patrimoines : progressivité accrue de l'IR au-dessus de 4 000 euros de revenu ; progressivité de la CSG ; rétablissement et élargissement de l'ISF ; cotisations sociales sur les dividendes, les rachats d'actions, l'épargne salariale, la participation. *Deuxième cible : les grands groupes*, avec une taxation des superprofits, (IAA, grande distribution notamment et plus au plan européen). Enfin quelques taxes écologiques résiduelles, notamment sur le kilométrage des produits importés.

Un pari à 50 milliards d'euros.

Côté entreprise, c'est d'abord un choc salarial, avant d'être fiscal, puisqu'il y a statu quo sur l'IS et les impôts sur la production. Elles doivent néanmoins compter avec une hausse graduelle des cotisations vieillesse et la taxation au moins partielle des heures supplémentaires. Conscient du risque de fragilisation des PME, le nouveau Front ouvre la possibilité d'une modulation selon le type d'entreprises, d'une protection de la sous-traitance, et d'un accompagnement financier des TPE/PME.

Face à ce programme, toujours la même controverse historique. Soit la volonté initiale s'étiolera dans le jeu des compromis entre les 50 nuances du nouveau Front. Soit l'intention de rupture initiale viendra se désintégrer sur le mur de l'argent et de la compétitivité. Sans entrer dans ce débat trop rabâché, s'il fallait retenir une seule question, c'est celle-ci : dans un contexte historiquement tendu des finances publiques, plus d'impôts fait-il plus de rentrées fiscales ? L'intention de financer le modèle français par de l'impôt équitable est louable. Mais augmenter la part des salariés rémunérés au SMIC, cela réduit le rendement des cotisations sociales quasi inexistantes à ce niveau de salaire, augmenter la masse salariale c'est diminuer les entrées d'IS ; taxer le capital, c'est taper sur l'assiette la plus volatile. Bref, miser sur 50 milliards de rentrées fiscales immédiates est héroïque. Et se louper sur ce pari, aujourd'hui et maintenant, une erreur qui ne pardonne pas.

LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU RN

Ne partons pas bille en tête sur le caractère financièrement insoutenable du programme économique du RN. C'est le parti-pris habituel des commentateurs et à vrai dire, il pourrait s'appliquer à la plupart des programmes qui misent d'abord sur leur succès pour s'autofinancer. Demandons-nous d'abord ce qui est prioritairement visé dans ce programme aux allures de souverainisme social.

Le cœur de cible symbolique du RN, ce sont les petits et les moyens revenus, côté ménages, les petites et moyennes entreprises côté offre. Avec deux priorités qui structurent la politique économique : le pouvoir d'achat, l'entrepreneuriat.

Question subsidiaire, aux dépens de qui et de quoi se bâtit cette politique... du moins en apparence ? Des grandes fortunes, des grandes entreprises, du climat, des étrangers, de l'Europe, du long terme. Cela a le mérite d'être simple et de prendre à contre-pied l'imaginaire macronniste soupçonné de s'intéresser en priorité aux premiers de cordée (champions du CAC 40, start-up nation, détenteurs de patrimoine, etc.), et de sanctionner les chômeurs, les carrières longues et pénibles, les décrochés du système. Il faut mettre cependant beaucoup de conditionnel à ce programme non stabilisé encore. L'écart risque d'être significatif entre ce qui est proposé et ce que permettra la contrainte budgétaire très tendue du moment ; et surtout l'état du droit constitutionnel, de nombreux dispositifs risquant de buter sur le principe d'égalité devant la loi.

Soutien ciblé sur le pouvoir d'achat et stratégies pour stimuler l'offre

Le soutien au pouvoir d'achat, notamment au bas et au milieu de l'échelle, devrait passer a priori par plusieurs leviers :

1. la baisse de la TVA sur l'énergie et les produits de première nécessité ;
2. la suppression des charges sociales sur les augmentations de salaires, jusqu'à 10% pour les rémunérations inférieures à 5 000 euros par mois ;
3. la suppression de l'impôt sur le revenu pour les moins de 30 ans ;
4. une priorité d'accès à l'emploi public et au logement pour les citoyens français ;
5. l'abolition quasi-intégrale des droits de succession sur les classes moyennes et les classes populaires ;
6. une sortie du marché européen de l'électricité pour faire bénéficier le consommateur du coût national de production ;
7. l'abolition de la redevance avec la privatisation de l'audiovisuel public ;
8. enfin, même si la retraite à 62 ans n'est plus mise en avant, on peut supposer qu'un geste sera fait en direction des carrières longues, ceux ayant commencé à travailler avant 20 ans.

Côté offre, la cible est le petit patron : avec une baisse des impôts sur la production, centrée sur les PME, TPE ; un allègement des impôts sur les transmissions d'entreprises ; une exonération d'IS durant 5 ans pour les jeunes entrepreneurs ; un accès prioritaire aux commandes publiques françaises pour les entreprises nationales, doublé d'un grand flou sur d'éventuelles autres mesures protectionnistes.

L'illusion d'un programme favorable aux classes moyennes

Sur le papier, le RN prétend taxer d'abord le haut de la pyramide des revenus et de la richesse : impôts sur les superprofits des entreprises et sur le patrimoine financier des ménages (incluant les assurances-vie et autres placements). Tout cela étant doublé d'une lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Le parti ne s'encombre pas non plus d'un cahier des charges environnemental contraignant : jamais ne sont évoqués la sortie des énergies fossiles ou la neutralité carbone ; l'écologie version RN met le cap sur le nucléaire de nouvelle génération ou l'hydrogène et torpille les énergies renouvelables avec un refus de construction de nouvelles éoliennes et le démantèlement du parc existant. C'est aussi une renégociation de la contribution française à l'UE et le refus de nouveaux impôts européens. C'est l'exclusion des étrangers ayant travaillé moins de 5 ans en France de certaines prestations sociales et la limitation de l'immigration. Ce programme est-il aussi favorable aux classes moyennes qu'il le prétend ? Non. Les grosses fortunes immobilières, les hauts revenus énergivores y trouvent leur compte notamment. Est-il bien financé ? Non. Joue-t-il le présent au détriment du long terme ? Oui. Regorge-t-il de faux cadeaux fiscaux déjà largement entérinés (notamment sur les transmissions) ? Oui. Est-il blindé du point de vue constitutionnel ? Non.

Effraie-t-il vraiment les grands intérêts économiques ? Non. Sauf qu'il a l'apparence pour lui et les arguties d'experts contre lui, autrement dit la langue absconde d'une élite inaudible. S'aventurer sur le terrain de la déconstruction rationnelle est peine perdue. La pédagogie de la peur, du déclin et du "no alternative" utilisée par les gouvernements successifs depuis des décennies a fini par enfanter ce qu'elle devait enfanter. Un bras d'honneur qui ne se combat pas en quelques semaines. Pierre Veltz avait parlé d'économie désirable... seule antidote véritable aux convulsions de l'époque... mais cela ne s'écrit pas en 15 jours ».

COMPLÉMENT : entre les deux tours des élections législatives, paraissent des études sur l'état actuel de l'économie française.

Le 5 juillet paraissent deux études sur des sites que je connais bien et que j'apprécie :

1- L'étude d'Alexandre Mirlicourtois,

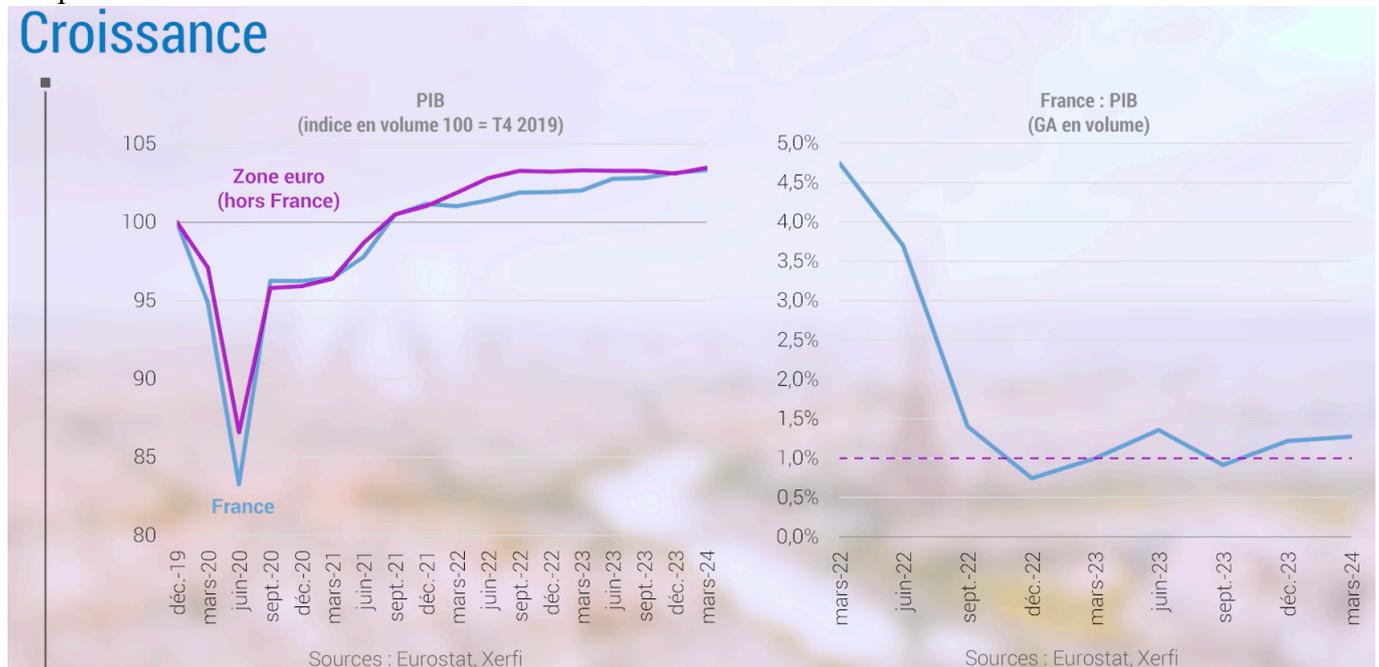
Directeur de la conjoncture et de la prévision de Xerfi ; dont voici le contenu de la vidéo :

« La période électorale ouverte depuis le 9 juin dernier a très peu laissé de place au débat sur la situation économique du pays, pourtant essentiel pour évaluer les programmes.

Cinq thèmes sont, a minima, incontournables.

Le premier thème concerne la croissance.

En prenant le 4ème trimestre 2019 comme point de départ, juste avant le début de la crise de la Covid, la performance française ne se distingue pas de celles des autres pays de la zone euro. En resserrant ensuite sur les deux dernières années, le constat est celui d'un rythme de croissance proche de 1%, soit autour de son potentiel.



De ces observations, deux conclusions se dégagent.

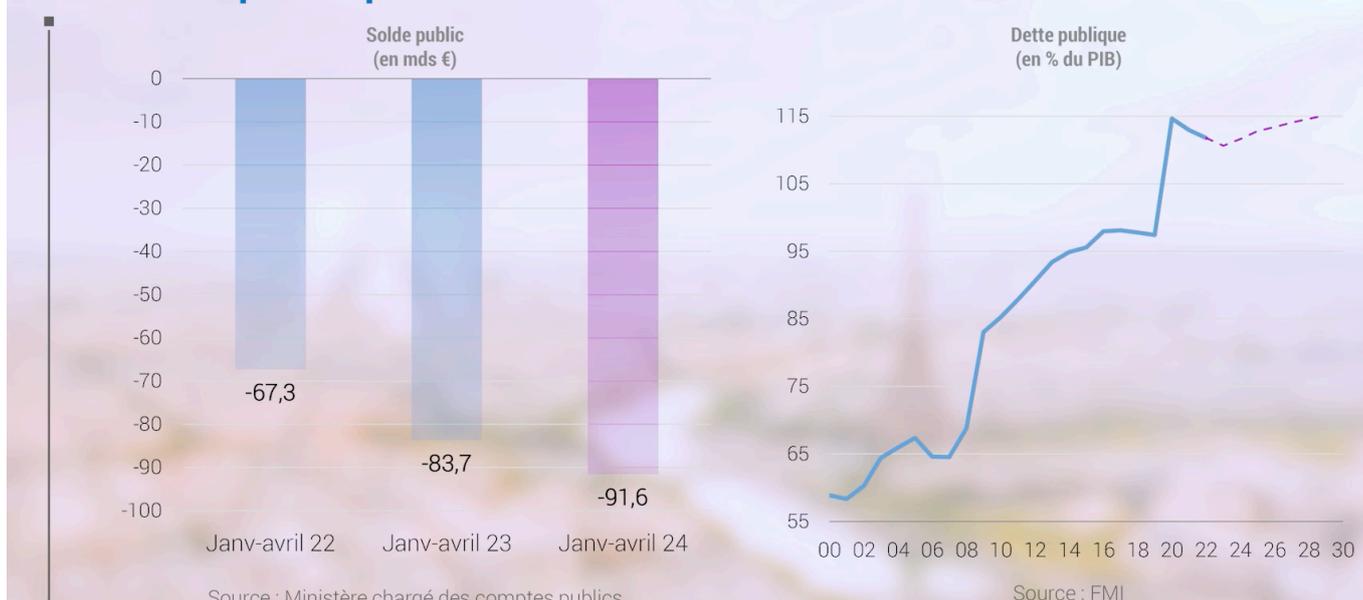
L'efficacité du "quoiqu'il en coûte" à la française n'est pas claire bien que la France ait été l'un des pays les plus généreux, ce qui a laissé des traces dans les comptes publics.

Le manque de vigueur de l'activité depuis 2022 n'est pas dû à une conjoncture dégradée mais à la faible capacité de l'économie française à créer des richesses, confirmant un problème d'offre persistant malgré quelques progrès.

La France ne peut plus laisser filer son déficit public

Le chapitre finances publiques révèle une situation alarmante. Les données de Bercy montrent un nouveau dérapage du déficit public sur les 4 premiers mois de l'année à près de 92 milliards d'euros. Aussi, selon le FMI, la France et l'Italie sont les deux seules économies dont le taux d'endettement public soit à la fois supérieur à 110% du PIB et voué spontanément à s'alourdir au cours des 5 prochaines années.

Finances publiques

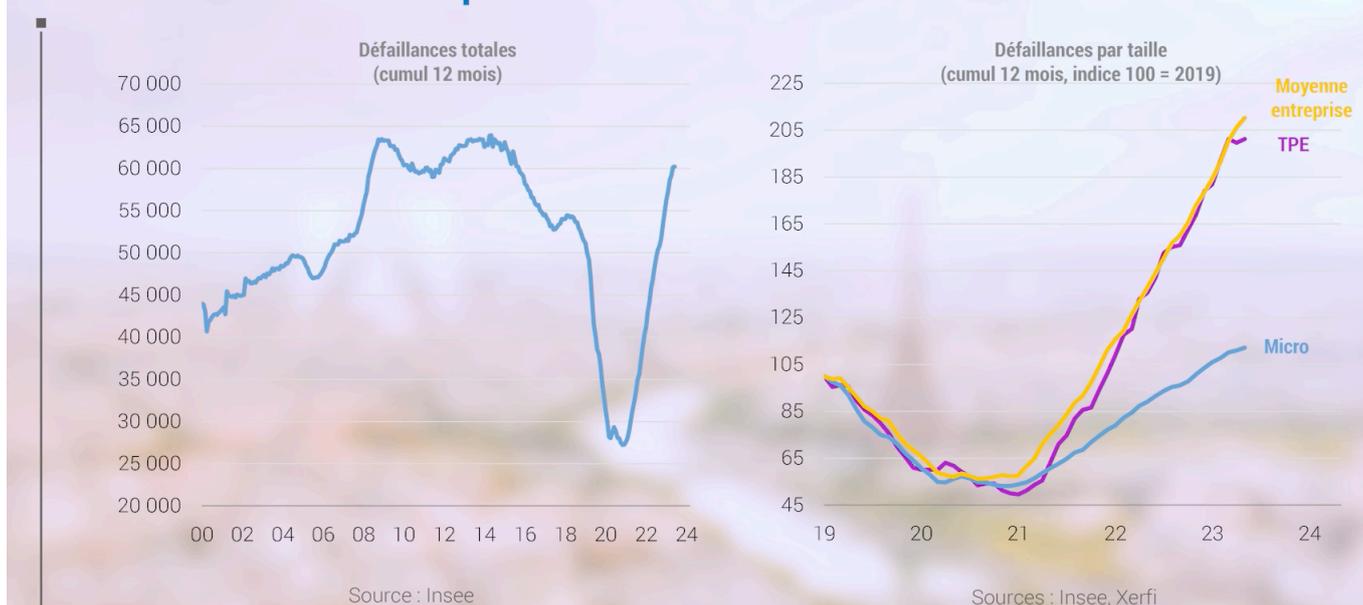


Ce n'est pas de bon augure, d'autant que la dette publique française est majoritairement détenue par des investisseurs étrangers qu'il faut rassurer sous peine de voir grimper les taux. Relèvement des prélèvements obligatoires et/ou réduction des dépenses publiques sont les deux seules options. Celle de laisser filer le déficit n'en est plus une, la France est sous procédure pour déficit excessif avec Bruxelles comme arbitre.

Un système productif globalement sous tension

Le troisième volet concerne l'état de santé du système productif. Le diagnostic est plus nuancé. Des signes de vulnérabilité sont apparus, révélés notamment par la flambée des défaillances. Elles se rapprochent de leurs records historiques avec cette inquiétude en plus : ce sont les entreprises de plus de 10 salariés les plus touchées.

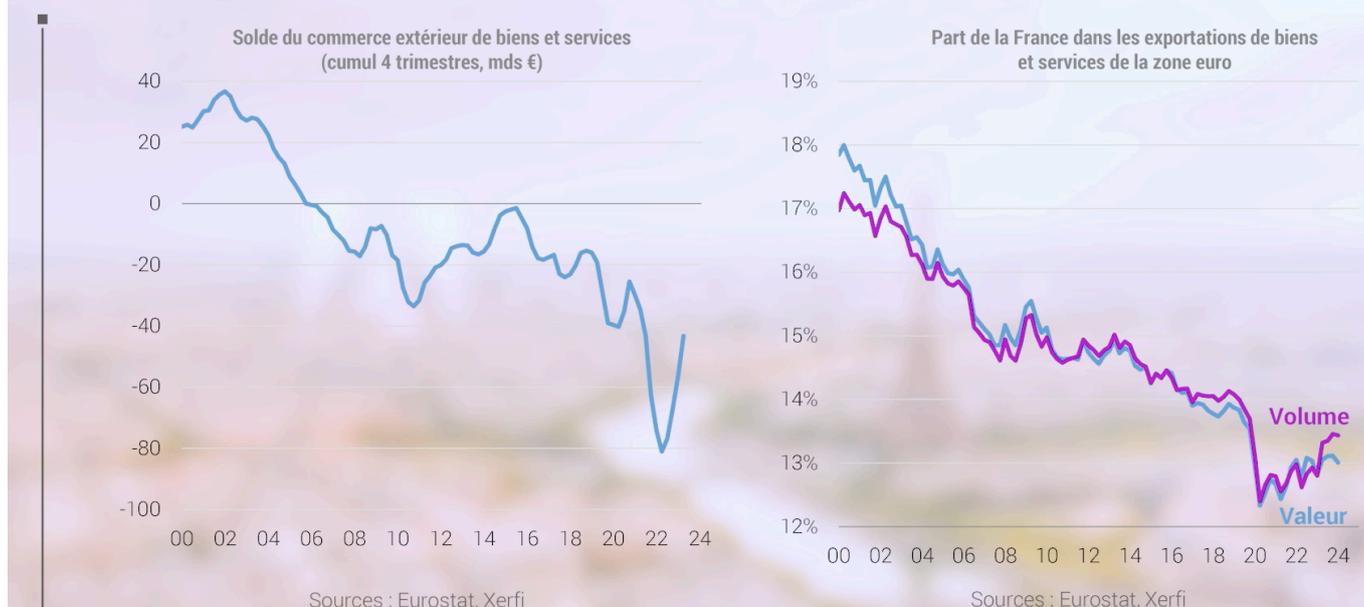
Défaillances d'entreprises



La poursuite du rattrapage du retard des défaillances et la forte augmentation des créations d'entreprises entre 2016 et 2021 l'expliquent plus que la fragilisation financière des sociétés. Mais attention, les trésoreries semblent à nouveau plus tendues.

En revanche, même très partielles, les retombées des efforts en matière de politique de l'offre, pro-business pour faire simple, commencent à être perceptibles. La France ouvre, et c'est nouveau, plus d'usines qu'elle n'en ferme ; le déficit du commerce extérieur de biens et services se réduit après avoir touché le fond ; la part des exportations françaises dans celle de la zone euro, qui avait décroché avec la pandémie alors qu'elle s'était stabilisée depuis 2017, se redresse.

France : commerce extérieur



Idem côté valeur ajoutée. La désindustrialisation relative vis-à-vis du reste de l'Europe est stoppée. Enfin, signe d'une compétitivité retrouvée, l'emploi industriel se redresse et a mis fin à son hémorragie.

Industrie manufacturière : emploi salarié (en milliers)



Marché du travail et pouvoir d'achat forment une autre rubrique.

Parmi les évolutions les plus spectaculaires, la forte diminution du taux de chômage et son corollaire, le boum des créations d'emplois, en dépit de quelques ratés ou à-coups. Le cap a été maintenu au 1er trimestre avec encore plus de 100 000 créations nettes dans le privé et, une fois n'est pas coutume, le

diabole ne se cache pas dans les détails. Les créations nettes depuis la fin 2019 se concentrent sur les CDI et les contrats en alternance, pas sur les formes les plus précaires. La dynamique est la même sur un an.

France : marché du travail

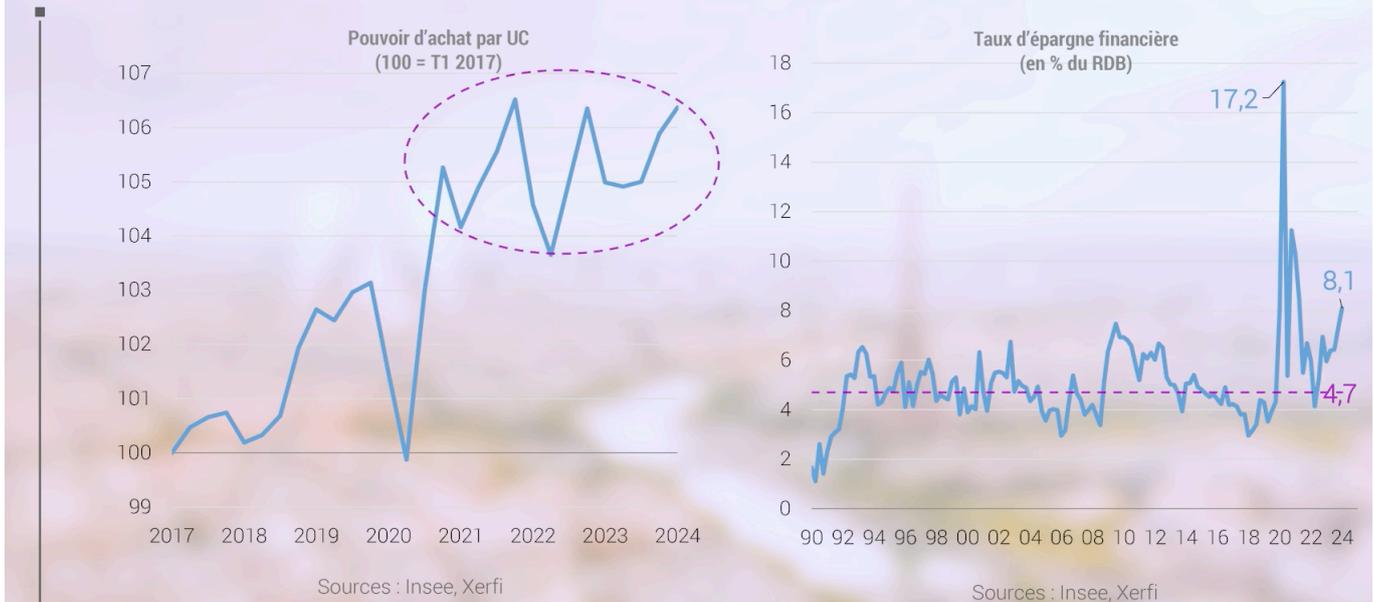


Les créations nettes d'emplois salariés par contrat



Côté pouvoir d'achat, l'évolution est moins flatteuse. Sans réelle tendance depuis 2021, il varie par à-coups. Derrière cette observation moyenne, la disparité est très grande : les plus aisés ayant été aussi les mieux lotis. C'est l'une des explications du maintien d'un taux d'épargne financière exceptionnellement élevé avec un montant record de 6 000 milliards d'euros de l'encours des placements financiers des Français, un véritable trésor de guerre.

Pouvoir d'achat et taux d'épargne des ménages



Chapitre de fin : la France à l'arrêt !

Incertitude radicale, sidération, peu importe, la dissolution de l'Assemblée nationale a pris tout le monde de court et stoppé net l'activité économique. Cela fait évidemment aussi partie du diagnostic. Un diagnostic qui ne laisse pas la place aux mesures les plus radicales des programmes proposés ».

2- « Le bilan de 7 ans de "macronisme", de politique économique en France » établi par Patrick Artus (Flash Economie n°2)

En voici la synthèse :

« On peut distinguer dans les politiques économiques menées par Emmanuel Macron :

- des politiques qui ont été couronnées de succès : réformes fiscales (flat tax, réforme des retraites, politique industrielle, réforme de l'apprentissage) qui ont abouti à une hausse de l'investissement des entreprises et du taux d'emploi, à un début de redressement de l'industrie, à une hausse de l'attractivité de la France ;
- les politiques qui n'ont pas été menées alors que cela aurait été nécessaire : absence de réforme du système éducatif (avec la baisse du niveau scolaire des enfants), faiblesse des incitations à investir davantage dans les nouvelles technologies, faiblesse des dépenses de Recherche et Développement (l'investissement en nouvelles technologies et les dépenses de R&D sont restés anormalement faibles d'où le recul de la productivité), politique du logement ne corrigeant pas l'insuffisance du nombre de logements.

On peut dire de manière synthétique que la politique économique "financière et fiscale" a été couronnée de succès, mais que des lacunes graves ont persisté dans les politiques économiques "éducative, technologique et logement" ».

3- Le 9 juillet, la Cour des Comptes publie un rapport alarmant sur les finances publiques françaises (<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-07/20240715-RSPFP-2024.pdf>).

En voici la synthèse :

« L'année 2023 a été une très mauvaise année en matière de finances publiques. Le déficit public, loin de se résorber, s'est établi à 5,5 points de PIB, dégradé de 0,7 point par rapport à 2022 et 0,6 point au-dessus des prévisions gouvernementales. La France n'a pas tiré parti de la normalisation progressive de l'économie et de la baisse des prix après le pic d'inflation.

Cette situation a rendu de fait caduque la trajectoire de la loi de programmation des finances publiques (LFPF) pour 2023-2027 adoptée en décembre 2023 – dont les autres dispositions (plafonnement triennal des dépenses de l'État par missions, mécanisme de correction, plafonnement des exonérations de cotisations sociales, etc.) restent essentielles pour la gouvernance des finances publiques – et a obligé le Gouvernement à présenter une nouvelle trajectoire pluriannuelle dans le programme de stabilité communiqué à la Commission européenne le 17 avril dernier. Il appartiendra au prochain Gouvernement de préparer les textes financiers de l'automne et le plan budgétaire et structurel national à moyen terme prescrit par les nouvelles règles européennes à partir de son évaluation des objectifs et des jalons de ce programme. D'ici là, le programme de stabilité actuel demeure l'expression la plus récente des engagements de la France en matière de finances publiques et constitue de ce fait la référence nécessaire pour juger des perspectives d'un retour du déficit public et de la dette sur une trajectoire soutenable.

Eu égard à la situation de départ créée par le déficit record de l'année 2023 et indépendamment du contexte rappelé ci-dessus, cette trajectoire, peu ambitieuse dans ses cibles de déficit et de dette, avec un retour *in extremis* du déficit sous les 3 % en 2027 et une stabilisation tardive du ratio de dette publique à un niveau supérieur à celui de 2023, soulève une question de crédibilité. En plus d'être fondée sur des hypothèses de croissance trop optimistes, elle suppose à la fois des économies en dépense sans précédent (qui s'élèveraient à 50 Md€ au regard de l'évolution tendancielle actuelle des dépenses) et des hausses importantes des prélèvements obligatoires qui ne sont pas précisées. Leur réalisation, à la supposer possible, paraît difficilement cohérente avec les niveaux de croissance affichés.

Les scénarios alternatifs testés par la Cour des comptes montrent que tout écart par rapport aux prévisions de croissance, de dépenses ou de recettes suffirait à faire dérailler la trajectoire et à manquer les cibles de déficit et de dette pour 2027.

Les finances publiques françaises sont donc dans une situation inquiétante. La divergence avec les principaux États européens est de plus en plus marquée et singularise encore davantage la France au moment où se remet en place la nouvelle gouvernance budgétaire européenne et où la Commission européenne a annoncé qu'elle proposerait l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif à l'encontre de la France. À force d'avoir différé de véritables efforts d'ajustement structurel, la dette publique, emportée par la réitération des déficits et par son poids, affiche un coût de plus en plus élevé qui contraint toutes les autres dépenses, obère la capacité d'investissement du pays et l'expose dangereusement en cas de nouveau choc macroéconomique.

La situation est rendue plus préoccupante encore par le fait que la programmation pluriannuelle des finances publiques n'intègre pas pleinement les enjeux liés au réchauffement climatique et à la transition énergétique, alors que les engagements souscrits en vertu de l'Accord de Paris, réitérés dans le cadre européen, doivent être atteints en 2030, soit un horizon désormais très proche. Or, que ce soit en matière de croissance, d'investissements ou d'érosion de la fiscalité, cette transition a un coût qui pèsera nécessairement sur les finances publiques et qui n'est pas pris en compte à ce stade. C'est par conséquent à une véritable intégration de la transition énergétique dans la programmation des finances publiques et à une clarification de la répartition des efforts entre la sphère publique (État, collectivités locales et administrations de sécurité sociale), et les acteurs privés (ménages et entreprises) qu'il convient de procéder.

Dans cette situation où la France doit consentir des efforts difficiles pour préserver le contrôle de ses finances publiques et honorer ses engagements vis-à-vis des pays membres de la zone euro mais aussi des générations futures, la Cour juge indispensable d'engager résolument l'effort de réduction du déficit public pour replacer la dette sur une trajectoire descendante. Pour que cet effort ne soit pas contreproductif et ne porte pas préjudice à la croissance et à la cohésion sociale, il doit être crédible, efficace et partagé : crédible, en étant sous-tendu par des réformes pérennes, identifiées notamment dans le cadre des revues de dépense initiées en 2023 ; efficace, en portant prioritairement sur les dépenses les moins pertinentes et en explicitant la contribution attendue des hausses d'impôt, notamment en lien avec

la fiscalité du carbone ; partagé, en clarifiant sa répartition entre les ménages, les entreprises et les administrations publiques – et, au sein de ces dernières, entre État, sécurité sociale et collectivités. La double dette financière et climatique accumulée pendant des décennies n'est pas un enjeu abstrait et éloigné dans le temps. Celui-ci est d'ores et déjà tangible, et il est d'autant plus difficile d'y faire face qu'ont été retardées les mesures permettant effectivement de limiter le déficit et de contenir la dette ».

www.christian-biales.fr

DEUXIÈME PARTIE : EXTRAITS

DE L'« HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES » d'Olivier NAY

MILITANTISMES INTELLECTUELS ET NOUVELLES RADICALITÉS

Au cours des années 1970, la critique de la société moderne et de ses valeurs connaît de nouvelles évolutions. Depuis quelques années déjà, la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, la critique de la culture de masse et de la société de consommation, le rejet de l'idéologie technicienne, les aspirations libertaires de la gauche intellectuelle et la diffusion de la pensée postmoderne ont ouvert de multiples chantiers de réflexion sur les excès de la société bourgeoise, conservatrice et productiviste. Malgré le renouvellement de la pensée critique, la compréhension des grandes luttes sociales continue de s'appuyer, en Europe, sur une lecture de l'histoire héritée du marxisme.

www.christian...

Tout en se dégageant des interprétations rigides du mouvement historique, l'explication marxiste de la conflictualité, centrée sur les rapports économiques de classe, s'est diffusée dans les années 1950-1960 par le biais des sciences sociales. En Italie et en France, elle continue d'inspirer les programmes des partis de gauche et des syndicats. Elle est même au cœur du compromis historique de l'État-providence d'après-guerre, assumant un fonctionnement libéral de l'économie au prix de concessions importantes en faveur des salariés (protection sociale, hausses salariales, droit du travail, accès à la consommation). Certes, la pensée de gauche s'ouvre à une grande diversité de thèmes sociaux et culturels (voir plus haut). Mais elle continue de faire prévaloir un imaginaire politique centré sur la révolution. Elle poursuit toujours l'ambition de la rupture avec le capitalisme. Elle persiste à penser la conflictualité historique comme le résultat d'une vaste confrontation entre des classes sociales dont les intérêts sont déterminés par l'inégale répartition des richesses au sein de l'économie capitaliste. L'opposition entre le capital et le travail, notamment, demeure la clé d'interprétation de l'ensemble des luttes sociales menées dans le cadre de la société libérale.

Au tournant des années 1960 et 1970, la critique intellectuelle se déplace néanmoins sur d'autres terrains, en lien avec les nouveaux mouvements sociaux. Ces mouvements se focalisent sur des enjeux spécifiques plutôt que sur un vaste projet de transformation de la société. Les nouvelles revendications portent sur l'amélioration de la qualité de la vie, le respect des droits et l'exigence d'une plus grande liberté. Portées par les nouvelles générations, elles trouvent des expressions variées dans l'aspiration à la liberté culturelle, le féminisme, la protection de la nature, la lutte contre le racisme, la défense des droits culturels et la critique de l'impérialisme. Elles dénoncent les formes d'oppression ancrées dans les pratiques sociales et culturelles, alors que dans la première moitié du siècle, la critique ouvrière se concentrait essentiellement sur les inégalités liées au travail et à la répartition des richesses. Elles font notamment émerger la question de l'identité comme un enjeu structurant des conflits sociaux : le droit à l'expression culturelle de la jeunesse, le combat pour les femmes, la reconnaissance des droits des minorités sexuelles, la lutte contre les discriminations à l'égard de communautés ethniques, ou encore la critique postcoloniale, représentent une part de plus en plus importante des mobilisations dans les dernières décennies du xx^e s.

À l'aube du xxi^e s., l'essor des revendications centrées sur les droits et la culture s'accompagne de la montée en puissance d'autres critiques de la société capitaliste. Nés dans les années 1970, les mouvements écologistes aspirent à un changement radical de société. Dénonçant les logiques prédatrices des modèles de développement hérités de la société industrielle, la nouvelle éthique environnementale et le militantisme écologique dénoncent les dégradations irréparables sur la nature résultant de la croissance des activités humaines. Seuls l'abandon de la logique productiviste et l'arrêt de la surexploitation des ressources naturelles sont susceptibles d'assurer la survie de l'ensemble des espèces vivantes. Sur le plan éthique, cette transformation exige de reconsidérer la place des communautés humaines dans leur environnement et de construire de nouvelles considérations morales sur la nature.

L'entrée dans le nouveau siècle voit également ressurgir la question sociale. Une critique du capitalisme se construit au sein des mouvements transnationaux nés à la fin des années 1990. Ce nouvel anticapitalisme dénonce la pauvreté, les inégalités et les nouvelles formes d'exclusion générées par la mondialisation économique. Il invite à la multiplication des résistances contre les pratiques du capitalisme mondialisé et l'impérialisme des grandes puissances. Il envisage la justice sociale dans le cadre d'une « justice globale » mettant fin aux logiques de prédation et d'accumulation du capital dans la nouvelle économie-monde. Il prend la défense des « communs » pour que les ressources essentielles à la vie humaine puissent être réappropriées par les communautés selon des logiques de partage et de solidarité.

Enfin, les années 2000-2010 voient émerger une critique radicale de la démocratie libérale. Les nouvelles pensées dissidentes dénoncent la tendance du gouvernement représentatif à la confiscation du pouvoir au profit de l'élite dirigeante. Dans ce contexte, un nombre croissant d'intellectuels estiment que l'effacement des citoyens de la vie des institutions témoigne de l'épuisement des principes de la démocratie électorale. Ils étudient les conditions d'une démocratie instituante redonnant un pouvoir d'expression directe à la multitude des gens ordinaires. Si l'exigence d'égalité reste pour eux un horizon central de la démocratie, il n'est plus question de l'imposer par la voix d'un socialisme autoritaire. C'est désormais dans l'approfondissement des libertés, de l'autonomie et des différences qu'il est possible d'envisager l'émancipation sociale.

(...)

La critique de l'oligarchie au pouvoir

Les théories critiques de la démocratie libérale refusent de considérer la crise des institutions représentatives comme l'expression d'une désertion civique et d'un refus de la politique. Elles rejettent l'interprétation tocquevillienne selon laquelle les citoyens sont enclins à se replier sur la sphère privée dès lors qu'ils ne voient plus l'intérêt de participer à la vie publique.

Une telle interprétation conduit l'historien Marcel Gauchet, par exemple, à analyser les nouvelles formes de conflictualité dans la société comme le résultat de l'individualisation croissante des rapports sociaux, la privatisation des attentes et la dégradation du débat civique. Ces transformations contribuent selon lui au déclin de l'adhésion aux institutions représentatives, de plus en plus associées à des hiérarchies et des contraintes faisant obstacle à l'affirmation de la singularité de chacun (*La Démocratie contre elle-même*, 2002). Dans le même sens, le philosophe Pierre Manent estime que l'affaïssement de l'idée démocratique doit s'entendre comme un renoncement politique. Il est le résultat d'une conception de la démocratie réduite à n'être plus qu'un lieu de gestion. Selon lui, les gouvernements

sont devenus des producteurs de règles qui envahissent la cité. Ces règles éloignent chaque jour un peu plus les citoyens de la vie des institutions. L'une des manifestations de l'effacement du politique est le rejet systématique du gouvernement représentatif, jugé désormais illégitime en dépit de sa désignation par l'élection. Une autre conséquence est le discrédit porté à l'idée nationale, alors même que la nation reste le creuset de la vie collective (*La Raison des nations*, 2006).

Les théories critiques du libéralisme contestent ces interprétations. Au cœur de ce que l'on appelle souvent la « gauche radicale », elles interrogent les limites des institutions libérales et dénoncent les insuffisances du gouvernement représentatif. Pour les intellectuels critiques, la société libérale met en avant l'égalité juridique des citoyens pour justifier du caractère démocratique de son régime parlementaire. Mais cette égalité formelle n'empêche en rien la captation du pouvoir par les élites qui dominent la société. Le droit de vote et l'élection au suffrage universel constituent des fictions juridiques qui sont mises en avant pour camoufler le caractère inégalitaire de la société. Ils sont des « droits formels » accordés aux citoyens, non pour leur donner la possibilité concrète de participer, mais pour les inciter à ne point se rebeller. La pensée de la gauche radicale dénonce l'illusion de l'ouverture politique vantée par la société libérale, dans laquelle domine une minorité au pouvoir profitant de sa maîtrise des règles sociales et des logiques de l'entre-soi. D'une manière générale, quatre grandes critiques émergent des sciences sociales et de la théorie politique : l'usurpation du pouvoir, la mystification du droit, la naissance d'une gouvernementalité néolibérale, la dépossession du politique par les intérêts privés.

Les mécanismes de l'exclusion politique

Les études critiques tentent de rendre compte des inégalités structurelles permettant aux classes sociales supérieures, au sein de la société libérale, de s'accaparer les positions de pouvoir. Pour le constater, il suffit d'étudier la démocratie représentative non du point de vue de ses principes – l'idée de citoyens libres et égaux en droits – mais du point de vue de ses effets – le phénomène généralisé de confiscation du pouvoir au profit d'une minorité. Dans cette perspective, l'élection n'a pas de valeur substantielle si elle ne met pas en œuvre le principe d'égalité proclamé dans les déclarations des droits. Dans les faits, la sociologie politique montre que l'élection a souvent pour effet de renforcer la présence des élites sociales dans les lieux de pouvoir. Autrement dit, le régime de type représentatif constitue un leurre démocratique : il donne le pouvoir à une « aristocratie électorale » qui ne représente pas le peuple. La démocratie est ainsi usurpée.

Comment expliquer le caractère oligarchique de la société politique, alors même que tous les citoyens disposent d'un droit de vote leur permettant de désigner des représentants lors d'élections libres et multipartites ? L'explication la plus convaincante, selon la théorie critique, est apportée par les sciences sociales. Nombre de travaux montrent en effet que l'accès au champ politique se détermine bien en amont des élections. C'est par le biais des ressources économiques, des réseaux sociaux, de l'éducation et des codes culturels que s'opèrent des mécanismes de filtrage et de sélection sociale favorisant l'accès des classes supérieures aux fonctions électives.

Les interrogations sur l'influence des élites en démocratie sont anciennes. La critique fut ouverte par Vilfredo Pareto (*Traité de sociologie générale*, 1916). Mais c'est aux États-Unis, dans le sillage de Charles Wright Mills (*L'Élite du pouvoir*, 1956) et Robert Dahl (*Qui gouverne ?* 1961), qu'une sociologie des élites procède à une critique de la démocratie. Étudiant les structures formelles et informelles du pouvoir, elle montre que le système politique des États-Unis est éloigné de l'idéal libéral de la « société ouverte ». Par-delà les controverses sur le caractère « oligarchique » ou « polyarchique » de la société américaine, la sociologie des élites montre que certains groupes sociaux ont des ressources leur permettant d'accéder aux positions élevées dans la vie politique, l'administration et les entreprises. Elle montre également que l'exclusion politique affecte tout particulièrement les groupes situés au bas de l'échelle sociale, tout particulièrement la communauté afro-américaine.

Le sociologue français Pierre Bourdieu engage dès les années 1960 une réflexion théorique sur les inégalités structurelles qui marquent la vie sociale, culturelle et politique. Selon lui, la mobilité sociale est considérablement freinée par des mécanismes invisibles contribuant à la consolidation de rapports de domination dans la société. Ces mécanismes sont institutionnalisés dans le jeu social, c'est-à-dire qu'ils structurent objectivement les relations entre des groupes qui dominent la société et d'autres groupes maintenus au bas de l'échelle sociale. Dans la société, en effet, les activités sociales diverses se consolident sous la forme de « champs », que Bourdieu entend comme des espaces sociaux structurés par des rapports de domination et ayant acquis un degré d'autonomie suffisant pour s'auto-organiser et se reproduire.

L'intérêt de l'analyse bourdieusienne est de montrer que la domination sociale ne prend pas forcément une forme brutale, mais qu'elle est souvent acceptée comme allant de soi par les classes dominées. En effet, les rapports sociaux inégalitaires sont intériorisés par les individus dans leurs façons de penser et d'agir. La domination est donc, pour une grande part, reproduite inconsciemment : elle est ancrée dans des prédispositions acquises par les individus au cours des différentes étapes de leur socialisation (dans la famille, les réseaux d'amis, à l'école, au travail, dans les pratiques culturelles), ce que Bourdieu appelle l'*habitus*. Les différences sociales se traduisent par des choix de style de vie et par des jugements (moraux, esthétiques, politiques) très différents selon la position sociale que l'on occupe dans la société (*La Distinction*, 1979). Les groupes dominés acceptent ainsi la domination comme une chose naturelle. Ils subissent une « violence symbolique » bien plus opérante que la coercition physique, car elle est une violence intériorisée et incorporée. La domination n'est pas perçue dans ses dimensions coercitives.

Pour Bourdieu, les groupes dominants jouent également un rôle actif dans la construction de la société inégalitaire. Ils disposent de multiples ressources (les « capitaux ») pour se maintenir au sommet de la société. Leurs capitaux économiques (la richesse), sociaux (les réseaux d'interconnaissance) et culturels (la maîtrise des connaissances valorisées) leur assurent un avantage pour accéder aux positions dirigeantes. Ils ont des stratégies de « distinction sociale » qui contribuent à rendre naturelle, dans les choix et les comportements, la stratification sociale. De même, des institutions jouent un rôle important dans la reproduction

des inégalités sociales. L'école est par excellence le lieu de cette reproduction. Elle renforce les inégalités plutôt que les atténuer. Par les contenus pédagogiques et par ses méthodes de sélection, elle favorise en effet la culture savante des classes dominantes, exclut les enfants qui n'ont pas les prédispositions sociales pour y réussir et reproduit ainsi l'arbitraire culturel (*La Reproduction*, 1970). Bourdieu s'impose à la fin du xx^e s. comme l'une des figures les plus influentes de la sociologie critique. Si son système théorique est critiqué pour son caractère mécaniste, il connaît une diffusion exceptionnelle dans la réflexion universitaire mondiale, comme dans les mouvements de protestation à « la gauche de la gauche ».

Pour d'autres intellectuels critiques évoluant dans le champ de la théorie politique, la pensée libérale produit une définition restrictive de la démocratie. Pour cette raison, elle débouche invariablement dans les faits sur une forme oligarchique. Comme l'avait déjà noté Rousseau au xviii^e s., le principe du parlementarisme a un fondement aristocratique : le représentant, une fois désigné, s'arroge tout le pouvoir de faire la loi et bâillonne la volonté générale (*Du Contrat social*, 1762). La théorie politique contemporaine poursuit la critique rousseauiste de la représentation. Par-delà leurs divergences intellectuelles, Jacques Rancière, Slavoj Žižek, Toni Negri, Wendy Brown, Noam Chomsky ou Alain Badiou dénoncent, chacun à sa manière, les effets autoritaires de la démocratie parlementaire.

Selon Rancière (*La Haine de la démocratie*, 2005), le gouvernement représentatif constitue un gouvernement élitair conduisant à la « privatisation » de la sphère publique. Le gouvernement y est assumé par une minorité sociale. Le mépris des élites pour la démocratie réelle est soutenu par les approches intellectuelles arrogantes qui, dans la lignée de Tocqueville, stigmatisent le citoyen en l'identifiant à un individu égoïste, apathique, replié sur sa vie privée. Une partie des philosophes libéraux, de surcroît, se sont approprié la critique de la société de consommation, de la marchandise et du spectacle venue de la gauche libertaire des années 1960-1970, et l'ont transformée en une critique de « l'individu démocratique ». Ces philosophes associent le citoyen à un consommateur insatiable dont l'appétit pour les plaisirs et les satisfactions privées le détournerait du bien commun. Cette lecture idéologique, tout en semblant déplorer l'apathie civique des individus, produit une représentation infantile des citoyens. Elle justifie le pouvoir de ceux qui prétendent les représenter. Elle s'accompagne d'une mystique de l'intérêt général que seule l'oligarchie serait capable d'incarner. Selon Rancière, la monopolisation du pouvoir s'appuie sur l'alliance de l'oligarchie étatique et de l'oligarchie économique, toutes deux soutenues par les communautés d'experts dont le travail consiste à parer le pouvoir des atours de la science. La confiscation du pouvoir profite également de l'acceptation de la domination par les opprimés. Contrairement à ce que pensaient les marxistes, le problème des groupes dominés n'est pas leur absence de conscience de classe. Confrontés à la misère, ces groupes ressentent parfaitement l'oppression sociale. Mais ils peinent à se défaire de leur identité d'opprimés.

Notes :

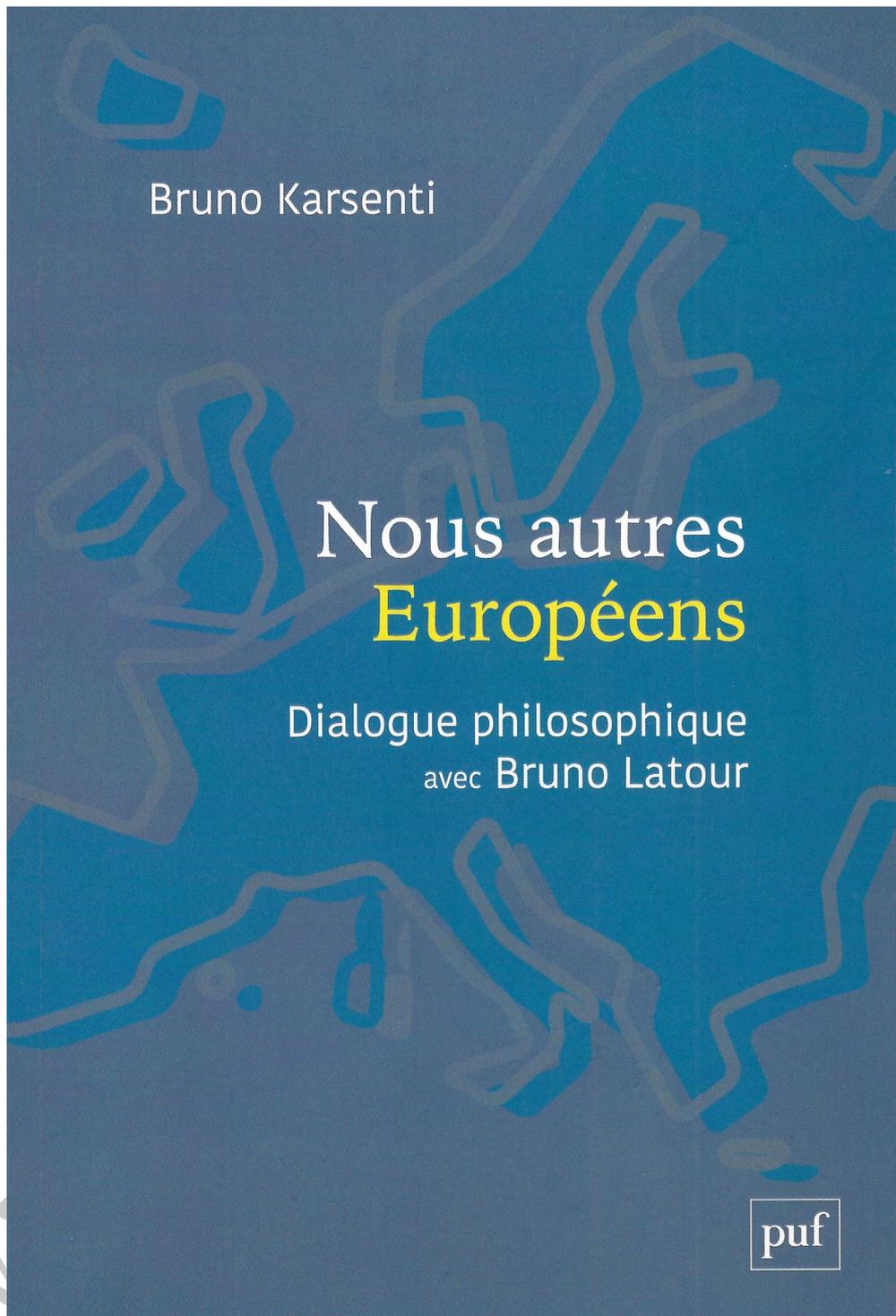
• Si les manœuvres entreprises entre les deux tours par des blocs politiques pour constituer des alliances de pure circonstance aboutissaient à la constitution d'un gouvernement dont la couleur principale (si tant est qu'il y en ait vraiment une) serait très différente de celle correspondant à la tendance majoritaire des électeurs, cela démontrerait à la fois un déni de la démocratie et un déni de la réalité.

• Tout en écrivant cette « réflexion du mois », je lis

1- le livre « Nous autres Européens, dialogue philosophique avec Bruno Latour », du philosophe Bruno Karsenti (PUF, édité en mai dernier).

Le hasard fait ici merveilleusement les choses : je recommande chaudement ce livre de « philosophie politique de l'Europe » parce qu'il aborde de très belle façon des thématiques

complémentaires à celles des extraits du livre d'Olivier Nay que j'ai choisis et surtout parce qu'il traite de nombreuses questions vives que soulève l'actualité.



Ce livre reprend le contenu des trois entretiens que Bruno Karsenti et Bruno Latour ont eus ensemble en juin-juillet 2022 (un quatrième était prévu mais il n'a pu avoir lieu à cause de la maladie de Bruno Latour qui l'emportera peu après).

Lors du premier entretien, sont surtout analysées les trois crises que connaît l'Europe (la crise environnementale, la déstabilisation du monde arabe et l'ouverture de l'Est de l'Europe), crises qui ont – comme toute crise – une face négative mais aussi une face positive. La menace de l'ouverture à l'Est pose la question de la nationalité, celle de la nation et aussi celle, qui reviendra souvent dans l'ouvrage, de l'État nation, avec ou sans tiret et, quand il y en a un, un tiret dont l'épaisseur peut être différente selon le cas. Tout de suite, ce premier entretien permet aussi à Bruno Karsenti de porter un regard critique sur l'évolution des sciences sociales en général et sur celle de sa discipline en particulier. Cela lui donne

l'occasion de répondre à deux questions que lui pose Bruno Latour : la première est « c'est quoi un citoyen ? », et la seconde, dans la suite de la première, « quel est le lien entre nationalisation et citoyenneté ? », ce qui permet à Bruno Karsenti de donner sa définition, que je juge très importante, de la « nationalisation » : « la nationalisation est le processus par lequel un nombre toujours croissant d'individus participe à l'élaboration des lois communes, le processus par lequel "tout" devient l'affaire de "tous". Autrement dit, ce qu'on appelle communément "démocratisation" est en réalité un processus de nationalisation ». (...) La politique devient l'expérience qui nous fait sentir "un". Et ce que traduit cela, c'est le mot "nation" ». Plus loin, Bruno Karsenti distingue clairement nation et État et la notion d'État-nation sera longuement abordée dans l'entretien suivant. À la fin de ce premier entretien, à propos de l'Europe, Bruno Karsenti considère qu'elle s'est « fondée après la défaite des Français et des Allemands, donc comme union des vaincus, et après la Shoah, c'est-à-dire après le crime intraeuropéen qui a mis toutes les nations européennes devant leurs responsabilités. (...) Donc, oui, l'Europe est là pour nous empêcher d'agir, si agir veut dire faillir ».

Au début du second entretien, et avec pour sous-titre « Politisation », les deux intellectuels discutent de la situation politique française laissée par les élections législatives de 2022, avec « deux groupes aux extrêmes », une « tripartition qui nous paralyse », donc un risque de « crise constitutionnelle » ; comme aujourd'hui ! C'est là que Bruno Karsenti est amené à parler plus précisément de sa méthode, de sa « sociohistoire » : selon lui, « pour étudier la politique avec ce grain et ce coefficient de réalité, il est absolument nécessaire de voir son développement historique. (...) De voir comment cette réalité qu'on a sous les yeux est l'accumulation et la sécrétion graduelle de processus complexes de long terme, qui sont des processus de nationalisation ». Un long développement est ensuite consacré à l'Ouest et à l'Est de l'Europe pour montrer que les termes de nation, d'État-nation, de nationalité n'y ont pas les mêmes sens. Selon Bruno Karsenti, il faut distinguer l'Europe d'après 1945 et celle d'après la fin des années 1980 : « L'Europe d'après 1945, c'est l'Europe qui prend acte du fait que chacune de ces nations a perdu l'hégémonie mondiale ! (...) Cette prise de conscience a énormément stimulé la construction de l'Europe et a eu un effet salutaire : l'effet de distendre le tiret de l'États-nation ». (...) Logiquement, ce processus ne produit pas une seule et même législation, mais des législations concordantes. C'est ça l'Europe ; et ça doit être ça ! Or ce qui se passe depuis la fin des années 1980 nous fait dévier de cette ligne. Tout ce qui relève de la dérégulation des échanges sur le marché intérieur est venu corrompre l'intention originelle ». Le paragraphe suivant, consacré à la notion de « nation à l'Est », montre qu'en Europe de l'Est, le tiret en l'État et nation reste très (trop) épais, pour des raisons évidemment historiques ; et Bruno Latour résume parfaitement la situation : « on ne comprend donc rien de ce qu'ils veulent, parce que nous avons, au contraire, presque fait disparaître ce tiret ».

Le paragraphe qui suit est également important, peut-être même davantage, parce qu'il est consacré à ce que Bruno Karsenti appelle la « classe-pivot », notion fondamentale dans l'analyse qu'il fait de l'évolution concrète de nos sociétés sur le long terme (on est bien en sociohistoire !). Il est question de prendre en compte la mobilité sociale. Marx l'a fait en parlant du passage des sociétés de corps, de d'ordres ou de castes à des sociétés de classes, mais de manière trop économique et pas assez sociologique selon Bruno Karsenti. D'où sa référence à Élias, qui s'intéresse à la mobilité collective et non pas à la mobilité individuelle. « On a mobilité collective lorsqu'on voit des couches entières de la société changer de position. (...) On voit que des couches entières montent et d'autres descendent, et quand en plus les individus réfléchissent sur eux-mêmes en tenant compte de ce mouvement collectif, alors on a formation de classes ». Comme pour Auguste Comte, pour Bruno Karsenti la société se distribue toujours en trois niveaux, le bas, le milieu et le haut. Et « le mouvement est évidemment permis par ce qui se passe au milieu. En ce qui se passe au milieu est forcément complexe, c'est-à-dire que le milieu reçoit des impulsions venant du bas dans le même temps qu'il est freiné ou empêché par des résistances venant d'en haut. (...) Ce qu'apporte la vision sociohistorique, c'est que la recomposition des fractions de classe en agents dans l'histoire se fait par des attracteurs idéologiques déterminés, qui renvoient les uns aux autres, et qui sont le libéralisme, le nationalisme et le socialisme. Les fractions se conjoignent dans ces idéologies, typiquement modernes. C'est ce qui explique que des fractions extrêmement éloignées dans la gradation - couches populaires, bourgeoisie, aristocratie - peuvent se retrouver dans la même position politique, parce que l'attraction des idéologies les réunit ». Selon Bruno Karsenti, ces « attracteurs » « arrivent par la poussée libérale ; ils arrivent par l'industrialisation, par la

complexification et la différenciation des sphères d'activités, la production qui se développe et qui fait que le libéralisme est le véritable vecteur de la modernité ». Dans son raisonnement sociohistorique, Bruno Karsenti considère que l'aristocratie a cessé d'être la classe significative en 1945 et que c'est la bourgeoisie qui est devenue la classe-pivot (un paragraphe entier est consacré à la bourgeoisie dans le dernier entretien). Mais, comme s'interroge Bruno Latour, « qu'est-ce qui fait qu'en 1990 cette capacité de la classe-pivot à réflexivement encaisser, sa capacité rationnelle, disparaît ? Il y a les trois menaces dont vous avez parlé, mais qu'est-ce que rate cette classe elle-même ? (...) l'aristocratie a mis trois siècles à disparaître, celle-là disparaît en quatre-vingt ans... ». Bruno Karsenti répond : « je pense que la classe-pivot a recueilli les mouvements du bas, donc les prétentions à l'égalité dont elle doit se faire l'écho, d'une façon qu'elle ne savait plus traiter. (...) Elle s'est trouvée en position de pouvoir, puisqu'il n'y avait plus d'aristocratie, en reproduisant des modes de captation ... aristocratiques. (...) La formation de ce discours [aristocratique] et de cette politique tient aussi à un déficit dans l'interprétation des mouvements sociaux, par eux-mêmes autant que par les intellectuels. C'est dû à la complication extrême de ce qu'on appelle les "classes populaires", expression elle-même assez récente : elles éclatent dans tous les sens et se conjuguent avec des phénomènes migratoires, ce qui complique la composition de cette base, qui est toujours en attente d'être réorganisée de façon cohérente » ; avec « l'opposition entre l'ancienne classe ouvrière, l'ancienne classe populaire qui s'interprète elle-même comme agent historique, et les immigrés ».

Le troisième - et dernier - entretien est également passionnant à lire car il ouvre des perspectives originales pour définir autrement des concepts classiques et importants de la philosophie politique.

Cela commence par une modification de la notion de souveraineté et à cette occasion revient une distinction chère à Bruno Karsenti, entre l'intérieur et l'extérieur. Ainsi, quand Bruno Latour lui pose la question : « J'essaie de comprendre... Avant l'avènement de l'État-nation, il y avait bel et bien des États, en lutte essentiellement les uns avec les autres, et maintenant ces États représentent des nations – mais qui sont toujours en lutte les unes avec les autres ? », Bruno Karsenti répond : « Oui, tant que le travail de la nationalisation dans chacune d'entre elles n'aboutit pas au basculement qui consiste à faire que la politique interne vaut plus que la politique externe. C'est ça le mouvement de la nationalisation européenne. L'Europe invente ce mouvement de bascule. Évidemment, à ce moment-là, la souveraineté n'est plus la prérogative de l'État, elle est dans la nation, c'est-à-dire que la nation change le sens de ce que veut dire "pouvoir" ».

Après la notion de souveraineté vient le tour de celle de « gouvernement représentatif ». « Qu'est-ce que ce concept de la représentation de la philosophie politique classique ? C'est rendre présent ce qui est absent » rappelle d'abord Bruno Karsenti. Et il rappelle aussi que, contrairement à d'autres langues - et il cite l'italien – « en français, on n'a qu'un terme et, de manière générale, le gouvernement représentatif a joué sur l'ambiguïté. Il mêle deux idées dont aucune ne touche le point essentiel : l'idée d'une délégation ou d'un mandat à des représentants qui se substituent aux représentés, d'une part, et l'idée que ces représentants sont les mêmes ou partagent au moins une certaine identité avec les représentés, d'autre part. De ces deux idées sont nées toutes les tentatives désespérées de faire exister la démocratie directe (...) mais jamais ces tentatives ne soulèvent le vrai enjeu : c'est qu'il n'y a de bons représentants qui si ceux-ci permettent à la société d'accéder à une pensée de ce qu'elle est ». « D'être réflexive » ajoute Bruno Latour. « Exactement. Il fallait bien d'abord que la société soit réflexive pour pouvoir entrer dans un processus de délégation. (...) Et permettre à la société d'être toujours plus réflexive, c'est un travail politique. (...) Dans la réalité, on a un gouvernement représentatif qui n'est qu'une parodie de lui-même. (...) La politique commence dans la politisation des groupes sociaux. (...) Il faut arriver à ce que l'isoloir ne soit pas le déversoir de la bêtise [réfèrent à une réflexion faite par Leo Strauss]. Ce qui n'est possible que si les individus sont socialisés et politisés, d'un même mouvement » poursuit Bruno Karsenti.

La troisième notion abordée dans l'entretien est celle d'individu. Bruno Latour commence : « Il faut que vous nous expliquiez comment vous allez rendre émancipatrice cette idée que l'individu est le résultat sociohistorique d'une histoire politique dont l'essentiel est ce rapport, qui reste pour moi encore assez mystérieux, entre l'extérieur et l'intérieur dans un double sens. D'une part, au sens politique, ce qui est en jeu ici est le rapport entre politique étrangère et politique intérieure et, d'autre part, au sens psychologique, le rapport entre intérieur et extérieur prend la forme d'un questionnement sur ce que je m'impose et ce que l'on m'impose ». Réponse de Bruno Karsenti : « Quand on dit "l'individu" dans le

langage politique courant, on parle de l'individu comme dépositaire d'une singularité et d'une liberté, liberté qui consiste à affirmer sa singularité. Et tous les individus sont dits égaux du fait de cette caractéristique. Si on traduit concrètement, on en vient à l'individu comme substrat des droits, porteur de ces droits. (...) On est arrivé à l'idée d'un individu comme substrat des droits seulement au bout d'une longue histoire. Et cette histoire n'est pas terminée. (...) Le concept d'individu est un concept qui évolue avec la complication et l'extension des interdépendances, avec la complication des rapports sociaux et avec l'enrichissement produit par la multiplication des relations ». Cette réflexion sur l'individu se termine par un paragraphe qui montre une fois de plus que Bruno Karsenti est un intellectuel très engagé : « dans le langage public dominant, on les [les individus] présente comme désocialisés, mais il se produit aujourd'hui des relations où les individus éprouvent la limite du langage qu'on leur propose. Et dans des épreuves sociales particulières qui ont trait à l'épreuve de la crise environnementale, ou encore à l'affirmation de leur conviction religieuse, les individus élaborent une justification de leur individualité beaucoup plus riche et beaucoup plus complexe que celle que leur propose le langage politique dominant ».

Après un paragraphe consacré à la bourgeoisie, viennent des réflexions sur les nationalisme et néonationalisme où réapparaît la distinction entre l'Ouest et l'Est de l'Europe. Sur cette thématique, je me contente de la citation suivante : « La nationalisation porte en elle la croix du nationalisme. Mais cela n'en fait pas un vecteur d'aliénation ou un vecteur de destruction de l'Europe. La nationalisation est l'histoire européenne et le nationalisme est la face sombre de l'histoire européenne... ». Les pages suivantes donnent l'occasion à Bruno Karsenti d'introduire des concepts originaux comme l'informalisation et l'externe 2 quand il réfléchit aux contraintes et aux codes comportementaux, ou comme l'intégralisme quand il s'intéresse aux cas Zemmour ; également de considérer l'élargissement de l'Europe et Maastricht comme étant à l'origine d'une crise de représentation de l'action politique en Europe. Puis viennent les dernières pages : Bruno Latour demande à Bruno Karsenti de parler de lui, de ses « inventions » et il n'est alors pas étonnant que cela se termine sur Israël : « Là, vous m'emmenez un peu loin. Mais au fond, pas tant que ça. Après tout, ce problème a partie liée, et très étroitement, à la philosophie politique de l'Europe. (...) On ne peut pas penser Israël sans l'Europe. Et je crois *réciiproquement*, c'est cela qui est encore plus dur à comprendre et à faire comprendre ».

Le livre se termine tout-à-fait avec la belle postface de Déborah Bucchi.

- Je reproduis ici l'éditorial de Riss du Charlie Hebdo du mercredi 3 juillet, qui fait donc suite à celui reproduit plus haut :

2- l'édito de Riss dans le Charlie Hebdo du 3 juillet



russe depuis trop longtemps

le candidat du NFP est un socialiste, pas un membre de LFI.» C'était un peu le jeu de la semaine : vérifier que son candidat du Nouveau Front populaire n'était pas

infréquentable. La France insoumise est devenue le chewing-gum collé sous la chaussure de la gauche et dont beaucoup aimeraient se débarrasser. Après le 7 juillet, la gauche n'échappera pas à son examen de conscience et devra regarder en face ses dérives, ses fautes, ses égarements. Son avenir en dépend. Trop de conneries et d'infamies ont été proférées par certains de ses représentants.

Mais on peut craindre qu'au lendemain des élections, quel que soit le résultat, les acteurs du petit théâtre politique français qu'on a entendus déclamer dimanche soir, des trémolos dans la voix et la larme à l'œil, qu'il fallait « faire barrage au Rassemblement national, qui est aux portes du pouvoir » ne reprennent leurs vieilles habitudes. Depuis trop longtemps, à gauche comme à droite, des responsables politiques jouent à la roulette russe en se disant qu'une fois de plus les Français seraient raisonnables et ne voteraient pas pour le RN. Le bilan de cette stratégie minable est désastreux : au premier tour, le nombre de voix en faveur du Rassemblement national est passé de 8,1 millions à la présidentielle de 2022 à 11,5 millions aux législatives de 2024. Ces voix supplémentaires ne viennent pas de la planète Mars, mais de la gauche et de la droite républicaine. La stratégie du « votez pour moi pour faire barrage au RN » met en lumière l'incapacité de ceux qui en usent à défendre des idées et un programme crédibles qui ramènent vers eux les millions de voix qui ont migré vers le RN. Le succès de l'extrême droite démontre d'abord la très grande faiblesse de ses adversaires. Si rien ne change dans ces familles politiques, le RN a encore de beaux jours devant lui. Ce n'est qu'une question de temps. ●

TROISIEME PARTIE :

L'ENQUETE IFOP (Extraits) sur le 1^{er} tour des élections législatives

Le vote au premier tour des élections législatives

	Un(e) candidat(e) de l'extrême gauche	Un(e) candidat(e) du Nouveau Front Populaire et divers NFP	Un(e) candidat(e) divers gauche	Un(e) candidat(e) de la majorité présiden- tielle et divers majorité	Un(e) candidat(e) divers centre	Un(e) candidat(e) Les Républicains ou divers droite	Un(e) candidat investi ou soutenu par Rassemble- ment National	Un(e) candidat(e) de Reconquête	Un(e) candidat(e) divers
ENSEMBLE.....	1,1	28,1	1,6	21,3	1,2	10,2	33,2	0,7	2,6
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)									
Hommes.....	1	26	2	22	1	10	35	1	2
Femmes.....	1	31	1	20	1	10	31	1	3
ÂGE DE L'INTERVIEWÉ(E)									
TOTAL Moins de 35 ans	1	41	-	16	1	8	29	1	3
. 18-24 ans.....	-	42	1	18	2	9	25	1	2
. 25-34 ans.....	2	40	-	15	-	7	32	1	3
TOTAL 35 ans et plus ...	1	24	2	23	1	11	34	1	3
. 35-49 ans.....	1	29	1	16	1	9	39	1	3
. 50-64 ans.....	1	24	2	19	1	10	40	-	3
. 65 ans et plus.....	1	21	3	31	2	13	26	1	2
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ(E)									
Actifs.....	1	29	1	17	1	10	37	1	3
. Catégories supérieures	2	29	2	25	1	11	27	1	2
.. Artisans ou commerçants.....	1	19	4	25	-	13	33	1	4
.. Cadres et prof. int. sup.....	3	33	1	25	1	10	24	1	2
. Professions intermédiaires.....	-	38	1	18	1	8	30	1	3
. Catégories populaires	1	25	1	12	1	10	47	-	3
.. Employés.....	2	26	-	13	1	11	44	-	3
.. Ouvriers.....	1	23	1	11	1	9	51	-	3
Inactifs.....	1	26	2	27	2	11	28	1	2
. Retraités.....	1	22	2	30	1	12	28	1	3
. Autres inactifs.....	1	38	2	18	2	8	28	1	2
STATUT DE L'INTERVIEWÉ(E)									
Dirigeants d'entreprise.	3	28	4	19	-	9	32	2	3
Salariés.....	1	30	1	17	1	10	37	-	3
. Salariés du secteur privé.....	1	25	1	18	1	9	43	-	2
. Salariés du secteur public.....	1	41	-	15	2	10	27	-	4
Chômeurs.....	2	29	-	11	-	8	45	-	5
NIVEAU D'ÉDUCATION									
Supérieur au baccalauréat.....	1	33	1	24	2	11	25	1	2
. Diplôme supérieur.....	1	36	1	25	2	12	20	1	2
. 1er cycle (DEUG, licence LMD).....	1	32	1	22	2	10	29	1	2
Baccalauréat.....	1	29	2	18	1	9	37	-	3
Inférieur au baccalauréat.....	1	18	2	20	-	10	45	1	3
. CAP / BEP.....	1	18	3	19	-	10	46	-	3
. Pas de diplôme / CEP / BEPC.....	-	17	-	23	1	10	44	1	4

	Un(e) candidat(e) de l'extrême gauche	Un(e) candidat(e) du Nouveau Front Populaire et divers NFP	Un(e) candidat(e) divers gauche	Un(e) candidat(e) de la majorité présidentielle et divers majorité	Un(e) candidat(e) divers centre	Un(e) candidat(e) Les Républicains ou divers droite	Un(e) candidate investit ou soutenu par Rassemblement National	Un(e) candidat(e) de Reconquête	Un(e) candidat(e) divers
ENSEMBLE	1,1	28,1	1,6	21,3	1,2	10,2	33,2	0,7	2,6
REVENU MENSUEL (par pers. au foyer)									
Cat. aisée (plus de 2 500 €)	-	27	1	33	2	12	22	1	2
Classe moyenne sup. (1 900 à 2 500 €)	1	26	1	28	2	10	29	1	2
Classe moyenne inf. (1 300 à 1 900 €)	1	28	2	19	1	10	35	1	3
Cat. modeste (900 à 1 300 €)	1	31	2	15	1	10	36	1	3
Cat. pauvre (moins de 900 €)	2	33	2	11	1	6	41	-	4
CATEGORIE D'AGGLOMERATION									
Agglomération parisienne	2	35	3	21	2	14	18	2	3
Com. urbaine de province	1	28	1	22	1	10	35	-	2
Commune rurale	-	23	1	21	1	9	41	-	4
RÉGION									
Île-de-France	1	33	3	21	3	13	21	2	3
Province	1	27	1	21	1	10	36	-	3
PROXIMITÉ POLITIQUE									
TOTAL Gauche	3	74	4	9	1	5	2	-	2
. Dont La France insoumise	2	90	3	1	-	2	1	-	1
. Dont Parti socialiste	1	72	4	13	2	4	3	-	1
. Dont Les Écologistes (ex-EELV)	3	64	3	12	2	9	3	-	4
TOTAL Majorité présidentielle	-	4	1	78	2	10	4	-	1
. Dont Renaissance	-	2	1	82	3	9	2	-	1
TOTAL Droite	-	3	-	23	2	47	22	1	2
. Dont Les Républicains	-	3	-	21	1	48	24	1	2
TOTAL Reconquête et RN	-	1	-	-	-	3	92	2	2
. Dont Rassemblement National	-	1	-	1	-	3	94	-	1
Sans sympathie partisane	1	25	2	24	2	13	26	1	6
VOTE A LA PRÉSIDENTIELLE 2022 (1er tour)									
Jean-Luc Mélenchon	2	83	2	3	1	2	6	-	1
Emmanuel Macron	-	13	1	61	2	13	8	-	2
Valérie Pécresse	-	3	-	35	1	38	22	-	1
Marine Le Pen	-	3	-	2	-	6	88	-	1
Éric Zemmour	1	-	-	1	-	15	75	8	-

QUATRIÈME PARTIE : CE QUI CARACTÉRISE L'EXTRÊME-CENTRE

L'extrême-centre met en place un trio infernal (les deux premiers éléments caractérisent le centre de manière générale et c'est le troisième qui en donne la caractéristique « extrême ») :

- 1- D'abord, la modération, la pondération, pour défendre une politique équilibrée de manière à préserver un calme social mais qui n'est qu'apparent car la modération empêche trop systématiquement les réformes structurelles nécessaires. Et c'est sous couvert de modération que l'on nie le clivage gauche-droite, que l'on vante les mérites du pragmatisme et du réalisme, et que l'on refuse les idéologies ;
- 2- Ensuite, le « girouettisme », avec un programme politique à géométrie variable, sans vision politique claire et dont les constantes sont au contraire l'opportunisme, le cynisme et la recherche de consensus, d'où, certes, des stratégies de communication qui utilisent souvent l'art de la séduction, mais aussi et surtout des retournements de vestes, des changements de pieds, des zigzags incessants, des louvoiements et autres attermoiements³ ; ce qui installe en définitive un statu quo et ce qui permet aux politiciens de passer tranquillement au travers des bourrasques politiques, comme ce fut le cas des modérés monarchiens qui ont survécu à la Révolution et à l'Empire. Cela entraîne aussi la distorsion entre le pays réel et le pays formel et la fracture entre les élites et le reste de la population, laquelle se désengage alors politiquement de plus en plus ;
- 3- Enfin, la concentration du pouvoir exécutif, sans partage, qui musèle le pouvoir législatif. Sous prétexte que l'absence de hiérarchie conduit à un affaïssement de l'autorité et donc à un complet nivellement, la verticalité du pouvoir doit éliminer complètement toute horizontalité ; mais il y a alors une possible dérive vers l'illibéralisme. Et pour garder le pouvoir en rassemblant les « honnêtes gens », les tenants de l'extrême-centre désignent des ennemis à combattre et à discréditer, qui sont souvent à la fois intérieurs, les extrêmes de gauche et de droite (les « ultra-révolutionnaires » et les « citra-révolutionnaires » comme disait Robespierre) et extérieurs (les monarchies européennes en l'espèce). Les contre-pouvoirs, en particulier médiatiques, sont la plupart du temps eux-mêmes corsetés pour cautionner le pouvoir en place en maltraitant et l'éthique et la neutralité ; ce qui favorise l'épanouissement de maints sectarismes.

³ Le « girouettisme » n'est pas propre au centre : c'est hélas un réflexe très bien partagé dans la sphère politique.

CINQUIÈME PARTIE : L'APRÈS-ÉLECTIONS

Les résultats

Rappel des résultats* au 1^{er} tour

Liste des nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
RN Rassemblement National	9 379 092	19,01	29,26	37
UG Union de la gauche	8 995 226	18,23	28,06	32
ENS Ensemble ! (Majorité présidentielle)	6 425 707	13,03	20,04	2
LR Les Républicains	2 106 166	4,27	6,57	1
UXD Union de l'extrême droite	1 268 822	2,57	3,96	1
DVD Divers droite	1 154 785	2,34	3,60	2
DVG Divers gauche	490 898	1,00	1,53	0
DVC Divers centre	391 423	0,79	1,22	0
EXG Extrême gauche	366 594	0,74	1,14	0
REG Régionaliste	310 727	0,63	0,97	0
REC Reconquête !	238 934	0,48	0,75	0
HOR Horizons	231 667	0,47	0,72	0
ECO Ecologistes	182 478	0,37	0,57	0
UDI Union des Démocrates et Indépendants	163 072	0,33	0,51	0
DIV Divers	142 871	0,29	0,45	0
DSV Droite souverainiste	90 110	0,18	0,28	0
EXD Extrême droite	59 679	0,12	0,19	1
SOC Parti socialiste	29 242	0,06	0,09	0
RDG Parti radical de gauche	12 434	0,03	0,04	0
FI La France insoumise	12 224	0,02	0,04	0
COM Parti communiste français	3 125	0,01	0,01	0
VEC Les Ecologistes	2 668	0,01	0,01	0

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	49 332 709		
Abstentions	16 424 052	33,29	
Votants	32 908 657	66,71	
Blancs	582 908	1,18	1,77
Nuls	267 803	0,54	0,81
Exprimés	32 057 946	64,98	97,41

Résultats* au 2nd tour

Liste des nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
RN Rassemblement National	8 745 239	20,18	32,05	88
UG Union de la gauche	7 005 513	16,17	25,68	146
ENS Ensemble ! (Majorité présidentielle)	6 314 418	14,57	23,14	148
LR Les Républicains	1 474 649	3,40	5,41	38
UXD Union de l'extrême droite	1 364 963	3,15	5,00	16
DVD Divers droite	980 550	2,26	3,59	25
DVG Divers gauche	401 062	0,93	1,47	12
REG Régionaliste	288 201	0,67	1,06	9
HOR Horizons	258 139	0,60	0,95	6
DVC Divers centre	177 167	0,41	0,65	6
UDI Union des Démocrates et Indépendants	119 672	0,28	0,44	3
DIV Divers	38 025	0,09	0,14	1
ECO Ecologistes	37 808	0,09	0,14	1
SOC Parti socialiste	26 343	0,06	0,10	2
EXD Extrême droite	23 216	0,05	0,09	0
DSV Droite souverainiste	18 672	0,04	0,07	0
FI La France insoumise	8 361	0,02	0,03	0

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	43 328 474		
Abstentions	14 458 286	33,37	
Votants	28 870 188	66,63	
Blancs	11 937 225	2,76	4,13
Nuls	3 944 666	0,91	1,37
Exprimés	27 281 997	62,97	94,50

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Répartition des 574 sièges pourvus par blocs politiques :

Nouveau Front populaire

179 sièges

La France insoumise Parti socialiste EELV

- 71 sièges La France insoumise
- 64 sièges Parti socialiste
- 32 sièges Les Ecologistes-EELV
- 9 sièges Parti communiste français
- 3 sièges Autres

Ensemble

156 sièges

Renaissance MoDem HOR

- 96 sièges Renaissance
- 34 sièges MoDem
- 26 sièges Horizons

Les Républicains et alliés

67 sièges

Les Républicains Divers droite

- 39 sièges Les Républicains
- 25 sièges Divers droite
- 3 sièges Union des démocrates et indépendants

Rassemblement national et alliés

143 sièges

Rassemblement national

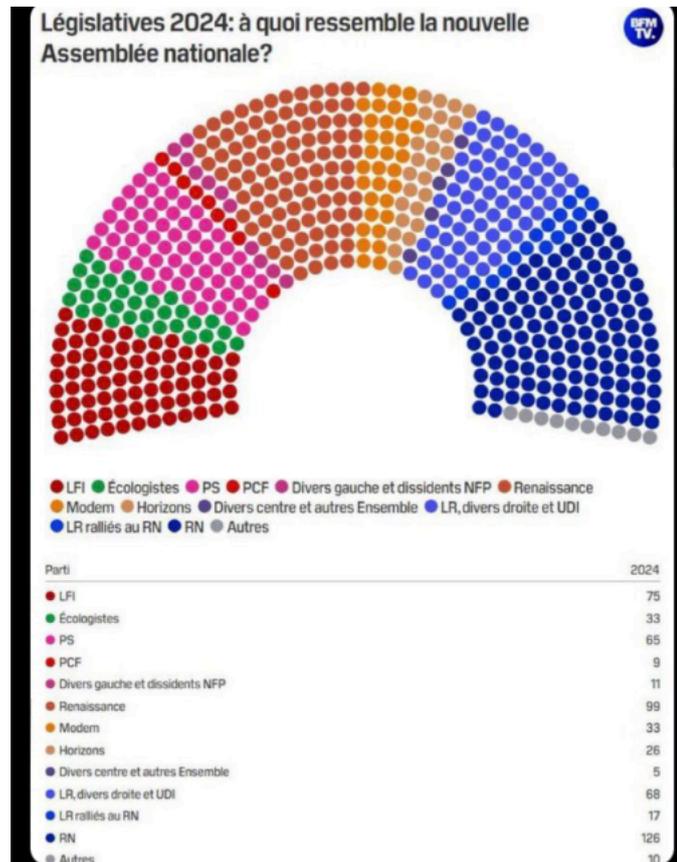
- 126 sièges Rassemblement national
- 17 sièges Rassemblement national-LR

Autres

29 sièges

Divers gauche Régionaliste Autres

- 12 sièges Divers gauche
- 10 sièges Régionaliste
- 4 sièges Autres
- 2 sièges Divers centre
- 1 siège Divers



« La XVIIe législature s'ouvre le 18 juillet à 15 heures par une séance publique consacrée en particulier à l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Pour constituer un groupe parlementaire, il faut un minimum de 15 députés. La constitution d'un groupe donne lieu à une déclaration politique signée par ses membres et remise à la Présidence. Dans cette déclaration, le groupe peut faire état de son appartenance à l'opposition.

Les groupes politiques exercent de larges prérogatives à l'Assemblée nationale : les présidents de groupe siègent à la Conférence des présidents ; les commissions sont composées en proportion de l'importance numérique des groupes ; le temps de parole est distribué en fonction de l'effectif des groupes. Les élus qui ne souhaitent pas rejoindre un groupe constituent les non-inscrits ». (Vie publique, 8/7/2024)

Des éléments d'analyse

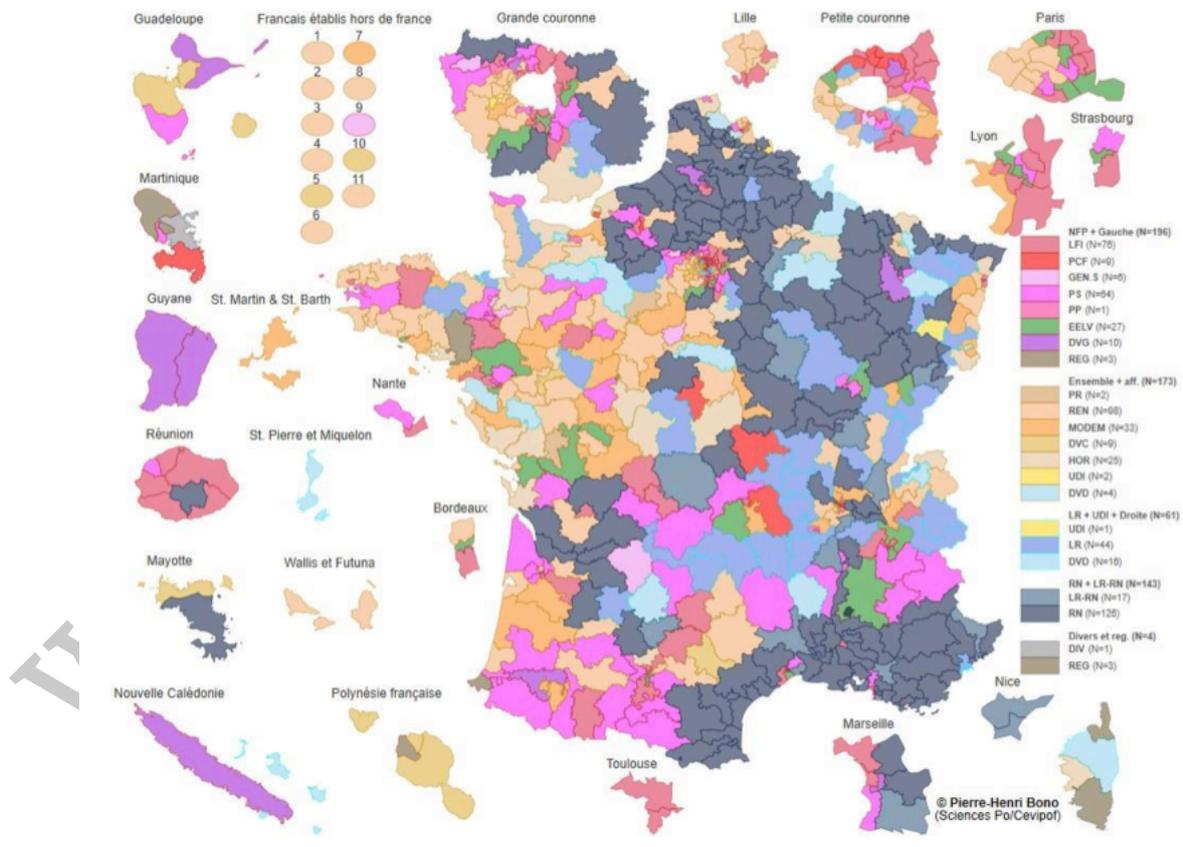
Les analyses proposées par les experts du CÉVIPOF

(https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Electionslegislative2024_Decryptage2ndtour080724.pdf)

« Huit chercheurs du CEVIPOF proposent une analyse des résultats du second tour des législatives 2024 :

- Pierre-Henri Bono : Données d'analyse du second tour des législatives
- Jérôme Jaffré : Les législatives les plus renversantes des 66 ans de la V^e République
- Anne Muxel : Le « vote de barrage » : un ressort décisif de la décision électorale
- Daniel Boy : L'écologie revigorée ?
- Bruno Cautrès : La confusion n'est pas levée par les résultats du second tour
- Luc Rouban : Des élections qui ne règlent rien
- Martial Foucault : Faut-il préserver le fait majoritaire ?
- Pascal Perrineau : Quel gouvernement dans un paysage politique qui s'apparente à un miroir brisé ?

Résultats à l'issue du second tour



Informations de Fondapol (Fondation pour l'innovation politique) sur la comparaison entre les élections législatives de 2024 et celles de 2022 : la France vote à droite et de plus en plus

Fondapol propose une comparaison significative des résultats entre les législatives de 2024 et celles de 2022 :

« Lors du premier tour des législatives de 2024, les seuls votes d’extrême droite (34,44 %) dépassent le total des votes de gauche (30,91 %). Ce n’était pas le cas lors du premier tour des élections législatives de 2022 ; en effet ; le total des votes de gauche (30,53 %) devançait alors le total des votes d’extrême droite (24,05 %).

Premier tour

	2022 % en exprimés	2024 % en exprimés	Évolution (en points)	Nombre de voix 2022	Nombre de voix 2024
Extrêmes Droites	24,05	34,44	+ 10,39	5 469 372	11 036 637
Autres Droites	13,62	10,68	- 2,94	3 099 284	3 424 023
Total Droites	37,67	45,12	+ 7,45	8 568 656	14 460 660
Total Gauches	30,53	30,91	+ 0,38	6 942 754	9 909 743

La comparaison des résultats obtenus lors du second tour des législatives de 2024 ne peut pas être abordée ici en raison des nombreux désistements destinés à “faire barrage“ aux candidats du RN. Lors de ce second tour, le RN présentait 441 candidats tandis que le Nouveau Front Populaire en comptait 276 et Ensemble 231. Il faut souligner qu’en 2024, au second tour, le total des candidats d’extrême droite dépassait de presque 10 points le total des gauches. Le système majoritaire à deux tours, traditionnellement jugé efficace pour marginaliser les partis extrémistes, par le biais du Front républicain, se révèle aujourd’hui très affaibli ».

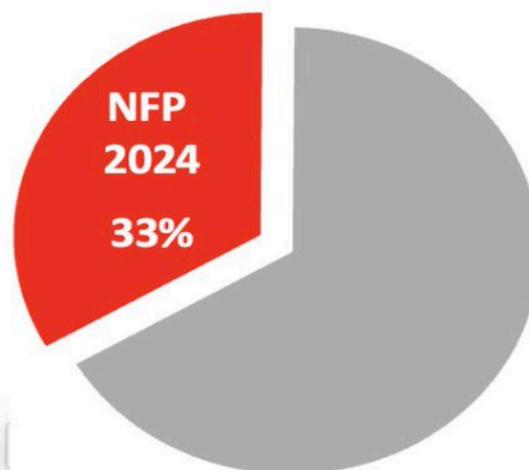
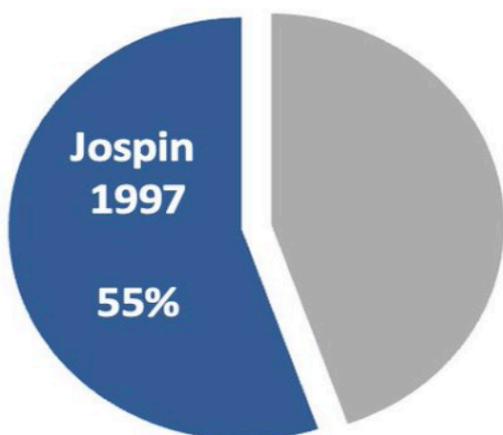
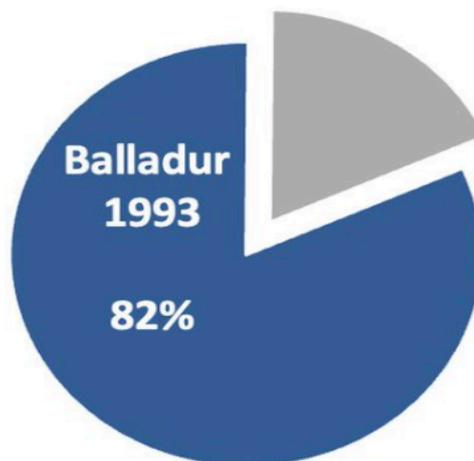
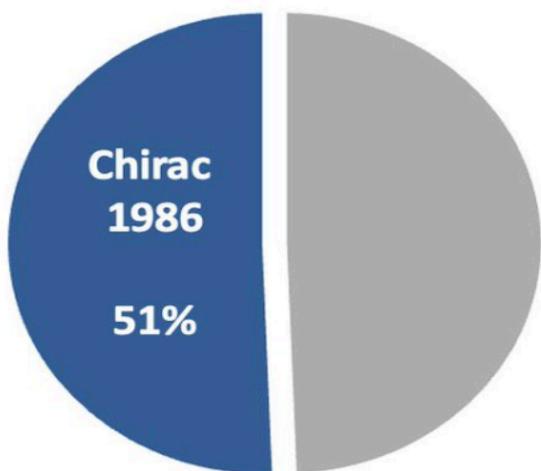
Second tour

	2022 % en exprimés	2024 % en exprimés	Nombre de voix 2022	Nombre de voix 2024
Extrêmes Droites	17,39	37,21	3 608 575	10 150 933
Autres Droites	08,40	09,15	1 743 394	2 493 493
Total Droites	25,79	46,36	5 351 969	12 644 426
Total Gauches	33,79	27,28	7 010 487	7 440 492

Notes :

- 1) À propos de comparaison, voici la situation des majorités parlementaires quand il y a eu des gouvernements de cohabitation, et aussi celle que l’on aurait avec une « majorité » NFP :

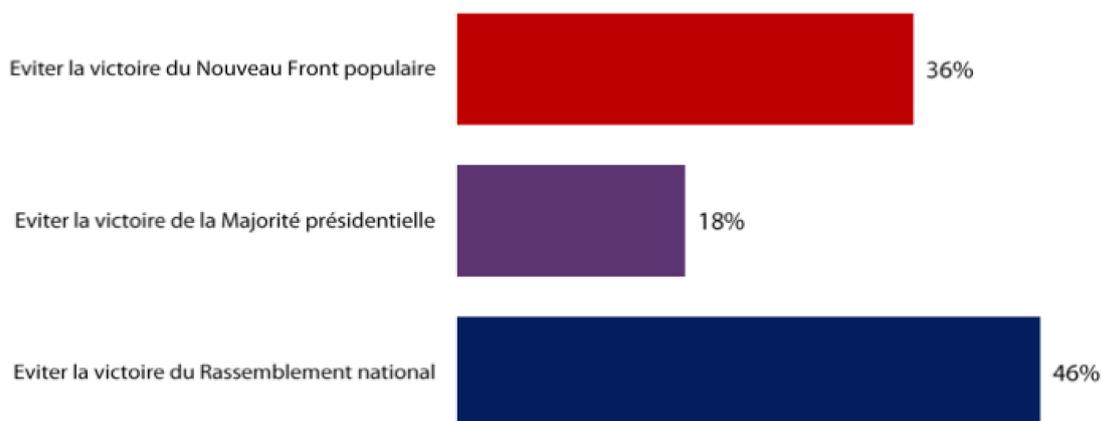
Majorité parlementaire des gouvernements de cohabitation



- 2) À propos de ce constat que « la France vote à droite », je propose en fin de document la chronique écrite par Éric Le Boucher dans les Echos le 30 août.

Des extraits du sondage d'Opinionway réalisé le 7 juillet sur les objectifs du vote : éviter surtout la victoire des extrêmes

Q. Pour vous dans ces élections législatives, quelle est la priorité ?



Q. Pour vous dans ces élections législatives, quelle est la priorité ?

	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		Nouveau Front populaire	Ensemble	Les Républicains	Rassemblement national
Eviter la victoire du Nouveau Front populaire	36%	-	28%	27%	67%
Eviter la victoire de la Majorité présidentielle	18%	7%	-	10%	33%
Eviter la victoire du Rassemblement national	46%	93%	72%	63%	-

Q. Aujourd'hui, vous avez voté pour ce candidat... ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées ayant voté pour un candidat



Q. Aujourd'hui, vous avez voté pour ce candidat... ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées ayant voté pour un candidat

	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		 Nouveau Front populaire	 Ensemble	 Les Républicains	 Rassemblement national
... pour qu'il ou elle soit élu(e) député	67%	63%	59%	52%	78%
... pour que l'autre candidat(e) soit battu(e)	30%	35%	38%	43%	20%

Q. Avez-vous suivi les consignes de vote du candidat pour lequel vous avez voté au premier tour ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées qui ont voté au premier tour pour un candidat ne figurant pas au second tour

	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		 Nouveau Front populaire	 Ensemble	 Les Républicains	 Rassemblement national
Oui	31%	31%	38%	43%	13%
Non	38%	37%	30%	28%	56%
Il n'a pas donné de consigne de vote	24%	25%	25%	20%	25%

Q. Pour faire votre choix entre les différentes listes vous avez décidé... ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées ayant voté

	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		 Nouveau Front populaire	 Ensemble	 Les Républicains	 Rassemblement national
Aujourd'hui même	10%	9%	9%	9%	9%
Il y a quelques jours	17%	19%	18%	21%	13%
Il y a une semaine à l'issue du premier tour	22%	24%	32%	30%	13%
Il y a deux ou trois semaines	10%	10%	9%	7%	12%
Vous avez toujours su pour qui vous voteriez	41%	38%	32%	33%	53%

Extraits de deux sondages sur la question des coalitions

La fin du mois d'août est là : toujours pas de premier ministre ni a fortiori de gouvernement, malgré les pressions exercées par le NFP ! Et il semble que le Président Macron n'ait pas tort d'attendre qu'une coalition sérieuse se dégage.

En se fondant sur les articles 8, 49 et 5 de la Constitution, le constitutionnaliste Dominique Rousseau considère qu'il ne commet aucune « faute institutionnelle » contrairement à ce que prétend l'ancien président Hollande (l'article 8 dit que c'est le président qui nomme le 1^{er} ministre, l'article 49 dit que les députés peuvent renverser le gouvernement et l'article 5 dit que le Président, par ses pouvoirs d'arbitrage, doit assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Par conséquent, le Président doit nommer comme premier ministre quelqu'un dont le gouvernement a le moins de chances possibles d'être renversé par l'Assemblée nationale pour que les pouvoirs publics continuent à fonctionner normalement).

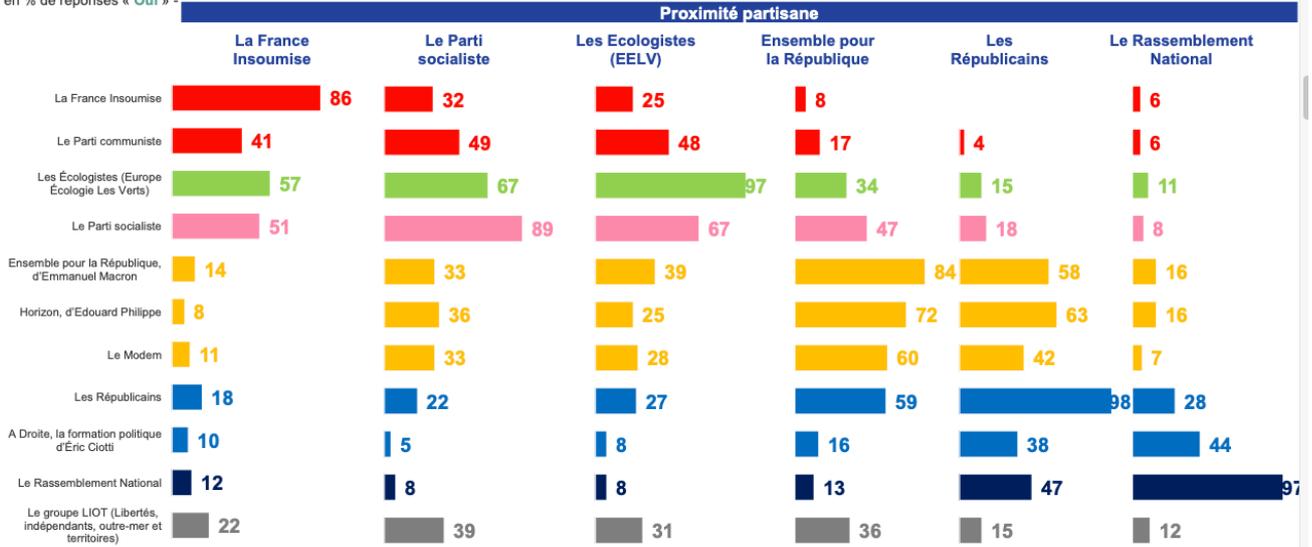
Sondage de Toluna-Harris Interactive publié le 21 août

Le tableau suivant tiré de ce sondage est précisément très instructif sur la question décisive des coalitions.

Si les sympathisants de gauche indiquent le souhait de voir une alliance principalement composée des partis de gauche (avec un doute concernant LFI pour les proches du PS et des Ecologistes), les sympathisants du centre et de droite se montrent plus ouverts à une alliance avec d'autres formations

A l'issue des élections législatives de 2024, aucune force politique n'a obtenu une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Si une alliance devait être conclue entre des formations politiques afin de former une majorité à l'Assemblée nationale, personnellement souhaiteriez-vous qu'elle inclue... ?

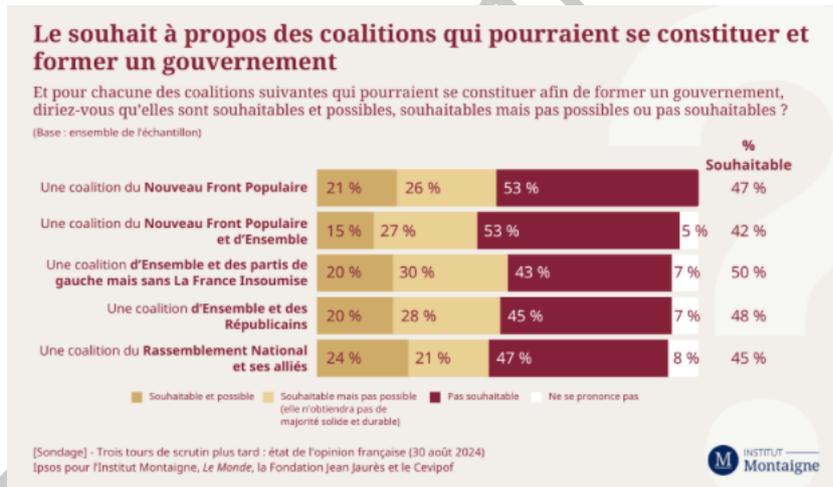
- À tous, en % de réponses « Oui » -



Note de lecture : Parmi les sympathisants d'Ensemble pour la République, 59% souhaiteraient une alliance qui comprenne Les Républicains et 47% le PS.

6

Sondage IPSOS publié le 30 août :



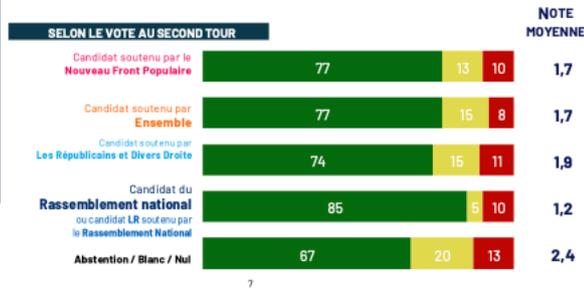
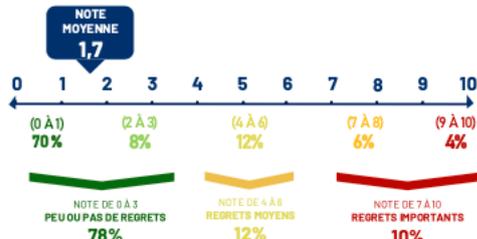
Extrait du sondage IPSOS de mi-août 2024 sur le regret du choix du vote au 2^{ème} tour et sur la perception du front républicain

Le regret du choix de vote au second tour des élections législatives 2024

Question : Compte tenu des résultats définitifs des élections législatives, regrettez-vous votre choix de vote au second tour ?

Base : A ceux inscrits dans une circonscription dans laquelle un second tour a eu lieu

© Ipsos | Enquête électorale française | Août 2024



© Ipsos | Enquête électorale française | Août 2024

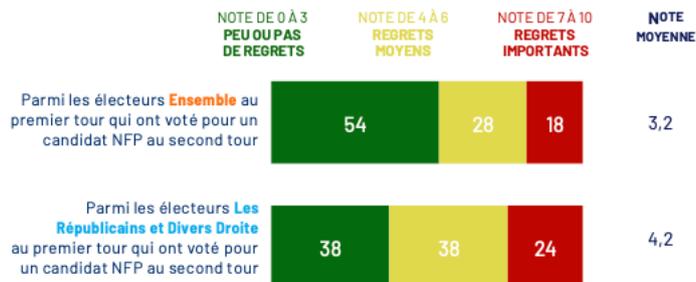
Le regret du choix de vote au second tour des élections législatives 2024 (focus sur le Front Républicain)

Question : Compte tenu des résultats définitifs des élections législatives, regrettez-vous votre choix de vote au second tour ?

Base : A ceux inscrits dans une circonscription dans laquelle un second tour a eu lieu

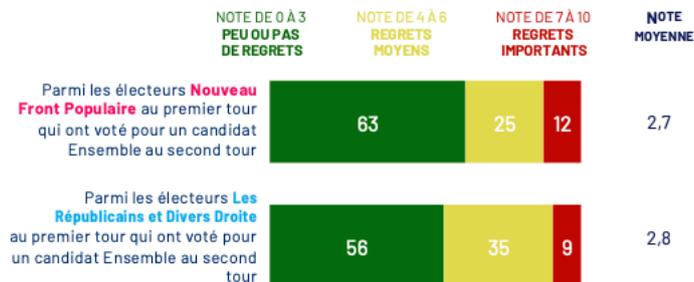
© Ipsos | Enquête électorale française | Août 2024

Le regret des électeurs Ensemble ou LR-DVD au premier tour ayant choisi le Front Républicain dans le cadre d'un duel NFP-RN et alliés au second tour



© Ipsos | Enquête électorale française | Août 2024

Le regret des électeurs NFP ou LR-DVD au premier tour ayant choisi le Front Républicain dans le cadre d'un duel Ensemble-RN et alliés au second tour



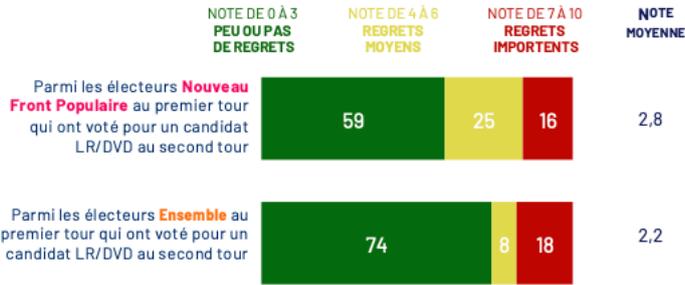
© Ipsos | Enquête électorale française | Août 2024

Le regret du choix de vote au second tour des élections législatives 2024 (focus sur le Front Républicain)

Question : Compte tenu des résultats définitifs des élections législatives, regrettez-vous votre choix de vote au second tour ?

Base : A ceux inscrits dans une circonscription dans laquelle un second tour a eu lieu

Le regret des électeurs NFP ou Ensemble au premier tour ayant choisi le Front Républicain dans le cadre d'un duel LR/DVD-RN et alliés au second tour



© Ipsos | Enquête électorale française | Août 2024

10

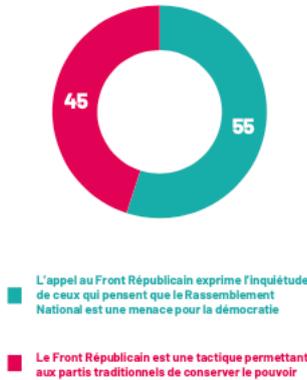


La perception du Front Républicain

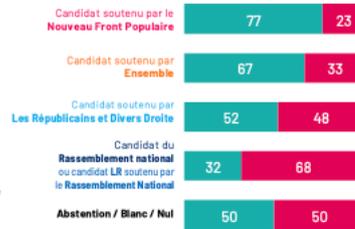
Question : Le Front Républicain est le fait d'appeler les électeurs de gauche et de droite à voter au second pour d'une élection pour un même candidat, afin d'empêcher l'élection d'un candidat du Rassemblement National.

De laquelle des deux opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ?

Base : A tous



SELON LE VOTE AU PREMIER TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES 2024



© Ipsos | Enquête électorale française | Août 2024

11

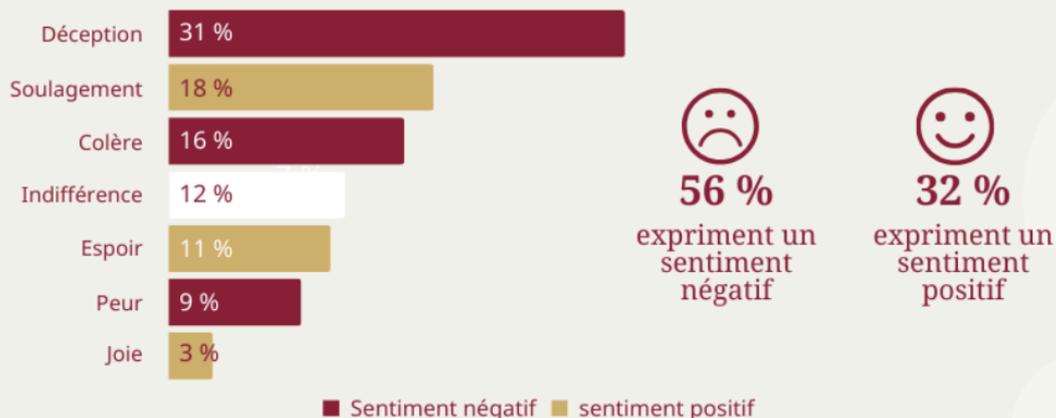


Extrait du sondage IPSOS de fin août 2024 sur les sentiments à la suite des élections : un sentiment négatif l'emporte

Les sentiments à la suite des résultats des élections législatives

Et quand vous pensez aux résultats des élections législatives des 30 juin et 7 juillet dernier, lequel des sentiments suivants est le plus proche de ce que vous ressentez ?

(Base : ensemble de l'échantillon)



[Sondage] - Trois tours de scrutin plus tard : état de l'opinion française (30 août 2024)
Ipsos pour l'Institut Montaigne, Le Monde, la Fondation Jean Jaurès et le Cevipof



La note de l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP de Juillet 2024 : « La France sous nos Tweets » : colère, inquiétude et révolte sont les émotions qui dominent

Les principales émotions associées aux préoccupations des Français telles qu'elles s'expriment dans leurs tweets sur X (ex-Tweeter), pendant la période 2011-2024, sont classées de la manière suivante :

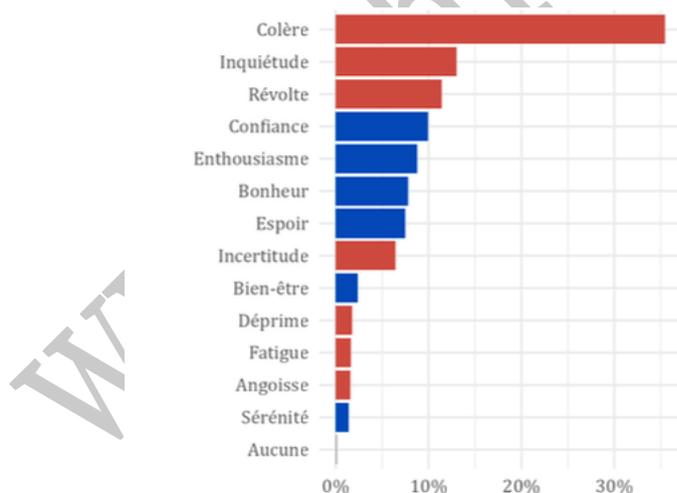


Figure 1: Principales émotions (en %) présentes dans les conversations des Français

Leur évolution sur la période 2011-2024 est la suivante :

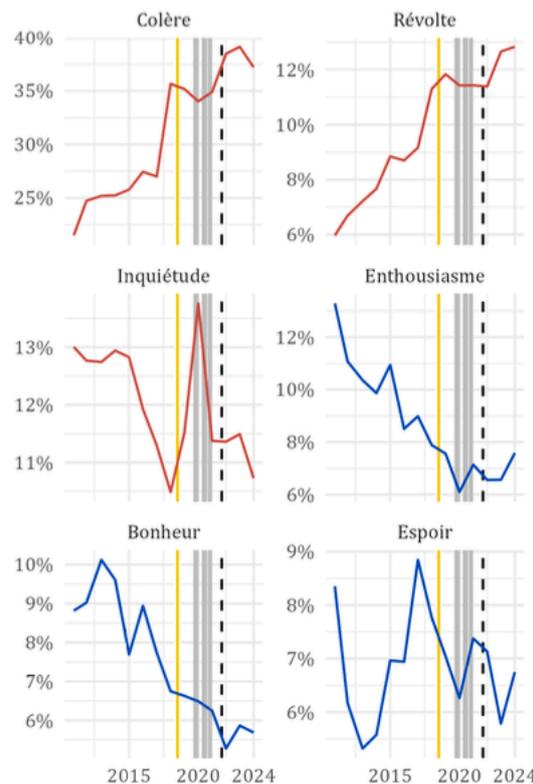


Figure 2: Évolution des émotions en France sur la période 2011-2024. La barre verticale jaune indique la période la plus forte du mouvement des Gilets jaunes, les barres grises correspondent aux confinements en France métropolitaine, et les tirets verticaux le début de la guerre en Ukraine.

Comme l'indiquent les auteurs Yann Algan et Thomas Renault dans leur introduction :

« Sur l'ensemble des préoccupations des Français, la colère domine largement les autres émotions (35 % des messages), suivie de l'inquiétude/peur (14 %) et de la révolte (12 %). La liste des émotions positives comme la confiance, l'enthousiasme, le bonheur ou l'espoir ne dépassent pas les 10% du contenu des conversations des Français. C'est surtout sur la question de l'immigration et des taxes/impôts (plus que du pouvoir d'achat en tant que tel ou des inégalités) que la colère des Français s'exprime le plus, en phase avec la poussée extraordinaire du RN et de ses prises de position sur ces sujets.

Autre fait remarquable, les messages liés à la colère (et dans une moindre mesure la révolte) sont en très forte hausse – près de 66 % en dix ans, avec une première progression vertigineuse lors de la crise des Gilets jaunes et une augmentation continue depuis lors, alors que les émotions telles que la peur et l'inquiétude sont beaucoup plus fluctuantes, et les émotions positives, après un pic lors des élections présidentielles de 2017, sont en net déclin.

Que ce soit la colère qui s'exprime majoritairement, et non l'inquiétude ou la peur ou encore l'espoir, n'est pas sans lien avec les préférences politiques des Français. La colère s'exprime avant tout dans les messages des Français affiliés à des comptes Twitter du RN, suivis par les Français liés à la gauche radicale (LFI, NFP). À l'inverse les électeurs liés au centre et à Emmanuel Macron expriment davantage de l'inquiétude, ou des émotions positives tels que l'espoir et l'engagement, même si ces émotions sont en net recul, à l'image de l'électorat de la majorité présidentielle.

La carte des localités où la colère gronde sous Twitter épouse les résultats du vote RN aux différentes élections présidentielles et lors de l'élection européenne de 2024. La géographie de la colère sur la période récente reflète en particulier de façon saisissante la montée des eaux bleues marines et du vote RN lors de ces dernières élections.

La prise en compte de l'électeur émotionnel permet à la fois de mieux comprendre les préférences politiques et la fièvre hexagonale actuelle. De récents travaux en psychologie politique, dans la lignée des théories de l'*affective intelligence* et du *cognitive appraisal*, montrent que les électeurs en colère sont bien davantage tentés de renverser la table, alors que les électeurs qui éprouvent de l'inquiétude sont davantage enclins à accepter le statu quo et se tournent vers le centre, cherchant davantage la prudence et le compromis que la révolution. Par ailleurs les personnes en colère sont moins enclines à s'informer et sont, cognitivement, imperméables à toute nouvelle information qui viendrait contredire leurs croyances initiales, que ce soit sur l'immigration, le climat ou encore l'état de l'économie. À l'inverse les individus qui éprouvent un sentiment d'inquiétude sur ces sujets sont également beaucoup plus enclins à s'informer, à dialoguer et s'engager pour trouver des solutions à leur inquiétude. En ce sens les émotions ne sont pas simplement des affects irrationnels mais des mécanismes régulateurs au fondement de nos processus cognitifs et de notre rapport au monde.

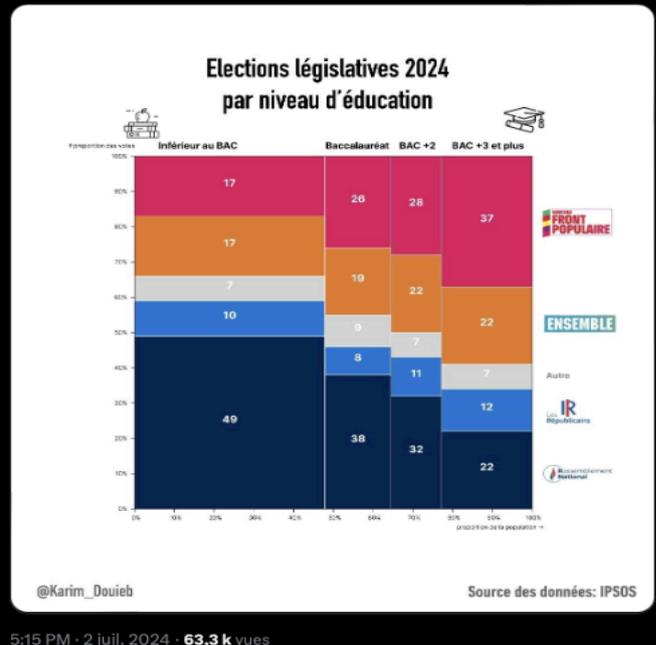
L'analyse de la « France sous tweets » permet de mieux appréhender les deux secousses telluriques qui ont bouleversé notre pays, et plus généralement les sociétés occidentales. Le premier est l'émergence d'une immense colère des citoyens vis-à-vis des institutions et des partis traditionnels de droite et de gauche dans leur incapacité, réelle ou supposée, à les protéger contre les bouleversements économiques, conduisant à une radicalité aux deux extrêmes. Le second séisme est le passage d'une société de classes à une société d'individus isolés (au travail, dans les territoires, dans les structures sociales traditionnelles), qui se définissent dorénavant avant tout en termes subjectifs et émotionnels. Ces deux séismes analysés par le prisme de Twitter permettent de mieux comprendre la polarisation entre trois blocs irréconciliables lors de ces élections législatives et vraisemblablement après ».

L'article montre aussi que la colère de ceux proches de l'extrême droite n'est pas la même que celle de ceux proches de l'extrême gauche :

« La colère exprimée dans les conversations des Français plus proches du RN est d'une nature bien différente de celle de la gauche radicale. En particulier, chez les Français qui suivent majoritairement les comptes des leaders du RN, les conversations les plus chargées de colère sont liées aux taxes et à la délinquance (70 %), aux transports (45 % contre 20 % du côté des comptes d'extrême gauche), au logement (43 % contre 32%). Nous sommes très proches des préoccupations remontées lors du mouvement des Gilets Jaunes. À l'inverse, les conversations les plus empreintes de colère chez les Français proches de la gauche radicale sont concentrées sur les questions de justice/injustice ou d'inégalités. Et même sur la question du pouvoir d'achat, la colère de la gauche radicale et de la droite radicale n'est pas de même nature, insistant bien davantage sur les inégalités à un extrême, et sur la lourdeur des taxes de l'autre ».

Extrait du réseau social X sur le rôle de l'éducation :

Ce que pointe intensément cette élection et la montée des populistes, c'est avant tout notre faillite collective à avoir un bon système éducatif. Il ne s'agit pas seulement du bac, mais plus généralement de la qualité générale des formations primaire et secondaire.



5:15 PM · 2 juil. 2024 · 63,3 k vues

www.christian-biales.fr

Édito

Conte pour enfants

RISS

Qui dirigera la France? Les Français n'ont pas donné de majorité absolue, ni au Rassemblement national, ni au Nouveau Front populaire, ni à Ensemble. La victoire de la gauche rassure, mais elle a été obtenue au prix de tractations et de désistements de dernière minute, alors que le RN, bien que désavoué en arrivant en troisième position, a obtenu son score sans l'aide d'aucune alliance, à part quelques transfuges des Républicains. Malgré le bon résultat du NFP, la gauche doit se poser la question de savoir pourquoi autant de Français qui hier votaient pour elle se sont reportés vers le RN. Le score de ce parti, bien qu'insuffisant pour lui donner une majorité, reste un problème. Sa démagogie, son populisme n'expliquent pas tout. Cette campagne électorale a été l'occasion d'entendre des revendications et des colères auxquelles le futur gouvernement, quel qu'il soit, devra répondre. Au soir du second tour, on a entendu des personnalités, comme Copé qui réclamait la retraite à 67 ans, sans l'ombre d'un doute, comme si de rien n'était, comme si la voix des Français ne comptait toujours pas. Ou d'autres, comme Elisabeth Borne qui expliquait qu'à l'occasion de cette campagne elle avait entendu et compris la souffrance des Français et qu'il fallait en tenir compte. Pourquoi a-t-il fallu attendre des élections législatives hasardeuses comme celles-ci pour que les politiques commencent à écouter les électeurs?

Durant cette campagne, les Français se sont plaints de choses diverses et variées, difficiles à entendre pour les partis politiques. Les questions sociales ont toujours emmerdé la droite. Elle a pourtant été obligée d'écouter la colère des Français contre des mesures impopulaires, comme la réforme des retraites. Pour la gauche aussi, il y a des sujets qui la mettent mal à l'aise : l'insécurité, l'immigration, l'autorité, pour ne citer que ceux-là. Des thèmes qui sentent la vieille

Le RN a perdu mais on ne sait pas bien

pourquoi ?

France réac, souvent objets de fantasmes et d'exagérations, mais auxquels un parti qui prétend diriger le pays doit donner des réponses. Pour les éviter, la gauche



L'article des économistes Pierre Cahuc et André Zylberberg dans Les Echos du 1^{er} juillet

« Les classifications internationales telles que le Global Party Survey ou PopuList considèrent le Rassemblement national (RN) et La France insoumise, acteur clé du Nouveau Front populaire (NFP), comme des partis populistes. Elles appliquent la définition la plus couramment utilisée en science politique, selon laquelle le populisme se caractérise par une vision de la société découpée en deux groupes antagonistes : “eux” contre “nous”, le “peuple” contre les “élites”. De ce point de vue, **les programmes économiques du RN et du NFP** sont clairement populistes.

Pour le RN, le “eux” ce sont les élites mondialisées responsables d'une immigration envahissante et coûteuse, et le “nous” ce sont les “vrais” Français. Pour le NFP, il faut prendre à ceux “qui se gavent” (dixit Rufin) et redonner à “ceux qui n'ont rien” : l'économie est un jeu à somme nulle, seule importe la redistribution des richesses accaparées par une petite caste.

Pour le NFP comme pour le RN, la richesse d'une nation est créée par un deus ex machina dont la magie opérera lorsqu'ils seront aux commandes, dans une France protégée de la concurrence internationale, et permettra d'accroître autant qu'on le veut les revenus et les dépenses publiques.

Résultats accablants

Mais après tout, que sait-on vraiment des effets du populisme économique ? Pour répondre à cette question, une équipe d'universitaires allemands a mené une gigantesque analyse historique débutant en 1900 et se terminant en 2020. Les auteurs ont décortiqué plus de 20.000 pages de littérature scientifique couvrant 60 pays différents représentant 95 % du PIB mondial et ayant vu défiler à leur tête environ 1500 présidents, Premiers ministres ou équivalents.

Ils ont alors comparé les performances économiques d'un pays gouverné par des dirigeants populistes à celles d'une moyenne de pays ayant le même stade de développement mais n'ayant pas connu d'épisodes populistes. Les résultats, publiés dans une revue scientifique de premier plan, et donc passés par le filtre de la critique des pairs, sont accablants.

L'écart se creuse peu de temps après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement populiste. Le déficit public croît, le solde extérieur se dégrade, l'inflation augmente. Après 5 années de ce régime, le PIB par habitant

perd 5 % par rapport à ce qu'aurait dû être son développement sans épisode populiste. Après 15 années, il chute de 10 %.

L'avertissement de Max Weber

Deux caractéristiques des programmes populistes, communes au RN et au NFP, sont liées à ces écarts de croissance. Il s'agit des politiques commerciales protectionnistes et du laxisme budgétaire entraînant une hausse non soutenable de la dette publique. Ces conclusions confirment celles de nombreux autres travaux académiques.

Pourtant, des économistes universitaires patentés soutiennent, à l'encontre des connaissances acquises, que de tels programmes vont créer une dynamique vertueuse. En 1919, Max Weber avertissait dans "Le Savant et le Politique" que l'éthique exige que les chercheurs se concentrent sur la validité de leurs méthodes et de leurs conclusions, en faisant abstraction de toute considération personnelle ou politique.

Il soulignait l'importance de cette éthique en tant que fondement de l'autonomie et de l'intégrité académiques, essentielles pour le progrès des sciences et pour la confiance du public. Entretenir la confusion entre le militantisme et le travail scientifique est un poison pour la démocratie. L'avertissement de Max Weber est toujours d'actualité ».

Le point de vue de Caroline Fourest :

« J'en veux, terriblement, à la gauche du déni et du "pas de vagues", qui a tout fait pour pousser 10 millions de Français dans les bras du RN. À cette gauche irresponsable qui a commencé par nier la montée de l'islamisme, puis celle de l'antisémitisme, avant de souffler sur ces braises. À cette gauche incendiaire qui a trahi Charlie, adopté le mot "islamophobie", traité les laïques de racistes et les centristes de fascistes. À cette gauche factieuse qui s'affiche le soir du premier tour aux côtés de Rima Hassan, qui relaie des fake news et les éléments de langage du Hamas. Ainsi donc, pour lutter contre le racisme (et l'antisémitisme ?), il faudrait voter pour David Guiraud (qui parle de "dragons célestes" pour désigner les Juifs), Thomas Portes (qui s'est réjoui du 7 octobre et soutient une association satellite du Hamas) ou le fiché S Raphaël Arnault ? J'en veux à tous ceux qui, la bouche en cœur, exigent de nous de faire barrage à l'extrême droite, en agitant des drapeaux palestiniens et en criant "Tout le monde déteste la police ! " place de la République ! ».

Lettre du Président Macron envoyée aux Français le 10 juillet :

« Chères Françaises, chers Français,

Les 30 juin et 7 juillet derniers, vous vous êtes rendus aux urnes en nombre pour choisir vos députés. Je salue cette mobilisation, signe de la vitalité de notre République dont nous pouvons, me semble-t-il, tirer quelques conclusions.

D'abord, il existe dans le pays un besoin d'expression démocratique. Ensuite, si l'extrême-droite est arrivée en tête au premier tour avec près de 11 millions de voix, vous avez clairement refusé qu'elle accède au Gouvernement. Enfin, personne ne l'a emporté. Aucune force politique n'obtient seule une majorité suffisante et les blocs ou coalitions qui ressortent de ces élections sont tous minoritaires. Divisées au premier tour, unies par les désistements réciproques au second, élues grâce aux voix des électeurs de leurs anciens adversaires, seules les forces républicaines représentent une majorité absolue. La nature de ces élections, marquées par une demande claire de changement et de partage du pouvoir, les oblige à bâtir un large rassemblement.

Président de la République, je suis à la fois protecteur de l'intérêt supérieur de la Nation et garant des institutions et du respect de votre choix.

C'est à ce titre que je demande à l'ensemble des forces politiques se reconnaissant dans les institutions républicaines, l'État de droit, le parlementarisme, une orientation européenne et la défense de l'indépendance française, d'engager un dialogue sincère et loyal pour bâtir une majorité solide, nécessairement plurielle, pour le pays. Les idées et les programmes avant les postes et les personnalités : ce rassemblement devra se construire autour de quelques grands principes pour le pays, de valeurs républicaines claires et partagées, d'un projet pragmatique et lisible et prendre en compte les préoccupations que vous avez exprimées au moment des élections. Elle devra garantir la plus grande

stabilité institutionnelle possible. Elle rassemblera des femmes et des hommes qui, dans la tradition de la Vème République, placent leur pays au-dessus de leur parti, la Nation au-dessus de leur ambition. Ce que les Français ont choisi par les urnes – le front républicain, les forces politiques doivent le concrétiser par leurs actes.

C'est à la lumière de ces principes que je déciderai de la nomination du Premier ministre. Cela suppose de laisser un peu de temps aux forces politiques pour bâtir ces compromis avec sérénité et respect de chacun. D'ici là, le Gouvernement actuel continuera d'exercer ses responsabilités puis sera en charge des affaires courantes comme le veut la tradition républicaine.

Plaçons notre espérance dans la capacité de nos responsables politiques à faire preuve de sens de la concorde et de l'apaisement dans votre intérêt et dans celui du pays. Notre pays doit pouvoir faire vivre, comme le font tant de nos voisins européens, cet esprit de dépassement que j'ai toujours appelé de mes vœux.

Votre vote impose à tous d'être à la hauteur du moment. De travailler ensemble.

Dimanche dernier, vous avez appelé à l'invention d'une nouvelle culture politique française. Pour vous, j'y veillerai. En votre nom, j'en serai le garant.

En confiance ».

L'analyse de Jacques Attali (Les Echos, le 11 juillet)

« La gauche française, rassemblée aujourd'hui sous l'étiquette NFP, pourrait être prochainement amenée à gouverner, en "appliquant tout son programme, que son programme et en respectant le calendrier annoncé". Elle pourrait même ne pas être renversée par une motion de censure immédiate, parce qu'elle aurait reçu la bénédiction implicite du Rassemblement national, ravi de laisser ses adversaires échouer, pour rafler la mise aux élections suivantes.

De fait, dans les circonstances actuelles, et avec un tel programme, la gauche ne peut qu'échouer et être balayée par les électeurs. Ce serait alors la fin, pour longtemps, d'une perspective de gauche dans ce pays. Celui qui écrit ces lignes a été, et reste, un électeur de gauche. Il a, cette fois-ci encore, voté à gauche, par fidélité à des valeurs. Il ne peut cependant que condamner un programme dont la mise en œuvre éloignerait sa famille politique du pouvoir pour des décennies.

Un programme improvisé

Rappelons les rapports de force : la gauche ne représente pas plus de 30 % des votants aux dernières élections ; elle a fait élire l'essentiel de ses députés (qui représentent moins d'un tiers de l'Assemblée nationale) grâce à l'appui d'électeurs du centre et de droite, qui voulaient écarter le RN sans approuver pour autant le programme de la gauche, et en passant outre les intolérables relents antisémites et communautaristes que portent de nombreux candidats de cette gauche.

Rappelons la situation du pays : un quadruple déficit (budget, budget primaire, balance commerciale, balance des paiements) ; des agences de notation aux aguets ; un budget à présenter au Parlement dans 70 jours. Dans ce contexte, voilà que la gauche promet d'appliquer un programme improvisé en quatre jours.

Incomplet et non financé

D'abord, il faut féliciter les partis de gauche d'avoir voulu se doter d'un programme. Cependant, il s'agit là d'un programme bâclé, qui n'a pas été préparé pendant toutes ses années d'opposition, pendant lesquelles la gauche n'a réussi à présenter que des programmes incomplets, non financés, et passant sous silence, faute d'accord entre les partis, bien des sujets, tels les enjeux européens, qui déterminent très largement la faisabilité d'un programme national.

Dans ce programme, distinguons ce qui y est (un SMIC à 1.600 euros, un abandon de la réforme des retraites, un blocage des prix, la confiscation de tout héritage supérieure à 12 millions d'euros, c'est-à-dire de la nationalisation à terme de centaines de milliers de PME) et ce qui n'y est pas (des mesures pour l'innovation, la productivité, la compétitivité, la réduction de la dette publique, la lutte contre la désertification des zones rurales, l'agriculture durable, un plan sérieux pour la santé, l'éducation, l'écologie, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres, le respect de la laïcité).

Un programme dont le financement n'est pas assuré, malgré quelques calculs de coin de table ; parce que bien des dépenses ne sont pas comptées (telles les subventions qu'il faudrait accorder aux PME pour

qu'elles supportent la hausse du SMIC) et que bien des recettes sont surestimées (parce que celles qui sont annoncées sont largement inconstitutionnelles).

Hausse du chômage

La mise en œuvre intégrale de ce programme (et rien que de ce programme) entraînerait très rapidement une hausse des taux d'intérêt, donc du coût de la dette, donc une hausse des dépenses budgétaires ; et un arrêt des investissements, donc un ralentissement de la croissance, donc une baisse des recettes budgétaires. Il s'ensuivrait une hausse du chômage et une crise financière majeure. De plus, la promesse explicite de ne pas respecter le pacte budgétaire européen conduirait à une très grave crise avec nos partenaires de l'Union. Naturellement, ce sont les plus pauvres qui en paieront le prix, tandis que les plus riches trouveront les moyens de s'en prémunir, quitte à quitter le pays.

Et pourtant, me dira-t-on, ce programme a été préparé par des économistes et a reçu le soutien enthousiaste et péremptoire de nombreux autres, dont quelques prix Nobel. Comment est-ce possible ?

Tout simplement parce que l'économie n'est pas une science dure, à la différence de la physique et de la chimie ; parce qu'on trouve toujours des économistes pour soutenir une théorie, quelle qu'elle soit ; parce que certains de ces économistes sont rémunérés par les impôts qu'ils proposent d'augmenter, tandis que d'autres vouent une adoration fanatique au marché.

Le chemin du cœur et de l'esprit

Ce programme n'a rien à voir avec celui (fait de réformes de structure et irréprochable sur le terrain du racisme et de l'antisémitisme) que la gauche mit en œuvre en 1981, après sept ans de maturation, dans une situation politique tout autre, où le Parti socialiste avait conquis seul la majorité, sans plus avoir besoin du soutien des députés communistes, qui furent cependant pendant un temps de loyaux alliés.

Le programme d'aujourd'hui mérite, lui, la critique sévère que fit, en 1973, le grand penseur libéral de l'époque, Raymond Aron, quand il décrivit, dans un article demeuré célèbre, une première version du programme de la gauche (alors dominée par le Parti communiste) comme "un cercle carré".

Pour ma part, souhaitant que la gauche revienne un jour au pouvoir pour y rester longtemps, j'espère qu'elle saura trouver le chemin du cœur et de l'esprit de ceux qui l'ont quittée, se débarrasser de ce programme, et écarter ceux qui le soutiennent, au mieux sans en avoir écrit une ligne, et au pire sans même l'avoir lu ».

Note :

Jacques Attali fait référence à l'article écrit en 1973 par Raymond Aron, intitulé « Le programme commun de la gauche ou le cercle carré ». Étant donné son grand intérêt, je me permets de reproduire ci-après cet article, intégralement :

Le programme commun de la gauche ou le cercle carré (1973)

Raymond Aron raconte dans ses Mémoires (p. 560-562) le succès que connut l'article que nous reproduisons : « Le cercle carré. Il s'agissait d'une critique du programme commun de gouvernement adopté par le parti communiste et le parti socialiste en vue des élections législatives de mars 1973. Il fut publié par Le Figaro du 8 février 1973. Il témoigne d'un engagement complet de Raymond Aron dans la bataille politique de 1973, bataille qui devait se poursuivre en 1974, 1978 et 1981.

J'e n'ai jamais pris part à une campagne électorale et je n'éprouve aucun goût pour les joutes oratoires, à armes égales ou inégales, avec les échanges de statistiques, d'affirmations péremptives, de demi-vérités ou de mensonges par omission. Il me paraît pourtant malaisé, cette fois, pour qui s'efforce de comprendre et de faire comprendre les événements, de rester en dehors du débat.

Les partis communiste, socialiste, radical ou ex-radical ont établi un programme commun qu'ils tentent de mettre en application s'ils obtiennent la majorité absolue à l'Assemblée nationale. M. Marchais et M. Mitterrand s'efforcent tout à la fois de rassurer et de convaincre : rassurer les Français sur la sauvegarde de leurs libertés ; convaincre que la gauche va frayer la voie à un autre modèle de société.

Que travailleraient ou conserveraient l'empereur en Grande-Bretagne, que la coalition socialiste-libérale ou la C.D.U. l'emportent en République fédérale, les changements ne mettent en question ni le régime politique ni

l'organisation de la société. En une pareille conjoncture, je ne songerais même pas à m'engager. Il suffirait de comparer les avantages et les inconvénients que présente, en une conjoncture donnée, le gouvernement de l'un ou de l'autre des deux blocs. Rien de pareil aux prochaines élections.

Certes, M. Marchais jure ses grands dieux qu'il n'est pas question de communisme, même pas de socialisme, tout au plus de « démocratie avancée ». M. Mitterrand proclame chaque jour que, s'il doit choisir entre le pouvoir et la liberté, il choisira la liberté et que la gauche respectera le principe de l'alternance des partis au pouvoir. Je ne mets en doute la sincérité ni de l'un ni de l'autre (encore que je ne fasse pas à M. Marchais l'injure de le suspecter d'avoir perdu la foi et de ne plus se tenir pour solidaire du marxisme-léninisme et de ses réalisations en Europe de l'Est). Les programmes ne se jugent pas aux intentions des rédacteurs, mais à leurs implications.

Les divers chapitres du programme sont-ils compatibles ? Les moyens envisagés répon-

LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

dent-ils aux objectifs visés ? Le gouvernement socialiste-communiste aurait-il une chance quelconque d'obtenir un taux de croissance plus élevé que le taux actuel tout en augmentant les charges des entreprises, en réduisant la durée du travail, en nationalisant une fraction du secteur industriel et tout le secteur financier ? Croissance à la japonaise avec méthode et finalité socialistes, une telle combinaison n'équivaut-elle pas à un cercle carré ?

La France, transformée par l'application du programme commun, pourrait-elle demeurer un membre de la Communauté européenne ou serait-elle condamnée à choisir entre l'isolement et l'intégration à l'univers socialiste ? Voilà, me semble-t-il, les interrogations décisives auxquelles tout homme, soucieux de l'avenir du pays, de gauche ou de droite, doit chercher une réponse.

LE PRÉCÉDENT DE 1936

Il y a trente-sept ans, en 1936, nos discussions, dans un petit groupe d'amis auquel appartenaient Robert Marjolin, sur la gestion absurde de la majorité conservatrice et sur le programme du Front populaire. Convertis à Keynes et à la théorie générale en un temps où conformisme pseudo-libéral et la défense du franc condamnaient la France à une déflation féroce et stérile, tous antifascistes, nous espérions que Léon Blum, arrivé au pouvoir, n'appliquerait pas le programme établi par quelques irresponsables.

Robert Marjolin, membre du parti socialiste, fit parvenir au président du Conseil de multiples notes dans lesquelles il tentait de le convaincre qu'une dévaluation du franc était indispensable, après les dévaluations de la Livre et du dollar, et que la limitation à quarante heures de la durée effective du travail restreindrait la capacité physique de production. Hélas, Léon Blum, en dépit de toute son intelligence, ignorait qu'en 1936, au moment où il céda au pouvoir, la durée moyenne du travail dépassait 45 heures (il l'apprit avec stupeur au procès de Riom). Il ne savait pas que la baisse des prix mondiaux liée à la baisse de la livre et du dollar rendait les prix français non compétitifs, et contraignait les entreprises à une rigueur inhumaine. Quinze jours après le début de l'expérience Blum, l'échec nous paraissait acquis.

Les circonstances de 1973 diffèrent radicalement de celles de 1936. Au lieu d'une économie exsangue, une économie en pleine expansion depuis plusieurs années, avec un taux de croissance de 5 à 6 %. Certes, l'expansion s'accompagne d'une hausse des prix de l'ordre de 6 ou 7 % par an. Il reste que le taux français de croissance a été le plus élevé d'Europe occidentale depuis trois ans et que le taux d'inflation ne dépasse pas celui de nos voisins et partenaires.

Je n'ai pas la naïveté de croire que la croissance, remède-miracle, répondre aux aspirations des Français et assure la popularité des gestionnaires. Mais il en va de la croissance comme de la liberté : on n'en mesure le prix que le jour où elle disparaît. Il ne suffit pas de produire davantage pour atténuer les injustices et améliorer le sort des plus défavorisés. Mais rarement la justice a progressé alors que diminuait le volume des biens à répartir.

La coalition socialiste-communiste recevant en héritage une économie en expansion aurait pu donner la preuve qu'elle était capable de gouverner la France dans le cadre du Marché commun et d'un régime de libéralisme contrôlé. Si le parti socialiste avait pris modèle sur tous les partis socialistes dont les chefs se sont rendus récemment à Paris, il devenait une équipe crédible de gouvernement. M. Mitterrand, par conviction plus encore que par nécessité, en a décidé autrement. Il prétend combiner une redistribution des revenus en faveur des défavorisés, un programme ambitieux de nationalisations industrielles, un contrôle étatique de l'ensemble du secteur de crédit et de banque avec le maintien, que dis-je, l'accélération de la croissance.

LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

Le programme commun de la gauche est un programme d'opposition à la fois à la droite et à la gauche. Il est un programme de compromis, mais un compromis qui n'est pas une simple concession. Il est un programme de rupture, mais une rupture qui n'est pas une simple révolution.

Les nationalisations

Les groupes industriels qui devaient être immédiatement nationalisés représentaient, en 1971, 7,4 % de la production intérieure brute (P.I.B.) et 23 % de la valeur ajoutée (incluant industries agricoles et alimentaires, énergie, bâtiment et travaux publics, transports et télécommunications et service du logement). Le secteur promis à la nationalisation est essentiellement le secteur concurrentiel qui couvre une proportion importante, peut-être 80 %, des exportations industrielles.

Ce simple choix des secteurs nationalisés suffit à montrer le piège dans lequel les socialistes sont tombés ou l'aveuglement dont ils témoignent. Parler de monopoles à propos de Rhône-Poulenc, c'est pousser trop loin l'abus de langage. La concurrence entre les grands groupes chimiques à l'intérieur du Marché commun et à travers le monde rend proprement insensé le terme de monopole. Le gouvernement français a favorisé les « restructurations » pour permettre aux conglomérats de résister à leurs rivaux étrangers, il ne leur a pas assuré des « profits de monopole » ou « des rentes de situation ». Depuis dix ans, la capitalisation des actions de Rhône-Poulenc ou de Péchiney a baissé en valeur réelle de quelque 80 %. Les dirigeants socialistes, qui continuent à s'imaginer que la nationalisation des grandes sociétés apportera à l'État un pactole, manifestent une fois de plus leur ignorance.

La société Breguet-Dassault représente un cas différent. A coup sûr, M. Dassault doit être un des hommes les plus riches de France, mais autant l'indignation contre les profits de la spéculation immobilière me paraît normale, autant l'indignation contre un chef d'entreprise qui, grâce à la qualité technique de ses produits, exporte dans le monde entier me paraît basse. Si le gouvernement français de demain juge moralement blâmables les exportations d'armes et les interdit, soit. Tant qu'une entreprise industrielle demeure à la

pointe de la technique, fournit à la balance des comptes des centaines de millions en devises étrangères, la nationalisation équivaut à punir le succès, à la fois personnel et national, elle est proprement absurde.

En dehors des nationalisations industrielles, le programme préconise la nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire et financier, la totalité des banques d'affaires, les principaux holdings financiers de vente à crédit, le financement immobilier, le crédit-bail, les grandes compagnies d'assurances privées (à l'exception des véritables mutuelles). Si l'on estime à 16 % du total la capitalisation boursière des treize secteurs industriels et à 25 % celle du secteur financier et bancaire, on aboutit au transfert à l'État de près de la moitié de la capitalisation boursière de la place de Paris. En cas de victoire de la coalition socialiste-communiste, celle-ci ne devra pas seulement fermer les frontières, comme elle le laisse entendre, elle devra aussi fermer la Bourse.

Que tel soit le modèle de société voulu par les socialistes, soit. Mais quand ces mestiers nous promettent en même temps les bienfaits du libéralisme anglais et le maintien de l'expansion, ils se moquent de nous. Comme si le programme des nationalisations immédiates ne suffisait pas, il est complété par les formules suivantes : « La progressivité des nationalisations sera liée au développement économique et aux exigences des masses, dont il est nécessaire qu'elles prennent la plus large responsabilité. C'est pourquoi, au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le domaine public ou nationalisé, le gouvernement pourra le proposer au Parlement. » Et encore : « Lorsque les travailleurs de l'entreprise en expriment la volonté et lorsque la structure de l'entreprise en indique la possibilité, l'intervention des travailleurs dans la gestion et la direction de l'entreprise prendra des formes nouvelles... »

S'il subsistait encore quelques Français pour croire que les socialistes permettraient effectivement au reste du secteur privé de fonctionner, les voies prévenues. Quant aux implications économiques et politiques de cette économie entièrement asservie au pouvoir étatique, le nouveau parti socialiste continue probablement à ne pas les connaître. Machiavélisme ou ignorance ? Une part équitable de ceci et de cela.

autres du programme se présentent en disciples fidèles de la tradition libérale des Anglais. On nous promet que « le régime d'habitat sera institué, le respect du principe de la préemption d'innocence assurée... La garde à vue, la procédure du flagrant délit et les pouvoirs de police judiciaire des préfets seront abrogés ainsi que les dispositions de la loi du 17 juillet 1970 portant sur le droit de mise en liberté provisoire ». Le Parti communiste français, solidaire des régimes où aucun de ces principes n'est respecté, solidaire du pays où le plus grand romancier de notre temps ne peut aller recevoir le prix Nobel à Stockholm, devient garant des libertés individuelles cependant que, par l'intermédiaire des nationalisations et de la distinction entre petits et gros porteurs, la spoliation et l'arbitraire nous sont annoncés solennellement. MM. Mitterrand tiennent-ils ses compagnons pour des imbéciles ? Ou croit-il que tous les Français ressembleraient aux intellectuels des publications dans le vent ?

Le programme commun contient également les clauses principales d'une révision constitutionnelle. Plusieurs des réformes souhaitées, par exemple la réduction à cinq ans du mandat présidentiel et certaines modifications de la pratique parlementaire, me paraissent valables mais la consigne de silence, adoptée depuis quelques jours sur ce sujet, a pour fonction de dissimuler le vrai problème. L'arrivée à l'Assemblée nationale d'une majorité absolue socialiste-communiste ne rétablirait pas le principe de l'alternance au pouvoir de la gauche et de la droite : elle déclencherait une crise qui serait simultanément constitutionnelle, économique et sociale.

Que ferait M. Pompidou, en cette hypothèse ? Il a refusé de répondre, à juste titre. La Constitution a conduit progressivement à une concentration de tout le pouvoir entre les mains du Président de la République. Évolution que je tiens personnellement pour déplorable et dangereuse mais, pour arrêter et éventuellement renverser cette évolution, la victoire de la coalition socialiste-communiste avec le programme commun ne servirait à rien. Si l'opposition se présentait avec un programme inspiré de celui de la social-démocratie allemande ou du travaillisme anglais, le Président pourrait et devrait infléchir sa politique. Face au programme socialiste-communiste, il ne peut se déjuger, il doit se battre,

autrement dit ou bien il emprunte au programme de l'opposition quelques mesures fragmentaires, compatibles avec le régime actuel, ou bien, si les nouveaux élus refusent leur confiance au gouvernement de compromis, il doit dissoudre l'Assemblée et recourir à l'arbitrage du pays.

En bref, les électeurs ne doivent pas se faire d'illusions : la présence de M. Pompidou à l'Élysée ne protège pas contre les excès de M. Mitterrand et de M. Marchais : la collaboration entre le Président de la République et les chefs des partis socialiste et communiste est exclue sinon par la Constitution, du moins par la pratique des dix dernières années ; non par les arrière-pensées de M. Marchais mais par le programme commun. Le programme du Front populaire, en 1936, garantissait l'échec de l'expérience. Le programme commun donne la certitude d'une crise constitutionnelle en même temps que d'une crise économique.

Les porte-parole de l'opposition orientent la controverse vers la politique pure. Les communistes sont devenus de simples reformistes, nous dit M. Maurice Faure, touché par la grâce et prisonnier des nécessités électorales. Le parti socialiste est en train de décoller, il va devenir le plus fort des deux partis de gauche : aucune raison donc de craindre M. Marchais, quelles que soient les intentions ultimes de ce dernier. S'imaginant-ils, ces bons apôtres, que nous avons peur de l'homme au couteau entre les dents ? Que notre refus n'a d'autre cause que le souvenir du culte de la personnalité et notre conviction que les communistes gardent pour objectif ultime le modèle de société offert aux regards de tous en Europe de l'Est ? M. Allende n'est pas communiste, il a conduit son pays au seuil de la guerre civile.

Le fait décisif que toutes les polémiques actuelles tendent à dissimuler, c'est que le parti socialiste, par ignorance ou par dogmatisme, affecte de croire que l'on peut multiplier les dépenses, spolier les actionnaires, nationaliser le crédit et, en même temps, maintenir le taux de croissance et poursuivre la construction européenne. Ni Fidel Castro, à Cuba, ne voulait aboutir à la militarisation de la collecte de sucre, ni M. Allende ne voulait ruiner l'économie chilienne. Aveugles et sourds, nos socialistes présentent aujourd'hui le même programme, vocabulaire mis à part,

Réduire la production

Le transfert à l'État de treize groupes industriels et de l'ensemble du secteur financier et bancaire, la menace de rationalisation qui pèse sur toutes les entreprises épargnées suffisent à exclure le financement des investissements et de l'expansion selon les mécanismes actuels. Les réducteurs du programme semblent l'avoir compris et la création d'une banque nationale d'investissements qui « prendra en charge une grande partie du financement des objectifs du plan et du développement industriel » suggère le financement de l'expansion en circuit public contrôlé par l'État.

Avant de nous interroger sur les conséquences de cette mutation, il convient de rappeler les réformes sociales dans le programme commun établi la liste. « La durée effective du travail sera ramenée à quarante heures en cinq jours pour l'ensemble des salariés avec maintien intégral du salaire. » Nous voici revenus à 1936. Les dirigeants du Front populaire de 1936 s'imaginaient que les réserves de main-d'œuvre étaient considérables et que la limitation de la durée du travail à 40 heures (sauf dans les industries d'armement) permettrait de réduire le chômage et d'accroître simultanément la production. Les conseillers de M. Mitterrand n'ont guère fait de progrès.

Certes, la tendance à l'abaissement de la durée du travail est générale et progressivement la durée du travail sera effectivement ramenée à quarante heures. Il reste que 85% des ouvriers travaillent aujourd'hui plus de quarante heures, en moyenne un peu plus de 45. Une partie de la perte de production peut être équilibrée par une augmentation de la productivité horaire. Une réduction de la production qui se situerait entre 6 et 10% n'en résulterait pas moins, réduction à laquelle il conviendrait d'ajouter la perte de production résultant des mesures relatives à la retraite (âge d'ouverture des droits à la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 pour les femmes).

Il faudrait tenir compte des formules imprécises. « Les congés seront allongés pour les jeunes, les femmes, les travailleurs affectant des travaux pénibles, en particulier les ouvriers spécialisés, aménagement des horaires et des pauses, limitation du temps de présence aux postes de travail les plus durs. » Toutes ces

dispositions ensemble amputeraient vraisemblablement de 10 à 15% le volume de la production dans l'hypothèse du moins ou elle seraient toutes appliquées.

De quel miracle les réducteurs du programme attendent-ils donc une « croissance à la japonaise » ? Une fois de plus comme en 1936, avec cette même assurance dans la répétition de sophismes vingt fois refaites, ils imaginent des centaines de milliers de chômeurs (600 000), disent-ils, à peu près le même chiffre qu'en 1936) susceptibles d'entrer n'importe où n'importe quand dans le circuit de production, comme si les travailleurs étaient interchangeables, comme si les chômeurs vieux ou sans qualification pouvaient se substituer sur commande à des ouvriers qualifiés.

Au mythe de l'armée de réserve s'ajoutent deux autres mythes de la gauche analphabète : l'augmentation de la productivité, l'inutilité partielle des équipements. Que l'augmentation de la productivité parvienne à compenser la réduction de la durée du travail, rien de plus évident : s'il n'en était pas ainsi, l'évolution du siècle dernier, à savoir une production accrue à travail réduit, deviendrait incompréhensible. Mais ce qui est possible progressivement ne l'est pas du jour au lendemain. En 1936, les dirigeants du Front populaire surestimèrent abominablement l'armée de réserve et la capacité productive de l'économie française. Les réducteurs du programme commun répètent la même erreur, sous une forme atténuée.

Quant à l'argument de l'inutilité partielle des instruments de production (d'aucuns avancent le chiffre de 17%), il ne présente guère de signification. Jamais les équipements ne sont utilisés à 100% dans aucune économie (les journaux soviétiques dénoncent infatigablement le non-emploi, ici ou là, d'appareillages). Les statistiques françaises ne permettent pas de déterminer ce que représente cet équipement en chômage. Quel que soit ce pourcentage, comment imaginer sans absurdité qu'en réduisant la durée du travail on obtienne simultanément une élévation du pourcentage d'utilisation des machines : le résultat probable sera exactement contraire. La non-fluidité de la main-d'œuvre subsistera telle quelle et le rendement de la machine économique, toujours inférieure à l'optimum théorique, s'abaissera.

En tout état de cause, pour qu'une baisse de production de 10 à 15% résulte mécaniquement d'une réduction de la quantité globale de travail, soit évitée, il faudrait évidemment que les entreprises fussent capables d'embaucher des travailleurs supplémentaires et disposées à le faire.

Destin du secteur privé

Dans quelle situation vont se trouver les entreprises ? Laissons de côté le salaire minimum à 1000 F par mois. Une telle mesure n'intéresse guère directement les grandes entreprises ou les salaires les plus bas dépassent ces chiffres. Encore faut-il ajouter que jamais on n'est parvenu à empêcher une répercussion, au moins partielle, du relèvement des salaires de base sur l'ensemble de la hiérarchie des salaires. Il faut donc s'attendre à une hausse de l'ensemble des salaires qui s'ajouterait au relèvement annuel coutumier (de 2 à 3% supérieur à la hausse des prix).

Les charges de la Sécurité sociale augmenteront en fonction des diverses sortes de mesures annoncées : prise en charge à 100% des dépenses d'hospitalisation et versement d'une indemnisation journalière égale au salaire, abrogation des ordonnances de 1967 qui prévoient des remboursements à 70%, les prestations familiales seront immédiatement revalorisées, isolées sur les salaires, versées dès le premier enfant, majorées suivant l'âge des enfants ; l'âge d'ouverture des droits à la retraite sera ramené à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes. Les salaires ne pourront être inférieurs au S.M.I.C. et seront amenés à 75% du salaire moyen annuel des dix meilleures années.

Sans prétendre à une évaluation rigoureuse du coût de ces réformes, nul ne niera deux conséquences : le salaire indirect — autrement dit la partie du coût salarial que ne perçoit pas le salarié —, qui déjà augmente plus vite que le salaire direct, prendra encore plus d'avance sur celui-ci ; les charges sociales augmenteront d'au moins 20% et le programme prévoit que la participation patronale sera augmentée, comme si cette part n'était pas prélevée sur le salaire direct.

Simultanément « un ensemble de dispositions sera pris en accord avec les organisations syndicales pour garantir et développer l'exer-

ce du droit syndical dans les entreprises et notamment la tenue de réunions pendant le temps et sur le lieu du travail ». Dans ces conditions, l'autorité réelle sera transférée aux syndicats et avant tout, au plus puissant d'entre eux, la C.G.T., dirigée par le parti communiste. Les socialistes ne semblent pas comprendre que par là même ils achèvent l'œuvre (commencée par la majorité actuelle) : le partage du pouvoir entre le gouvernement au sommet et le parti communiste dans les entreprises.

Comme si le droit d'organiser des réunions dans le temps et sur le lieu du travail ne suffisait pas, un nouveau droit du travail nous est promis : « La licenciation cessera d'être un droit discriminatoire de l'employeur. Tout licenciement qui ne serait pas accompagné d'une mesure de reclassement préalable dans des conditions équivalentes sera interdit. » Autant dire que la main-d'œuvre sera, une fois pour toutes, fixée sur place sans le minimum de mobilité indispensable à une économie de marché.

Menaces en permanence de nationalisation, soumises à l'autorité de la banque nationale d'investissements, seule capable de leur fournir des capitaux, sans autre moyen d'assurer la discipline du travail que le recours aux syndicats, les entreprises encore privées « dont les prélèvements fiscaux seront augmentés », en viendront probablement à souhaiter à leur tour la nationalisation qui leur rendra au moins quelque autonomie par rapport à l'État. Electricité de France, S.N.C.F. sont des États dans l'État, avec la plupart des défauts des grandes entreprises privées et quelques défauts supplémentaires.

Utilité des évaluations

J'admire ceux qui prennent au sérieux les controverses sur l'influence qu'exercera la mise en application du programme commun sur les équilibres généraux ou, en termes vulgaires, sur l'allure de l'inflation. Comment calculer les économies budgétaires (sur les dépenses d'armement, par exemple), le rendement de l'impôt sur le capital et — suprême incertitude — sur les plus-values boursières ? D'autre part, selon notre confrère du *Monde*, M. Paul Fabra, les dépenses budgétaires augmenteraient de 50% au cours de la prochaine législature. Tous les chiffres me paraissent au-

bitraires, futiles. L'augmentation des dépenses de nature sociale (700 000 logements dès la première année, retraites, allocations familiales, maladie, enseignement) combinée avec les nationalisations, avec la réduction voulue de l'autofinancement des entreprises rend strictement absurde l'hypothèse d'un taux de croissance non pas seulement maintenu mais augmenté (8%), nous disent les « techniciens » de la coalition.

La simple vérité que n'ignorent pas les quelques conseillers intelligents de l'opposition, c'est que la mise en application du programme commun déterminerait simultanément une vague d'inflation, une panique monétaire et une paralysie des mécanismes actuels de l'économie française. Les communistes n'en auraient pas moins atteint un premier objectif : créer le seul irréversible des nationalisations, empêcher le fonctionnement d'une économie insérée dans le Marché commun.

Les porte-parole de la majorité et même les commentateurs qui se veulent sérieux discutent gravement sur les implications financières des réformes prévues. Les Français écoutent avec indifférence parce qu'ils sont suffisamment cyniques ou sceptiques pour ne pas croire que les promesses seront tenues. Au reste, après un an de gouvernement socialiste-communiste, le chiffre symbolique des mille francs gardera-t-il encore une signification, étant donné la hausse des prix ?

Le centre du débat, ce n'est pas le degré de démagogie dont témoigne le programme commun. Ce degré est élevé et le Premier ministre a commis une erreur de plus, ajoutée à tant d'autres, en rivalisant sur ce terrain avec un adversaire imbattable. La vraie question est autre : quelle sorte d'économie nous pro-

met l'opposition ? Cette économie demeure-t-elle compatible avec la participation française au Marché commun ? Or, à cette dernière question, la réponse négative s'impose avec évidence. Entre l'économie planifiée, avec un secteur financier et bancaire totalement nationalisés, et les économies de nos partenaires européens, l'hétérogénéité est radicale, l'incompatibilité éclatante : à peine si le programme commun en fait mystère. Fermeture immédiate des frontières pour empêcher la fuite des capitaux, contrôle particulier sur les modalités des mouvements de fonds des sociétés multinationales entre la France et l'étranger : admettons qu'il s'agisse là de mesures temporaires, imposées par les circonstances.

Mais comment concilier le principe fondamental du traité de Rome : « L'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le Marché commun » avec le principe posé dans le programme commun : « Le développement des relations économiques extérieures sera assuré dans le cadre de la planification démocratique » ? Comment maintenir le caractère privé des filiales à l'étranger des groupes nationalisés alors que la société mère est devenue propriété de l'État ? Entre le financement étatique des investissements et un marché des capitaux, entre le plan et la concurrence, entre la croissance dans une économie ouverte sur l'étranger et l'inflation en une économie contrainte de se fermer, il faudra choisir.

L'économie française, pour la première fois en notre siècle, tend à se rapprocher de ses rivales les plus avancées. C'est le moment que saisissent les socialistes de grand-père, impavides et schizophrènes, pour tenter une expérience qui a partout échoué.

Deux mises en garde – parmi beaucoup d'autres -

La mise en garde de l'économiste Patrick Artus : « Un pays européen ne peut pas avoir une politique économique très différente de celle menée par les autres pays européens ».

« Le débat de politique économique en France ignore trop souvent que la France est dans un univers concurrentiel. Puisque la dépréciation du change ne peut pas être utilisée depuis la création de l'euro, une perte de compétitivité-coût conduit à une perte de production ; il en est de même d'une hausse de la pression fiscale (qui conduira à des délocalisations) ou d'une dégradation de la qualité du système éducatif.

Malheureusement, la France :

- a une pression fiscale très élevée par rapport aux autres pays européens et au reste du monde ;
- a un coût du travail aussi très élevé, que ce soit par rapport aux pays européens ou globalement ;
- a une qualité de son système éducatif très faible.

Une dégradation supplémentaire de la compétitivité de la France (hausse de la pression fiscale, du coût du travail, absence de redressement de la qualité du système éducatif) conduira donc à terme à un recul de l'investissement, de l'emploi industriel, de l'attractivité de la France ».

La mise en garde de Denis Ferrand, économiste et directeur général de Rexecode : « Le chiffrage des programmes ne remplace pas l'analyse économique »

« Classique des campagnes électorales, le chiffrage des programmes est présenté comme un gage de "sérieux budgétaire". Il ne remplace pourtant pas, voire contredit, l'analyse économique. Le sentiment de perte de pouvoir d'achat est ainsi bien réel en France, mais la réponse par la dépense publique ignore les véritables moteurs du niveau de vie que sont l'activité, la santé des entreprises et l'investissement, l'offre de main d'œuvre et de logements, ou encore l'éducation. Plus que de nouvelles dépenses, ils exigent surtout de meilleures politiques publiques.

Dans la foulée du rapport sur la situation des finances publiques françaises publié fin 2005, l'Institut de l'Entreprise, alors présidé par Michel Pébereau, avait pris l'initiative salutaire de chiffrer les programmes présidentiels de 2007. Cette pratique s'est poursuivie dans l'idée de rapprocher autant que possible le débat électoral de la réalité économique et budgétaire.

Malheureusement, le chiffrage des programmes n'évite ni la mauvaise gestion des deniers publics ni les atteintes au tissu productif.

Malheureusement, le chiffrage des programmes n'évite ni la mauvaise gestion des deniers publics, ni les atteintes au tissu productif. Qui se rappelle par exemple que le programme fiscal de François Hollande pour l'élection présidentielle de 2012 était impeccablement chiffré ? - à l'évaporation des bases fiscales près et sans jamais faire état de son caractère anti-économique.

Les économistes qui contribuent aux programmes les plus radicaux arguent que la capacité à chiffrer une mesure vaudrait *quibus*. Mais apprécier la pertinence de programmes à l'aune des montants en jeu ne dit rien de la réaction de l'économie aux chocs. De sorte que le chiffrage est devenu soit le hochet des naïfs, qui ne comprennent pas la véritable nature du populisme, soit l'arme des cyniques, qui ne l'ont que trop bien comprise et acceptée.

Dans cette campagne législative, notre situation économique est rarement prise en compte par les débatteurs. C'est d'autant plus important que le sentiment de crise qui persiste en France n'est pas partagé par tous nos voisins. Certains voient déjà le bout du tunnel et sont en phase d'accélération. Le risque de déclassement de notre pays est donc plus aigu que jamais.

Investissement en berne, défaillances d'entreprises en hausse: ne manquons pas ces signaux d'alerte
On ne l'écrit pas assez, l'investissement des ménages dans la construction est en chute de 13% par rapport à son point haut de 2021. Cela ne pourra qu'accentuer à terme la pénurie de logements et donc l'accélération des prix dans les zones tendues, laquelle contribue fortement au sentiment de recul du niveau de vie.

On ne l'évoque pas assez, l'investissement des entreprises a déjà calé et les défaillances d'entreprises se sont envolées, bien au-delà de leur niveau d'avant la Covid et même de leur pic de 2008-2009. C'est sur la dégradation de ces deux indicateurs majeurs, signe de la fragilité du tissu productif, que devraient porter le regard et les efforts à venir.

Le pouvoir d'achat : une vraie question, mais des solutions souvent trompeuses
La question du pouvoir d'achat est bien réelle, mais la façon dont elle est appréhendée dans la campagne est problématique. Loin de se résoudre par davantage de redistribution, de partage du revenu ou d'endettement public, la progression du pouvoir d'achat se façonne dans l'activité, dans la création de revenu.

La pénurie de main-d'œuvre reste un frein majeur à l'activité des entreprises, à rebours de l'idée selon laquelle il faudrait "partager" plus encore le travail ou rétablir la retraite à 60 ans, comme de celle de bloquer toute immigration

C'est bien plutôt d'emploi que nous devrions parler. Depuis 2017, la France a créé 2 millions d'emplois nets. Des emplois dont le statut s'est amélioré avec notamment une progression des CDI et un recul relatif des CDD. De sorte que la pénurie de main-d'œuvre reste un point dur de la réalité quotidienne des entreprises, à rebours de l'idée selon laquelle il faudrait "partager" plus encore le travail ou rétablir l'âge de départ en retraite à 60 ans.

La diminution de la quantité de travail disponible, comme le risque de repousser la main-d'œuvre étrangère, aggraverait les tensions sur le marché du travail, renchérirait le coût du travail et contraindrait notre capacité d'offre et donc de formation de pouvoir d'achat.

Mais il faut aussi comprendre pourquoi cette performance en matière d'emploi n'a pas empêché la formation d'un ressenti très fort de perte de pouvoir d'achat. Cette question ouvre sur l'enjeu des compétences générales et des niveaux de qualification des emplois créés dans un pays qui se caractérise par le recul relatif de ses performances en matière d'éducation.

Là sont les vrais sujets, ceux qui ne requièrent pas davantage de dépenses publiques, mais plutôt de meilleures politiques publiques. À la différence de l'analyse économique, le chiffre n'en dit mot.

(Reprise de "Chiffrer n'est pas analyser", chronique de Denis Ferrand, Les Echos du 2 juillet 2024)

www.christian-biales.fr

Compléments :

Les démocraties occidentales peuvent-elles encore fonctionner ?

Sur le site « Atlantico.fr », le grand économiste européen Charles Wyplosz tente de répondre à la question en se fondant sur le raisonnement du grand économiste américain (professeur au MIT), Daron Acemoglu :

« Atlantico : Daron Acemoglu, économiste au Massachusetts Institute of Technology, a écrit dans son article “If Democracy Isn’t Pro-Worker, It Will Die” que les gouvernements démocratiques ont échoué à tenir leurs promesses de prospérité partagée depuis les années 1980. Quel est son constat ?

Charles Wyplosz : Dans cet article, qui résume des recherches conduites depuis plusieurs années, Daron Acemoglu observe que les démocraties sont censées assurer des emplois, la stabilité et des services publics de qualité. Son diagnostic est que ce fut le cas après la seconde guerre mondiale mais que ça ne l’est plus depuis les années quatre-vingt. La situation n’est pas la même d’un pays à l’autre mais, parmi les exemples qu’il cite incluent un niveau élevé de chômage, souvent très élevés chez les jeunes ou les minorités, une relative stagnation des revenus moyens – alors que les très hauts revenus ont explosé – et plus largement une croissance anémique, des services publics dégradés comme c’est souvent le cas de la santé ou de l’éducation, ou encore une crise des logements.

Pour Daron Acemoglu, les gouvernements sont passifs face aux évolutions en cours, ou craintifs lorsqu’il s’agit de mettre en place les réformes nécessaires. Quand ils le font, ils ne sont pas capables de convaincre les citoyens du bien-fondé de leur action et donnent l’impression de ne pas comprendre les besoins profonds ressentis par la population. Emmanuel Macron serait-il atteint par ce mal décrit par Daron Acemoglu ?

Il affirme que les gouvernements ne sont pas parvenus à enrayer ces évolutions. Pire, ils ont créé les conditions qui ont conduit à la crise financière de 2008, un cas spectaculaire d’instabilité économique. Depuis lors, d’autres instabilités se sont produites avec le changement climatique, la pandémie, et la guerre en Ukraine. Le résultat est une perte de confiance tout à fait logique. Acemoglu cite en particulier le cas de la réforme des retraites en France, indispensable du point de vue économique, mais que Macron n’a pas su justifier auprès de la majorité de la population. On peut ajouter que Macron a conduit un nombre record de réformes – par exemple marché du travail, justice, universités – qui ont permis au taux structurel de chômage de baisser pour la première fois depuis des décennies et rendu la France attractive pour les investisseurs et les entreprises. Mais si toute bonne réforme bénéficie à la majorité dite silencieuse, elle remet en cause des avantages acquis par des groupes de pression. Ces derniers résistent bruyamment et, lorsqu’ils échouent, leur ressentiment grandit à chaque réforme. C’est la petite musique sur le caractère jupitérien de Macron, qui est autant victime de ses succès accumulés que de son mode de communication.

Alors que le mécontentement et les préoccupations des citoyens profitent aux extrêmes, la question des inégalités est centrale. Si la France est un des rares pays où les inégalités de revenus ont été contenues, voire réduites, c’est aussi en France que les extrémistes de gauche et de droite sont devenus la majorité. Comment l’expliquer ?

On a tendance à décrire l’inégalité en termes de revenus, mais le sentiment d’inégalité est beaucoup plus vaste. Il inclut, entre autres, l’accès au logement, la qualité de l’éducation, la mobilité sociale, les relations d’autorités au travail ou l’écoute des gouvernants et des services publics. Les gouvernements sont devenus de plus en plus technocratiques. Ils s’appuient sur leurs bureaucraties constituées de techniciens souvent excellents mais qui ne partagent pas les préoccupations des citoyens. Deux exemples, qui ont un impact politique majeur, sont l’immigration et la globalisation. Sur le plan technocratique, c’est évident, l’immigration est utile car elle accroît la main d’œuvre face à une démographie en déclin. Ce n’est pas ce que ressentent de très nombreux citoyens, qui se plaignent d’une concurrence grandissante en matière d’emplois, d’accès au logement ou de qualité de l’éducation et, plus profondément, de transformation culturelle. Il en va de même de la globalisation. C’est une source de croissance, puisqu’elle permet d’accéder à des produits meilleur marché et d’exporter des produits à valeur ajoutée

élevée. Mais les citoyens voient des fermetures d'usine et le déclassement de leurs propres emplois. Dans ces deux cas, tout le monde a raison, technocrates et citoyens. Mais, en suivant leurs technocrates, les gouvernements donnent l'impression de ne pas écouter leurs citoyens, voire de mépriser leurs préoccupations. Ils ouvrent ainsi un boulevard aux populistes qui naviguent sur le ressentiment des citoyens en promettant des solutions simplistes, vouées à l'échec. Mais tant qu'ils ne sont pas au pouvoir, la garantie d'échec est perçue comme la preuve du mépris des gouvernements. Durant les débats télévisés des deux dernières élections présidentielles, Macron a su faire apparaître l'inanité des propositions de Le Pen. Pas sûr qu'il serait aussi convaincant aujourd'hui.

Si la crise politique des démocraties n'est pas une remise en cause du système économique comme le prétend l'extrême gauche, ni un plaidoyer pour le nationalisme comme le prétend l'extrême droite, comment en sortir ?

En France, l'extrême gauche reprend les vieilles propositions marxistes des années soixante-dix qui ont conduit à l'échec économique de Mitterrand. L'extrême droite enfourche le nationalisme du 20^{ème} siècle qui a produit deux guerres mondiales. Comme la mémoire collective est courte ! Pour ne pas reproduire les erreurs du passé, les démocraties doivent aussi tirer les leçons de leur échec en cours. C'est ce que Macron n'a pas su faire. Lors de la crise des gilets jaunes, il a lancé un « grand débat national » et il a fait le tour du pays pour écouter les doléances, mais en fait il s'agissait surtout de convaincre les brebis égarées. En 2023, il a repris la recette avec les rencontres de Saint-Denis. Ça n'a pas marché.

La recommandation d'Acemoglu est d'être au service du citoyen moyen. Le principe de base doit être de reconnaître que la rationalité technocratique ne peut pas être l'alpha et l'oméga de l'action gouvernementale. Les gouvernements doivent accepter que même si les citoyens ont parfois techniquement tort, faute de les convaincre, il faut les écouter, pas seulement par des déclarations rhétoriques, mais dans l'action. En matière d'immigration, par exemple, on peut regarder ce qui se passe au Danemark. Le gouvernement social-démocrate y conduit une politique largement prônée par l'extrême droite, en dépit de ses instincts moraux et technocratiques. Résultat : l'extrême droite ne réussit pas à percer et le gouvernement reste en mains compétentes.

Le chantier est immense en France. Il commence par un changement de mentalité des politiques. Ils doivent trouver l'équilibre entre la prudence, qui se transforme en immobilisme, comme avec Chirac, et la certitude d'avoir raison, qui se transforme en activisme, comme avec Sarkozy et Macron. Ensuite, les hautes sphères de l'administration doivent admettre que leur responsabilité n'est pas de se reposer uniquement sur leurs compétences techniques. Pour cela, leur recrutement doit être diversifié pour éliminer l'effet de silo et il doit y avoir une grande fluidité de carrières entre le secteur public et le secteur privé, dans les deux sens. La suppression de l'ENA et des grands corps de l'État est un petit pas dans la bonne direction, mais le remplacement de l'ENA par l'Institut national du service public maintient un recrutement largement fermé et l'emploi à vie limite les mouvements entre secteur public et secteur privé. De plus, les gouvernements et la haute administration doivent abandonner la culture du secret en visant à un niveau élevé de transparence et en cessant de raffiner leurs techniques élaborées de communication avec le public ».

« Les sunk costs, cette théorie économique qui permet de comprendre à quel point la formation d'une coalition serait une illusion démocratique ».

Sur le site Atlantico.fr, le philosophe Éric Deschavanne répond à la rédaction :

« Atlantico : Le second tour des élections législatives a dessiné, dimanche 7 juillet, un hémicycle dominé par trois principaux blocs politiques. Si de nombreux pays européens sont gouvernés par des coalitions, en quoi la formation d'une telle alliance serait une illusion démocratique au regard de la théorie des sunk costs ("coûts irrécupérables") ?

Eric Deschavanne : Nécessité fait loi. La finalité du jeu politique est le gouvernement du pays. Si aucun parti ne parvient à rassembler la majorité des suffrages, il faut bien qu'une coalition se mette en place. Dans la vie politique française, comme dans les autres démocraties, il y a toujours eu des coalitions. La Cinquième République a imposé la bipolarisation, mais dans le cadre de cette bipolarisation des coalitions

étaient nécessaires pour gagner les élections. Dans la crise actuelle, le problème ne vient pas de la nécessité d'une coalition en tant que telle, mais de la rupture avec les habitudes politiques françaises sous la Cinquième République. Il y a rupture sur trois points. Première rupture, l'organisation de l'offre politique : les électeurs ont à choisir entre trois blocs, deux coalitions et un parti. Deuxième rupture : cette situation conduit à l'ostracisme de dix millions d'électeurs, ce qui est évidemment insatisfaisant d'un point de vue démocratique. Troisième rupture : nous sommes habitués aux coalitions instituées en amont de l'élection, ce qu'illustre la formation du NFP, mais la tripartition perturbe le mécanisme institutionnel censé générer automatiquement une majorité absolue, de sorte qu'une coalition gouvernementale en aval de l'élection s'impose, une pratique que l'on n'a pas connu en France depuis la Quatrième République.

Alors que Renaissance ne tenait que par le ciment de la loyauté à Emmanuel Macron, que le PS à été incapable d'assumer sa conversion social démocrate pourtant réalisée en 1983, que les LR ne savent plus qui ils sont et que le RN ne cesse de changer de pied, comment expliquer que les partis ou des groupements politiques n'ont pas de cohérence politique (et qu'ils soient englués dans cette illusion démocratique) ?

Il me semble qu'il y a une crise de l'idée de "cohérence politique". Chaque bloc génère une illusion de la "clarification".

La gauche reconstruit son unité sur les notions de "justice sociale" et de "front républicain" : le NFP se veut l'union des partisans de la justice sociale, l'antifascisme étant à ses yeux l'instrument du renforcement de la coalition, sur le plan électoral d'abord, avant un éventuel prolongement gouvernemental. Cette cohérence est une fausse cohérence, de l'aveu même du leader de Place publique, Raphaël Glucksmann, lequel avait fait campagne durant les Européennes sur le thème de la "cohérence retrouvée", soulignant les divergences irréductibles avec l'extrême-gauche.

Le clivage progressisme vs populisme que le macronisme a voulu promouvoir a fait long feu. La "clarification" consisterait aujourd'hui à séparer le bon grain (les "raisonnables") de l'ivraie (les "extrêmes") pour former une coalition gouvernementale qui irait de la gauche socialiste à LR. Ce projet se heurte me semble-t-il à un obstacle de taille, la réalité institutionnelle française, qui fait que la vie politique s'organise autour de l'élection présidentielle. Les leaders des partis de gauche ne renonceront sans doute pas facilement à une stratégie électorale qui leur permet d'espérer une victoire au second tour face à Marine Le Pen. LR ne s'engagera pas dans une coalition dominée par le centre gauche, au risque de laisser le RN incarner la droite.

La "cohérence" du RN est celle du "bloc contre bloc" (bloc élitare contre bloc populaire). Le RN bâtit son succès électoral sur l'opposition du peuple et des élites. L'ostracisme qu'il subit renforce cette conception du clivage politique dans l'esprit de ses électeurs. Le problème est qu'il n'y a pas deux blocs, mais trois : le RN n'accèdera pas au pouvoir sans sortir de cette logique purement populiste.

En quoi ces partis ont-ils réellement besoin de sortir de cette ambiguïté dans laquelle ils sont depuis des années ?

La responsabilité des politiques est d'organiser l'offre politique proposée aux électeurs. Leurs ambiguïtés reflètent cependant celles des électeurs. Le cas "Place publique" est emblématique du tiraillement entre la recherche de l'efficacité électorale et celle de la cohérence idéologique. En s'associant au NFP, ce mouvement a contribué à créer une dynamique électorale tout en décevant une partie de son électorat des Européennes. LR est confronté à un dilemme du même genre : pour pouvoir continuer à se distinguer du macronisme en s'affirmant comme un parti de droite, il lui a fallu consentir au "front républicain".

On va probablement assister, dans les mois qui viennent, à une véritable clarification stratégique. Pour que la tripartition politique s'installe dans le paysage, il faudrait que puisse s'opérer un élargissement du bloc central aux socialistes et aux LR. Cela ne peut se faire que par la mise en place d'une coalition gouvernementale fondée sur quelques choix clairs et crédibles, donnant à l'opinion le sentiment que les problèmes du pays sont traités. Une telle coalition pourrait être plus forte que le macronisme, non seulement parce que plus large, mais aussi et surtout dans la mesure où elle reposerait sur un authentique compromis, et non sur le bricolage idéologique arbitraire du seul président de la République.

Une coalition de ce type, générant une offre politique nouvelle susceptible de séduire une majorité de Français, est théoriquement possible mais en pratique hautement improbable. Il est plus probable que la

décantation reconduite à la bipolarisation gauche/droite. La question de l'immigration sera sans doute motrice dans ce processus de reconfiguration de la bipolarisation. Elle oppose sans aucune ambiguïté le NFP et le RN et constitue donc un socle possible pour un éventuel retour de la bipolarisation. On peut imaginer un scénario dans lequel, soit en raison de l'échec des tentatives de coalition, soit en raison de la trop grande ambiguïté d'un gouvernement de coalition, le bloc central finirait par se disloquer. Les macroniens tentés par une stratégie type "front républicain" pourraient alors rejoindre une union de la gauche élargie, tandis que la droite gouvernementale reconstituerait son unité et amorcerait un rapprochement avec le RN.

On nous présente la culture de la coalition comme un progrès démocratique, mais dans la situation du pays avec des partis aussi incohérents sur chacune de leurs propres lignes politiques, s'agirait-il vraiment d'un progrès de continuer plus loin ? Ne faut-il pas parfois savoir prendre ses pertes, reprendre son souffle et reconstruire quelque chose sur des fondements sains plutôt que de continuer les échafaudages de châteaux branlants ?

La "culture de la coalition" est indissociable de la démocratie. La démocratie démultiplie l'expression des intérêts particuliers et des opinions divergentes, l'expression de la division et du conflit. C'est précisément ce qui fait la force d'attraction du compromis et des alliances aux yeux de l'opinion. Il existe un besoin de clivage mais aussi un besoin d'union. Ce qu'on appelle "la gauche" et "la droite" n'ont jamais formé des "essences" : on ne saurait définir de manière claire et cohérente leur identité. Il s'agit toujours de réalités hybrides qui font coexister des idéologies a priori inconciliables et des classes sociales aux intérêts différents, sinon divergents.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'illusion macroniste ne fut pas celle du mariage des contraires (le fameux "en même temps"), mais l'illusion du "cercle de la raison" ou de la "République du centre" : l'illusion selon laquelle l'union des libéraux progressistes des deux bords permettrait de réunir, comme le rêvait Giscard, "deux Français sur trois". L'illusion consistait à croire que les élites urbaines réconciliées allaient pouvoir confisquer le pouvoir pour le placer sous la direction d'une raison gouvernementale consciente des vrais problèmes, sans plus avoir à se soucier des lubies populistes des gueux de la France périphérique et rurale. La crise politique ouverte par ces élections législatives n'est pas due à la formation de "coalitions contre-nature", mais à l'incapacité de mettre en place une coalition majoritaire. La question politique de l'heure est celle des coalitions pertinentes. Pour exercer le pouvoir dans la durée, il faudra être en mesure de concevoir une synthèse idéologique crédible au service d'une alliance de classes suffisamment large pour recueillir une majorité de suffrages.

N'avons-nous pas besoin aussi de faire sauter ce verrou central qui a nié la réalité du clivage gauche droite ? Il n'y a pourtant pas d'alternance possible dans une démocratie quand on contraint les électeurs soit à payer le prix de la radicalité pour obtenir l'alternance, soit à voter en serrant les dents pour sauver des candidats qui leur sortent par les narines par ailleurs, pour éviter la même radicalité ?

Il n'y a pas de "réalité du clivage gauche droite" intangible. La tripartition actuelle est certes le fruit des circonstances, mais elle reflète également les fractures sociales du pays et des clivages idéologiques puissants. Ce système de tripartition n'est pas satisfaisant dans la mesure où un gouvernement constitué par l'un des blocs, quel qu'il soit, ne peut que se heurter à l'hostilité des deux tiers des Français. Il est donc souhaitable d'organiser une nouvelle offre politique, de nouvelles coalitions, voire de nouvelles alliances de classes. La reconfiguration du clivage droite/gauche est une option. Il serait toutefois illusoire de penser que la rivière reviendra toute seule dans son lit. Il faudra des leaders forts, capables d'imposer une stratégie d'alliance crédible et pertinente ».

« La conjuration des imbéciles : quand les incompetents prennent le pouvoir ».

Sur Xerfi, le 10 décembre 2019, Frédéric Fréry, Professeur à l'ESCP business School, a fait une vidéo sur ce thème en le développant pour les entreprises et d'autres organisations telles que les associations. Je pense que son propos peut s'appliquer également à la sphère politique :

« Peut-être avez-vous parfois l'impression que certaines équipes de direction, certains bureaux d'associations ou certains conseils d'administration illustrent malgré eux le titre du roman de John Kennedy Toole "La conjuration des imbéciles". Non seulement le niveau moyen de ces équipes est

médiocre, mais de plus elles recrutent systématiquement des individus qui le sont encore plus, jusqu'à mettre en péril le bon fonctionnement de leur organisation. Les bons profils se voient refuser les promotions, qui sont systématiquement attribuées à des incompetents. Comment expliquer ce piège de la médiocrité ? En fait, trois réponses existent.

1. Selon la première explication, il peut s'agir d'un phénomène inconscient. Les individus les moins compétents ne se rendent généralement pas compte de leur propre médiocrité. Incapables d'apprécier des qualités qu'ils n'ont pas, ils estiment – à tort – que ceux qui leur ressemblent sont les meilleurs candidats.

2. Selon la seconde explication, il s'agit à l'inverse d'une démarche consciente. Comme le souligne Manfred Kets de Vries, de l'Insead, les managers incompetents cherchent délibérément à écarter les bons profils, car cela pourrait révéler leurs propres limites, voire mettre leur carrière en danger : la nouvelle recrue risquerait en effet de prendre leur place. En recrutant des médiocres – et même de préférence des candidats encore moins qualifiés qu'eux-mêmes – ils sécurisent leur pouvoir et leur position. Comme le disait le scénariste Leo Rosten : “Les bons recrutent des bons, alors que les moyens recrutent des mauvais.”

3. La troisième explication est encore plus systémique. Comme le montre le sociologue italien Diego Gambetta après avoir observé le fonctionnement de la mafia, nommer des incompetents permet de garantir leur reconnaissance. Si vous donnez une promotion à un collaborateur compétent – et qui a conscience de l'être –, il pensera qu'il ne doit son succès qu'à lui-même, et que donc il ne vous doit rien. Comme le remarquait très justement Louis XIV : “Quand je donne une place, je fais cent mécontents et un ingrat.” À l'inverse, si vous choisissez un incompetente – et qui a conscience de l'être – il contracte une dette à votre égard. En nommant des médiocres, vous envoyez même un message à tous les collaborateurs : votre réussite ne sera pas liée à vos qualités personnelles, mais bien à votre allégeance au système. Tous les postes sont ainsi rapidement occupés par des incompetents loyaux.

Vous vous demandez certainement comment mettre fin à cette conjuration des imbéciles. La méthode la plus classique consiste à s'assurer que les candidats ne sont recrutés ni par leurs futurs collègues, ni par leurs supérieurs directs, mais par exemple par leur n+2. Cependant, cette approche risque de consommer beaucoup de temps des plus hauts responsables, dont rien ne dit d'ailleurs qu'ils ne sont pas eux aussi frappés d'incompétence. C'est la raison pour laquelle Amazon a mis en place une variante intéressante : dans toute procédure de recrutement intervient un “bar raiser” – littéralement un “releveur de niveau” – qui est un salarié extérieur au service qui recrute, formé pour s'assurer que le candidat retenu est meilleur qu'au moins la moitié des collaborateurs de sa catégorie.

Au total, faites un test simple : si vous candidatiez aujourd'hui à votre propre poste, seriez-vous recruté ? Si la réponse est non, réjouissez-vous, cela signifie que l'exigence s'accroît au sein de votre organisation. Si en revanche la réponse est oui, cela implique que le niveau requis stagne ou qu'il régresse, et peut-être est-il temps que vous vous posiez quelques questions ».

Conclusion

- Chronique d'Éric Le Boucher parue dans Les Echos le 30 août : « Non, la France n'a pas besoin d'un coup de barre à gauche » :

« Un jour j'ai demandé au SDF de mon quartier avec qui je discute régulièrement de la vie et des chiens, pour qui il votait. Sa réponse ciselée d'intelligence me laisse encore pantois : “Je vote à droite en France, à gauche en Europe et à l'extrême gauche dans le monde”. Tout est dans cette distinction si lumineuse des trois espaces qui n'est jamais faite en France. C'est la confusion des trois qui engendre le désarroi intellectuel et l'impuissance politique dans lesquels se trouve ce pays. Reprenons à l'envers.

Oui, mondialement, le capitalisme devenu financier et la politique monétaire expansionniste ont gonflé les prix de l'immobilier et les patrimoines en Bourse. Ce capitalisme n'assure plus ni une croissance saine et solide, ni une répartition équitable de ses fruits. Les milliardaires du 1 % ont accumulé des fortunes immenses mais les classes moyennes, se sentant flouées, se détachent de la démocratie et votent pour les populistes (*). En réalité, le bilan doit être nuancé, les inégalités mondiales ont plutôt tendance à se

réduire, grâce à la Chine et maintenant à l'Inde. Mais persiste le sentiment d'injustice qui croît aussi vite que le carnet de commandes des super-yachts.

De son côté, l'Europe s'est construite sur la compétition entre les pays membres (Grand marché) et pas assez sur la coopération (faute de l'Europe sociale que voulait Delors). Là aussi, il faudrait nuancer, de nombreuses politiques fédérales “de gauche“ (comme le Green Deal) sont adoptées. Mais persiste l'idée d'une Europe “ultralibérale“.

À ces deux niveaux, un coup de barre “à gauche“ serait nécessaire. Revenir à un capitalisme responsable, ôter sa couronne à l'actionnaire, rétablir un équilibre entre le travail et le profit, reconstruire un ordre international coopératif, seraient des politiques légitimes. En Europe, harmoniser la fiscalité et accroître les politiques communes de recherche et d'innovation, seraient bienvenus pour donner une “puissance“ à l'Union. Mais l'organisation en nations rivales bloque les initiatives, comme on le voit sur l'imposition minimale à 15 % des multinationales. La gauche, faute de partis mondiaux ou européens, faute de syndicats mondiaux ou européens, est impuissante.

Alors faut-il agir au niveau de la seule France ? La gauche française nous le fait croire, en confondant les espaces. Elle décrit une France misérable, une politique sociale sabrée, des services publics délabrés par “l'austérité“, le tout par un pouvoir macronien au service du 1 %.

Cette fausse peinture est reproduite par les médias qui préfèrent plonger sur les pleurs et les peurs pour faire de l'audience que de regarder les rapports de l'Insee. En vérité, la France qui va plutôt bien, ne souffre certainement pas d'un manque global de “social“. Le niveau très élevé des prélèvements (43 % du PIB) et des dépenses sociales (32 %) permet de corriger les inégalités. Celles-ci n'augmentent pas.

Le pouvoir d'achat moyen, un très court moment écorné par l'inflation, a retrouvé sa tendance à la hausse. Les services publics n'ont jamais reçu autant d'argent que sous les présidences Macron. Le discours de la gauche sur “une urgence“ sociale correspond à un diagnostic importé faux.

Le mal français depuis trente ans ne vient pas d'une redistribution sociale insuffisante mais d'une production insuffisante. Abandonner aujourd'hui la politique de l'offre alors qu'elle porte ses fruits (les créations d'emplois) replongerait le pays dans sa léthargie et les plus démunis n'y gagneront rien, au contraire.

La gauche qui réclame “une rupture“ n'a en vérité rien “de gauche“ sauf à penser, comme Jean-Luc Mélenchon, que son héros Nicolas Maduro, le dictateur vénézuélien qui a ruiné son pays, est “de gauche“. Être de gauche au 21^{ème} siècle consiste premièrement à reconnaître les faits. Jean-Luc Mélenchon fait, hélas comme Donald Trump, exactement le contraire : il a gagné les élections, c'est faux ; la France est misérable, c'est faux ; Macron est le serviteur des riches, c'est faux ; il ne respecte pas la Constitution, c'est faux.

Être de gauche consiste deuxièmement à ne pas chausser, cossard, des lunettes du 19^{ème} siècle. Les souffrances ne sont plus les mêmes, les solutions non plus. Le Labour britannique ne veut pas “protéger“, mais construire “une plateforme“ de droits “qui permette aux gens de s'élever selon leurs propres mérites“. Il copie l'économie de l'offre “à la Biden“ parce que c'est la bonne politique pour remonter les salaires.

Oui mais voilà : faire cela en France, investir dans l'État, réindustrialiser, créer des “bons“ emplois... c'est ce que fait Emmanuel Macron, le honni. Donc ça ne peut pas être de gauche. Eh bien si ! »

(*) The crisis of Democratic Capitalism, Martin Wolf, Allen Lane 2023.

• Dans la même publication (Les Echos), le Professeur d'économie Christian Saint-Étienne fait paraître le 4 septembre un article qui complète l'argumentation d'Éric Le Boucher :

« Même si la croissance économique atteint 0,3 % au troisième trimestre grâce à un “effet Jeux Olympiques“, elle ne dépassera pour l'année 2024 que marginalement sa moyenne de 1,15 % sur la période 2001-2024. Or, avec une dépense publique à 57 % du PIB en 2024, soit 8,5 points de PIB de plus que la moyenne de la dépense publique de la zone euro hors France, le pays doit croître à 2 % ou 2,15 % par an pour compenser l'effet de freinage de la lourdeur administrative et créer les emplois industriels ou de service à forte valeur ajoutée qui commandent des salaires élevés.

Les Français réclament des hausses de pouvoir d'achat qui ne peuvent venir que de l'augmentation de la productivité du travail ou de la hausse de la quantité de travail fournie. La France est de plus frappée par

la “maladie“ du double déficit : déficit extérieur qui appauvrit le pays et déficit public gigantesque finançant une dépense sociale boursouflée : 33,5 % du PIB, soit 7 points de PIB de plus que la moyenne de la dépense sociale des autres pays de la zone euro.

Tous ces éléments conduisent à un diagnostic tout aussi évident que violent dans sa nature et ses effets : la France a un gigantesque problème d'offre, une offre de biens et services de moyenne gamme peu compétitive en dehors de quelques secteurs d'excellence (défense, aéronautique, luxe, services industriels, et, dans une moindre mesure, chimie, pharmacie, agroalimentaire). De fait, nous ne vendons pas assez de biens manufacturés haut de gamme pour compenser nos importations d'énergie et de biens manufacturés.

Ce diagnostic, qui aurait été non seulement partagé mais défendu par Keynes, devrait conduire à encourager l'essor des entreprises compétitives et exportatrices, à réduire la dépense sociale non conditionnelle actuellement déversée sur les personnes en capacité de travailler, à reculer l'âge de départ à la retraite au-delà de 64 ans pour augmenter la capacité d'offre, et à réduire les impôts sur les entrepreneurs et personnes qualifiées qui tirent la qualité de l'offre vers le haut.

Keynes explique clairement que la dépense publique est utile quand la demande macroéconomique est inférieure à l'offre, mais que stimuler la dépense sociale et réduire la capacité d'offre - en abaissant l'âge de départ à la retraite, en augmentant fortement le salaire minimum qui est à plus de 60 % du salaire moyen en France alors que l'OCDE recommande de le limiter à 50 % du salaire moyen pour accélérer l'insertion des jeunes et moins qualifiés, et en taxant massivement les créateurs de richesses présentés en France comme des accapareurs vicieux alors qu'ils sont déifiés dans les mondes anglo-saxon et germanique mais aussi en Italie - quand la demande est supérieure à l'offre compétitive est suicidaire. Loin de se limiter au multiplicateur IS-LM en économie fermée, Keynes a développé, dans deux chapitres de la “Théorie générale“, une réflexion théorique puissante sur le rôle de l'entrepreneur preneur de risques en univers incertain et économie ouverte qui est continuellement ignorée par les élites françaises biberonnées à un sous-keynésianisme de fonction publique en économie fermée. (...) ».

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE :	2
MON BILLET D'AVANT LE 1 ^{ER} TOUR (écrit le 27 juin).....	2
<i>l'édito de Riss dans le Charlie Hebdo du 26 juin</i>	3
ANNEXE 1 sur les intentions de vote par catégorie professionnelle	5
ANNEXE 2 sur les programmes économiques des 3 blocs.	5
LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DE « RENAISSANCE/ENSEMBLE »	5
LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU NFP	6
LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU RN	8
COMPLÉMENT : entre les deux tours des élections législatives, paraissent des études sur l'état actuel de l'économie française.	9
1- L'étude d'Alexandre Mirlicourtois,	9
2- « Le bilan de 7 ans de "macronisme", de politique économique en France » établi par Patrick Artus (Flash Economie n°2)	13
3- Le 9 juillet, la Cour des Comptes publie un rapport alarmant sur les finances publiques françaises (https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-07/20240715-RSPFP-2024.pdf). 13	
DEUXIÈME PARTIE : EXTRAITS	16
DE L'« HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES » d'Olivier NAY	16
Notes :	21
1- le livre « Nous autres Européens, dialogue philosophique avec Bruno Latour », du philosophe Bruno Karsenti	21
2- <i>l'édito de Riss dans le Charlie Hebdo du 3 juillet</i>	26
TROISIÈME PARTIE :	28
L'ENQUETE IFOP (Extraits) sur le 1 ^{er} tour des élections législatives.....	28
QUATRIÈME PARTIE : CE QUI CARACTÉRISE L'EXTRÊME-CENTRE.....	30
CINQUIÈME PARTIE : L'APRÈS-ÉLECTIONS.....	31
Les résultats.....	31
Des éléments d'analyse.....	34
Les analyses proposées par les experts du CÉVIPOF.....	34
Informations de Fondapol (Fondation pour l'innovation politique) sur la comparaison entre les élections législatives de 2024 et celles de 2022 : la France vote à droite et de plus en plus.....	34
Des extraits du sondage d'Opinionway réalisé le 7 juillet sur les objectifs du vote : éviter surtout la victoire des extrêmes.....	37
Extraits de deux sondages sur la question des coalitions.....	39
Sondage de Toluna-Harris Interactive publié le 21 août	39
Sondage IPSOS publié le 30 août :	40
Extrait du sondage IPSOS de mi-août 2024 sur le regret du choix du vote au 2 ^{ème} tour et sur la perception du front républicain	40
Extrait du sondage IPSOS de fin août 2024 sur les sentiments à la suite des élections : un sentiment négatif l'emporte.....	42
La note de l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP de Juillet 2024 : « La France sous nos Tweets » : colère, inquiétude et révolte sont les émotions qui dominant	43
Extrait du réseau social X sur le rôle de l'éducation :	45
<i>L'éditorial de Riss dans Charlie Hebdo du 10 juillet</i> :	47
L'article des économistes Pierre Cahuc et André Zylberberg dans Les Echos du 1 ^{er} juillet	48

Le point de vue de Caroline Fourest :	49
Lettre du Président Macron envoyée aux Français le 10 juillet :	49
L'analyse de Jacques Attali (Les Echos, le 11 juillet)	50
Note :	51
Deux mises en garde – parmi beaucoup d'autres -	53
La mise en garde de l'économiste Patrick Artus : « Un pays européen ne peut pas avoir une politique économique très différente de celle menée par les autres pays européens ».	53
La mise en garde de Denis Ferrand, économiste et directeur général de Rexecode : « Le chiffrage des programmes ne remplace pas l'analyse économique »	54
Compléments :	56
Les démocraties occidentales peuvent-elles encore fonctionner ?	56
« Les sunk costs, cette théorie économique qui permet de comprendre à quel point la formation d'une coalition serait une illusion démocratique ».	57
« La conjuration des imbéciles : quand les incompetents prennent le pouvoir »	59
Conclusion	60